

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux
(Fabrique Dubied) ☎ 038 31 34 30

Choix exceptionnel
de tissus de confection
et de rideaux
à des prix imbattables

**Football: Les demi-finalistes
des Coupes européennes connus**

(Page 17)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL
DE LANGUE FRANÇAISE
FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Nixon et l'Europe: une goutte d'huile dans les rouages

HOUSTON (Texas), (AFP). — Le président Nixon s'est déclaré confiant mardi soir que les Etats-Unis et les pays de la Communauté européenne allaient être capables de surmonter les problèmes de coopération politique et économique qui ont surgi entre eux.

Mais, au cours de la conférence de presse télévisée qu'il a donnée devant 2000 membres de l'Association nationale des directeurs de stations de radio et de télévision, il a, à nouveau, reproché aux Européens de prendre parfois une attitude hostile envers les Etats-Unis.

M. Nixon a mis son auditoire en garde contre la tentation de céder à l'isolatisme en raison des difficultés qui ont surgi entre les Etats-Unis et leurs alliés. Il a assuré qu'il n'approuverait jamais l'amendement du sénateur Mansfield sur la réduction unilatérale des troupes américaines en Europe.

« Cela pourrait être de la bonne politique à court terme, mais ce serait à long terme, une attitude désastreuse pour un homme d'Etat. »

PAR RAPPORT...

Le président Nixon s'est déclaré encouragé par la réaction « très appréciée » de M. Jobert ministre français des affaires étrangères aux propos sévères qu'il a tenus vendredi dernier sur l'Europe à Chicago, et il a ajouté, que le gouvernement américain avait été depuis en communication avec d'autres dirigeants européens.

« Je crois que nous allons régler les problèmes que nous avons dans les domaines économiques et politiques », a-t-il dit, en répétant toutefois qu'il n'avait pas l'intention d'aller en Europe seulement pour signer la déclaration sur les problèmes de sécurité.

Comme il l'avait fait à Chicago, M. Nixon a lié les différents aspects des relations entre les Etats-Unis et l'Europe. « Dans la mesure où les Etats-Unis assurent leur protection, nous pouvons au moins attendre de nos alliés européens qu'ils nous consultent et qu'ils n'agissent pas contre nous dans les domaines économiques et politiques. »

Evocant l'affaire du Watergate, M. Nixon a déclaré: « Ce serait peut-être un acte de démissionner. Je voudrais faire remarquer cependant que, si ce pourrait être un acte de courage d'abandonner le poste auquel vous avez été élu, il faut aussi du courage pour rester et lutter pour ce qu'on estime être juste, et c'est ce que j'ai l'intention de faire. »

LES IDÉES ET LES FAITS

Télévision romande et canton de Neuchâtel

Outre les trois projets gouvernementaux qui ont été exposés ici-même et qui furent adoptés par le Grand conseil dans sa session extraordinaire de mars, celui-ci a abordé nombre d'autres sujets issus des multiples motions et interpellations déposées par les députés.

Parmi ceux-ci, nous en retiendrons un qui nous tient à cœur: les rapports de la Télévision romande et du canton de Neuchâtel. Pas moins de trois motions ont été développées à ce sujet, celle du radical chaux-de-fonnier André Brandt, celle du libéral du Bas, Jean Cavadini, et celle du socialiste Spira qui réside aussi dans la Métropole horlogère.

Le premier a émis une opinion qui nous a paru assez justifiée. Les émetteurs étrangers que nous captions de plus en plus amplifiés encore par l'utilisation des satellites finiront par injecter à la population neuchâteloise des notions nouvelles et une forme de civilisation « qui peut provoquer des bouleversements imprévisibles ».

Aussi conviendrait-il d'envisager une école romande pour la T.V. aux fins de former des réalisateurs et des journalistes qui expriment l'âme de notre peuple. Encore faudrait-il à notre avis ne pas confier cette formation aux commentateurs gauchisants qui apparaissent fréquemment sur le petit écran et qui, souvent, jugent avec sévérité des événements de l'Ouest, en omettant soigneusement de nous dire ce qui se passe à l'Est.

M. Cavadini a traité de la question sous un autre biais. Constatant l'ampleur prise aujourd'hui par les moyens audio-visuels, il estime que le Conseil d'Etat devrait se préoccuper davantage de favoriser l'expression de notre canton à la radio et à la télévision romande. C'est un fait qu'à part la lamentable émission dont chacun a le souvenir chez nous, la part la plus congrue est réservée dans les studios de Genève — mises à part les interventions lors d'élections et de votations, de représentants officiels des partis dont on sait d'avance ce qu'ils vont dire — aux représentants neuchâtelois des professions libérales, universitaires, médecins, membres du barreau, chefs d'industrie, journalistes indépendants enfin.

Le député libéral a conclu en demandant que soient examinées les structures de construction d'exploitation et de gestion des nouvelles formes d'expression régionale. Sur ce point, il a été contré par la motion de M. Spira qui estime que, dans une télévision locale, ce serait un danger que des concessions soient accordées à des « sociétés privées ». En fait, il s'en prend à des citoyens non-conformistes de droite qui pourraient s'exprimer en dehors des partis.

Comme d'habitude, le chef du département de l'instruction publique a remis l'église au milieu du village. Ayant insisté, comme M. Cavadini, sur la nécessité d'une présence régionale, il nous plait qu'il ait déploré aussi les émissions sur la prostitution et l'homosexualité. Car le gauchisme moral est aussi dangereux que le gauchisme politique.

René BRAICHERT

Anne et Mark l'échappent belle!

LONDRES (AP). — La princesse Anne et son mari, le capitaine Mark Phillips, ont échappé à un attentat en fin de journée, mercredi. Un homme a tiré sur leur voiture alors qu'ils retournaient au palais de Buckingham. Le détective de Scotland Yard chargé de la garde de la princesse et son chauffeur ont été touchés, ainsi que deux autres personnes (Lire nos informations en avant-dernière page)

Crise de l'eau en Suisse romande?

De notre collaborateur scientifique:

Les récentes crises mondiales — à commencer par celles de l'énergie et des céréales — permettent d'envisager le pire quant à notre approvisionnement en denrées essentielles. Aussi, par-delà la crainte de se voir un jour asphyxié par la pollution de l'air, n'est-il pas entièrement absurde de s'interroger sur les ressources en eau de la Suisse romande et en particulier sur l'approvisionnement des grandes concentrations urbaines.

La question est d'autant moins vaine que des régions traditionnellement « aquatiques » comme la Biélorussie, par exemple, se voient aujourd'hui contraintes d'introduire des tickets de rationnement d'eau à l'usage des grandes villes ou des usines (Litarourmayya Gazette), et que dans les régions où les nappes phréatiques chevauchent la frontière — comme à Genève — les accords d'exploitation deviennent de plus en plus difficiles à établir.

Le cas de Genève constitue d'ailleurs un test dont

la validité déborde largement sur l'ensemble de la Suisse romande, la concentration urbaine et industrielle y étant particulièrement poussée, et présentant ainsi assez bien de ce que deviendront de nombreuses régions romandes. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se soit récemment formé, à l'Université de Genève, un petit groupe de recherche en hydrologie scientifique — discipline en plein essor.

UNE DÉMARCHE HARDIE

Selon ces chercheurs, il ne semble pas que l'agglomération genevoise ait à souffrir dans l'immédiat d'une pénurie en eau, les sources étant quantitativement suffisantes: eaux du lac, de l'Arve, nappes aquifères, etc. En revanche, quelques réserves peuvent être formulées quant à la qualité de l'eau que pourront fournir ces divers réservoirs naturels.

François NOIRET

(Lire la suite en page 13)

Margaret et Tony au temps de la lune rousse



NEW-YORK (AP). — De nouvelles précisions nous sont parvenues concernant la mésentente qui règne au foyer de la princesse Margaret — Stephen Birmingham, journaliste au magazine « McCall's » écrit que la vie des Snowdon pose des problèmes terribles aux membres de la société britannique qui les invitent. Il cite une hôtesse qui lui a confié: « Cela devient impossible de les recevoir. La haine entre eux est presque visible: les regards froids et insultants et les petites insinuations coupantes... Margaret le suit partout comme un chat jaloux ».

Une personne qui a assisté à un dîner où les Snowdon étaient présents a déclaré que la princesse est « tout simplement jalouse de tous ses amis, hommes et femmes ».

Avant une réunion de la famille royale, lord Snowdon avait commencé à annuler, à la dernière minute, les engagements publics où il devait paraître en compagnie de sa femme, ajoute « McCall's » et « son excuse était qu'il était un photographe qui travaillait ».

(Lire la suite en dernière page)

L'actualité régionale:

pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse:

page 13

Les sports: pages 15 et 17

Arts et lettres: page 23

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV:

page 25

Dernière heure et bourses:

page 27

Information nouveau style à l'Université: une journée consacrée aux futurs étudiants (Page 3)

Flash sur la Côte: à Peseux, le collège des Guches a soixante ans (Page 10)

Nouveau drame sur la Haute route valaisanne: un guide meurt pour ses clients (Page 13)

Le National a voté le contre-projet du Conseil fédéral sur la participation

De notre correspondant à Berne:

Au terme du débat sur l'initiative syndicaliste en faveur de la participation des travailleurs à la gestion des entreprises le vote d'ensemble du projet d'arrêté tel qu'il est sorti des débats (rejet de l'initiative et adoption du contre-projet fédéral) a donné un résultat si tangent (67 voix contre 52) que le président crut utile de répéter l'alternative en présence (l'arrêté du Conseil fédéral ou la suppression du contre-projet — proposition Durrenmat).

Préalablement, le contre-projet du Conseil fédéral avait été successivement opposé par 100 voix contre 39 à la proposition Jaeger (participation appropriée favorisant l'épanouissement du travailleur) puis par 91 voix contre 54 à la proposition Egli (contre-projet à celui de la commission demandant notamment que les cantons, partis et associations soient consultés dans l'élaboration des

lois d'exécution). Enfin, par 80 voix contre 76 à la majorité de la commission (limitation de la participation selon la situation actuelle).

UNE TOUR DE BABEL

Ces différents votes, qui portent sur des nuances de termes, mais sur des

divergences profondes de finalité de la participation n'ont guère éclairci un débat qui a ressemblé à une sorte de tour de Babel où chacun donnait aux termes utilisés un sens différent.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 13)

LA GARE DE LA LIBERTÉ



VIENNE (AP). — Le dissident soviétique Pavel Litvinov a quitté Vienne mercredi pour Rome, première escale sur le chemin de New-York. Il a prédit que les autorités soviétiques continueraient à exiler en Occident ceux qui critiquent le régime. Voici Litvinov, accompagné de sa femme et de ses enfants, s'entretenant avec un journaliste (à l'extrême-droite).

(Téléphoto AP)

Perspectives printanières

Poussons un soupir de soulagement: le printemps nous arrive aujourd'hui, sans que nous soyons contraints d'annoncer une offensive de nature à mettre en danger la paix du monde. Souhaitons que ne renaisse jamais la fâcheuse coutume des offensives d'automne et de printemps, qui jadis rythmaient de sanglante manière le destin des peuples.

La paix du monde... Ne nous berçons pas de trop d'illusions tout de même. Au Viet-nam et au Cambodge la turberie entretenue par les forces communistes se perpétue, tout comme se maintient la conspiration du silence international autour de ce tragique scandale.

Autour d'Israël, côté Syrie principalement, le feu couve ou jaillit par moments. Personne ne croit à un règlement de paix israélo-arabe permanent dans un proche avenir. Attendons-nous plutôt à des surprises désagréables qu'à de bonnes nouvelles.

Pétrole, mazout, essence: nous voici rassurés, et les Américains avec nous, quant aux livraisons; les embargos sont levés. Dimanche dernier à Vienne, les représentants des pays producteurs ont même poussé la générosité jusqu'à nous annoncer que les prix du pétrole resteront à leur niveau actuel durant les trois prochains mois.

Mais ne nous fions pas trop à ces signes de détente énergétique. Il serait peu sage de croire que les Arabes ont renoncé définitivement à se servir de l'arme du pétrole, pour exercer des pressions politiques, ou autres sur les pays industrialisés. Les Arabes connaissent à présent mieux le pouvoir de cette arme. Il serait surprenant qu'ils la mettent au râtelier ou à la ferraille. Restons vigilants, et préparons d'arrache-pied des solutions de rechange.

Ne nous imaginons pas non plus que le refroidissement des relations entre les Européens de l'Ouest et les Etats-Unis va se dissiper au soleil printanier. C'est plus qu'un rhume. On serait tenté plutôt de parler d'une grippe virale. Pour certains, le virus s'appelle Kissinger: les Européens trouvent le secrétaire d'Etat américain trop agressif, trop « entier ». Ils ne sont pas les seuls.

A Washington, les diplomates de carrière américains trouvent de plus en plus déplaisant son style jugé par trop personnel. Du côté des états-majors militaires, au Pentagone, on craint que Kissinger ne cède trop facilement aux Russes, sur le périlleux terrain du contrôle des armements.

Et là, précisément, des nuages s'amoncellent. Que cherchent les Russes au juste? La vraie détente? Ou ne sont-ils pas, en réalité, déjà engagés dans une nouvelle course aux armements leur permettant, derrière l'écran de fumée de la détente, de surclasser les Américains? On commence à se poser des questions très sérieusement.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

SAINT-BLAISE Directeur fêté

(c) La société de chant «L'Avenir», forte d'une cinquantaine de chanteurs a, récemment, fêté son directeur, M. Roger Sommer, professeur de musique à Neuchâtel. M. Sommer a fait preuve d'un remarquable attachement au chœur d'hommes qu'il dirige depuis 30 ans. C'est, en effet, après la démission du précédent directeur, M. Christian Furrer au mois de février 1944 que M. Sommer prit la direction de la société.

Une petite manifestation au cours de laquelle M. Sommer a été nommé membre d'honneur de la société a marqué la reconnaissance que les membres portaient à sa fidélité.

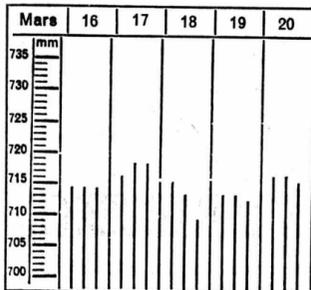
SERRIÈRES

Statistiques paroissiales

(c) A la suite de la récente assemblée de paroisse, on peut citer les chiffres suivants: nombre de foyers, 1010, dont trois foyers collectifs (homes, hôtels); conseil de paroisse: 22 laïques dont trois femmes; députés au synode: deux, dont une femme; élèves de la leçon de religion: 96; élèves des écoles du dimanche: 94; élèves du catéchisme: 68; catéchumènes: 38, dont 21 garçons et 17 filles; baptêmes: 34, dont 12 garçons et 22 filles; mariages: 20, dont 14 mixtes; services funéraires: 48, dont 7 inhumations.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 20 mars 1974. — Température: moyenne, 11,2; min.: 6,3; max.: 16,6. Baromètre: moyenne, 714,4. Vent dominant: direction, est-nord-est; force: faible jusqu'à 12 h 30 ensuite sud-sud-est, faible. Etat du ciel: nuageux, brumeux.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps reste très variable: des périodes ensoleillées alternent encore avec des passages nuageux parfois importants. Quelques précipitations éparées pourront déborder par moment la crête des Alpes à partir du sud. Température en plaine: 13 à 18 l'après-midi. Foehn tendant à faiblir et vents s'orientant au sud-est en montagne.

Naissances

Gilbert et Suzanne ERNST-JUNOD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Tobias
le 20 mars 1974

Krankenhaus Grützenstrasse 34
Spital 8640 Rapperswil
8730 Uznach

Daniel et Stéphane ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Natacha
le 19 mars 1974

Monsieur et Madame Ermanno ZACCOMER

Maternité Verger-Rond 8
Les Cadolles 2000 Neuchâtel

Mireille et Denis MATTHEY-SUTER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Maryline
le 20 mars 1974

Maternité Pourtalès 2046 Fontaines
Neuchâtel

Isabelle a la joie d'annoncer la naissance d'un petit frère

Philippe
le 18 mars 1974

Monsieur et Madame J.-Cl. GOBAT-JOST

Maternité des Cadolles Rocher 36
Neuchâtel

Pas d'église à Hauterive... pour l'instant!

(c) La communauté pour la construction d'un lieu de culte œcuménique à Hauterive, a siégé mardi sous la présidence de M. Jacques Durant, ainsi que nous l'avons signalé dans notre dernière édition. Il ressort du rapport du président que l'exercice 1973-74 fut une année décisive pour la communauté. En effet, des projets de lieu de culte furent présentés aux autorités et à la population sous forme de maquettes lors de la kermesse du mois de juin. En fin d'année, le comité envoya à la population une lettre demandant un soutien financier. Malheureusement, 10% seulement des personnes sollicitées répondirent, mais deux tiers des réponses furent négatives. La fortune actuelle est de 49.968 fr. 95.

Comme le prévoient les statuts, la présidence doit changer chaque année. Cette année, c'est M. Franco Broggi qui prendra les rênes le vice-président président sortant. Les autres membres du comité sont: Mme Blattner et MM. Flammer, Golay, Held, Kottela, Sermaud, le pasteur Février et le curé Peter. Vu le peu d'empressement de la population pour la construction d'un lieu de culte à Hauterive, l'assemblée a pris la décision de mettre ce projet en attente. Le comité est chargé de trouver un local à proximité du centre du village, local qui pourra être transformé en petite chapelle. La kermesse aura lieu le 8 juin et un marché aux puces y sera à nouveau organisé.

COMMUNIQUÉ

Message du président de la Confédération Foire suisse d'échantillons

La Foire suisse d'échantillons, à Bâle, a pour tradition de présenter les produits de notre économie. Point de rencontre des producteurs et consommateurs, des régions, branches et professions, cette foire reflète le niveau de notre développement et présente un instantané de la vie économique de notre peuple.

Que la Foire d'échantillons se déroule à Bâle, voilà qui souligne sa signification internationale. La ville présentant l'avantage d'être à la fois le centre d'une région et le noeud de communication des courants européens pour le commerce et les échanges, cela permet de sentir battre, à la Foire d'échantillons, le pouls de l'Europe économique.

Ces pulsations ont accusé, ces derniers mois, un ralentissement sensible. La protection de notre environnement pose des limites naturelles aux ambitions d'une croissance illimitée. La pénurie mondiale qui touche certaines matières premières, et certaines denrées alimentaires, ainsi que l'évolution des prix que ce phénomène provoque, mettent au jour des problèmes d'un genre particulier et inhabituel qu'il s'agit de résoudre au jourd'hui. C'est une invite à nous affirmer et à découvrir, à mettre en valeur, ce qui assurera notre avenir.

Au nom du gouvernement suisse, je souhaite plein succès à la 58me Foire suisse d'échantillons qui se déroulera du 30 mars au 8 avril 1974 ainsi qu'à la 2me Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie. Je salue cordialement tous les visiteurs suisses et étrangers, tous les hôtes et tous les exposants.

Ernst BRUGGER
Président de la Confédération.

Informations sur le Chili

En raison de la situation dramatique au Chili, le comité neuchâtelois pour l'accueil des réfugiés chiliens organise une conférence donnée par un membre de la délégation de l'Action accueil Chili (Freiplatzaktion für Chile-Flüchtlinge), de retour de Santiago, pour faire rapport sur la situation actuelle dans ce pays. Cette conférence aura lieu, vendredi 22 mars, au grand auditorio du collège des Terreaux.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 17 mars. Graber, Olivier, fils de Pierre-André, restaurateur, Auvernier, et de Marianne-Nelly, née Giroud, 18. Martini, Jonas-Gil, fils d'Emidio, manoeuvre, Bevaix, et de Juana, née Lopez.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 19 mars. Pizzera, Marco-Cédric, serrurier en bâtiment, et Brahier, Isabelle-Chantal, les deux à Neuchâtel; Mesot, Marcel-Philippe, gendarme, Neuchâtel, et Moret, Evelyn-Marie-Madeleine, le Châtelard.

DÉCÈS. — 18 mars. Nicolier, Gustave-Edouard, né en 1889, ancien chef de station, Neuchâtel, époux de Rose-Angèle, née Descombes; Bettinelli, Giuseppe, né en 1891, ancien bûcheron, Auvernier, époux de Teresa, née Locatelli, 19. Rudolf, Otto, né en 1906, ancien chef de train, Neuchâtel, époux d'Hedwig, née Pfister; Berthoud née Herren, Fanny-Emma, née en 1882, ménagère, le Locle, veuve de Berthoud, Maurice-Constant.

COLOMBIER

Des gendarmes pédagogues

(sp) Dans le cadre d'une campagne organisée pour l'ensemble des écoles du canton de Neuchâtel, tous les élèves des classes de 1re et 2me année primaires de Colombier ont récemment été instruits par les soins des agents de la gendarmerie et de la police locale. Ils ont été informés des dangers qu'ils couraient au moyen d'exposés et par des démonstrations sur la route.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

L'ASSO, section du district de Boudry, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Fred KUNZ

épouse de son membre d'honneur, Fred Kunz, de Colombier.



Repose en paix.

Madame Yvonne Froidevaux-Cattin, à Berne;
Monsieur et Madame Freddy Willemin-Cattin et leurs enfants, à Neuchâtel;
Monsieur Louis Herbelin-Froidevaux, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Germain Froidevaux-Clerc, ses enfants et petits-enfants, à Epalinges;
Madame Marguerite Fleischmann-Froidevaux, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles Taillard, Donzé, Farlochetti, Jaggi, Willemin, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gilbert FROIDEVAUX-CATTIN

leur cher époux, beau-père, frère, oncle et neveu, survenu à Berne le 20 mars 1974, dans sa 68me année.

Berne, le 20 mars 1974.
(Weissenbühlweg 33e)

L'incinération aura lieu vendredi 22 mars, à 16 heures, au crématoire du cimetière de Bremgarten à Berne, où le corps est déposé.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux enfants IMC, Rossfeld, Berne, c.c.p. 30 - 26521

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Marcel Huguenin-Berthoud, leurs enfants et petits-enfants, au Locle;

Monsieur et Madame Maxime Girardot-Huguenin et leurs enfants Pascal, Corinne et Michèle, au Locle;
Monsieur et Madame Otto Kislig-Berthoud, leurs enfants et petits-enfants, à Gwatt;

Monsieur et Madame Max Melhi-Kislig et leurs enfants Eric et Roland, à Dielsdorf;

Monsieur et Madame Peter Uhlmann-Kislig et leur enfant Christophe, à Brienz;

Monsieur et Madame Jurg Jössl-Kislig et leur fille Evi, à Therwil, ainsi que les familles Herren, Treuthardt, Berthoud, Matthey-Doret, Doyen, Dutoit, Bourquin, Perrin, Marendaz, Walthert, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Maurice BERTHOUD

née Emma HERREN

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu dans sa 92me année.
2400 le Locle, le 19 mars 1974.
(Etangs 17)

La beauté cachée du cœur, le charme d'un esprit doux et tranquille, voilà la vraie richesse devant Dieu.

I Pierre 3 : 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 21 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hospice de la Côte, à Corcelles (c.c.p. 20 - 391)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

25 36 04 ou 33 17 20



Transports en Suisse et à l'étranger

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le comité de l'Association nationale des Anciens combattants italiens a le pénible devoir de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur

Joseph BETTINELLI

membre actif et fidèle, auquel ils garderont un souvenir ému.

Pour l'enterrement, se référer à l'avis de la famille.

Dieu est amour.

Jean 4 : 16.

Monsieur Frédy Beausire, à Nyon, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Henri Beausire et leurs enfants, à Boudry,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gaston BEAUSIRE

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu subitement le 11 mars 1974, à Paguera (île de Majorque), dans sa 79me année.

Saint-Aubin, le 20 mars 1974.
(Rue de la Sagne 10)

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.
Prov. 19 : 22.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 22 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Léon Probst-Witschi, à Cornaux;

Madame et Monsieur Xavier Schuler-Probst et leurs enfants, à Reiden;
Madame Charles Probst, à Cressier;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Clottu, à Cornaux, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Lausanne,

ainsi que les familles Probst, Witschi, parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Léon PROBST

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a tendrement repris à Lui, à l'âge de 86 ans.

2087 Cornaux, le 20 mars 1974.
(Rue des Fontaines 40)

Seigneur, tu laisses maintenant ton serviteur aller en paix, selon ta parole.

Luc 2 : 29.

L'incinération aura lieu vendredi 22 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Fanfare de Boudry a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Walter NIPP

membre actif de la société, fils de Monsieur Aloïs Nipp et frère de Wolfgang, membres actifs.

Pour la cérémonie funèbre, consulter l'avis de la famille.

Les membres du Groupe missionnaire ont la grand douleur d'annoncer le décès de

Walti

fils de Madame Dolly Nipp, leur chère collaboratrice.

Le Football-Club Bôle a le pénible devoir de faire part du décès de son dévoué junlor

Walter NIPP

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Otto Rudolf-Pfister, à Neuchâtel;

Madame Marie Rudolf-Brosi, à Mâche;

Monsieur et Madame Ernest Pfister et leurs fils, à Châtres;

Monsieur et Madame Paul Wyssenbach et leurs enfants, à Bimpliz, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Otto RUDOLF

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 69me année, après une longue et pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 19 mars 1974.
(Fahys 77)

L'Eternel est ma lumière et mon salut.

Ps. 27 : 1.

Culte au temple de Gampelen jeudi 21 mars, à 14 heures, suivi de l'incinération à Neuchâtel.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, cher papa, tes souffrances sont finies.

Monsieur et Madame Joachim Wyss-Jacot, à la Jonchère;

Madame Arthur Jacot et famille;
Madame Frieda Pelizzi et famille;
Madame Edmond Jacot;

Madame Modeste Jacot;
Monsieur et Madame Georges Jacot et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel JACOT

leur cher papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 80me année, après une pénible maladie supportée vaillamment.

2034 La Jonchère, le 19 mars 1974.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 21 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Gustave Nicolier-Hubacher; Monsieur et Madame Gustave Nicolier, à Sion, leurs enfants et petite-fille, au Pakistan;

Monsieur et Madame Kurt Hofmann-Nicolier, à Amsterdam;

Monsieur et Madame Arnold Hubacher, à Montreux,

les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gustave NICOLIER

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris subitement à Lui, dans sa 85me année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 18 mars 1974.
(Trois-Portes 71)

Mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.

Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu jeudi 21 mars, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Monsieur

Gustave WILLIOMENET

21 mars 1964 - 21 mars 1974

Dix ans déjà que tu nous as quittés, ton souvenir reste gravé dans nos cœurs. Savagnier, le 21 mars 1974.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

IN MEMORIAM



Anna NEYER

21 mars 1973 - 21 mars 1974

Un an déjà que brusquement ta voix s'est tue, tes yeux se sont clos pour toujours, mais dans nos cœurs ton souvenir demeure.

Ton époux, tes enfants et petits-enfants.

R.I.P.

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de sa pénible épreuve, la famille de

Monsieur Jean-Pierre BLANCHARD

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs dons, l'ont entourée durant ces pénibles moments, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Vevey, Villiers, Colombier, mars 1974.

Corsaire

Ce soir, concours de "ROCK AND ROLL"

Finale 28 mars

Patronné par le club "ZOU"

HOTEL CENTRAL BAR 1er ÉTAGE

Ouvert de 9 h à 24 h
NEUCHÂTEL - Treille 9

Société de musique - Neuchâtel

Ce soir, à 20 heures
SALLE DES CONFÉRENCES
SIXIÈME CONCERT
D'ABONNEMENT

Orchestre de chambre de Lausanne

Direction: VICTOR DESARZENS
Soliste: ARLETTE CHEDEL, alto
(Œuvres de Mozart et Frank Martin)
Location: Agence Strübin, librairie
Reymond, tél.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le transport par tram des élèves de Boudry fréquentant Cescole Véhicules bondés: les parents s'inquiètent, mais les écoliers ne sont pas toujours disciplinés!

— On peut considérer comme un miracle le fait qu'un grave accident ne se soit pas encore produit à Boudry, au moment de l'arrivée des trams transportant les élèves de Cescole...
Les parents sont préoccupés. On le

comprend à la vue des adolescents, souvent turbulents, qui au lieu d'attendre raisonnablement que le tram s'arrête, s'installent sur les marches des voitures et sautent à terre durant la marche.
En outre, ils considèrent que les

voitures sont trop bondées, mal surveillées et des plaintes sont même parvenues à la commune. Une solution à ce problème est-elle possible? On s'est adressé aux intéressés:
● L'autorité communale: une lettre a été envoyée à la direction de la Compagnie de trams, faisant état des plaintes de parents et demandant la mise en service d'une voiture supplémentaire ou l'application d'autres mesures aux heures de pointe concernant les élèves de Cescole. Les T.N. ont répondu qu'il leur était impossible de prévoir une voiture supplémentaire, le personnel roulant et le matériel faisant défaut mais ils ont promis d'étudier le problème. Les autorités sont conscientes des difficultés auxquelles se heurtent les T.N., déclare Mme Dupuis, conseillère communale, qui ajoute que la direction de Cescole a approuvé cette démarche.

● T.N.: M. Péclard, chef d'exploitation, est catégorique:
— Avant de répondre à la commune de Boudry, on a procédé à une enquête d'une semaine qui a prouvé que si les élèves sont un peu serrés, en revanche, les normes de sécurité fédérales sont respectées.

T.N.: NOUVELLES MESURES DE SÉCURITÉ
Les T.N. ont néanmoins pris en considération la crainte des parents. Depuis le 29 janvier, un agent supplémentaire surveille la seconde voiture du convoi afin de maintenir la discipline et de veiller à la sécurité des enfants. Au départ de Cescole, il y a trois agents, dont un descend à Areuse, ce qui fait que les deux voitures restent sous un contrôle jusqu'à l'arrivée à Boudry.

La solution, puisqu'il est impossible de compter sur un véhicule supplémentaire, ne serait-elle pas plutôt d'inviter les écoliers à faire preuve d'un peu plus de sagesse? En effet, malgré les conseils prodigués à l'école, certains jeunes usagers des T.N. font encore preuve d'un manque de discipline. On ne répond pas toujours poliment aux remarques des agents et n'a-t-on pas même enregistré récemment des conflits regrettables provoqués par des enfants inconscients? Sans compter de légers actes de vandalisme à l'égard du matériel ou encore les enfants qui s'amuse à au milieu de la voie.

Les parents devraient également intervenir auprès de leurs enfants pour leur expliquer le danger d'une attitude trop turbulente. Enfin, on devrait mieux comprendre le travail du personnel roulant qui souvent consent à des sacrifices pour assurer au mieux le service.

ET LES CYCLOMOTORISTES!

On ne peut aussi s'empêcher à cette occasion d'inviter les jeunes cyclomotoristes à rouler prudemment aux heures de pointe. En effet, durant quelques minutes, quatre fois par jour, le trafic automobile et de piétons augmente sensiblement à l'entrée et à la sortie des usines et des bureaux. En attendant qu'une solution intercommunale ou régionale intervienne dans le cadre d'une conception globale des transports et afin que les T.N. puissent aller de l'avant, que les transports publics deviennent plus attrayants et que les parents ne tremblent plus...

Un endroit dangereux à Areuse et de jeunes cyclomotoristes on ne peut plus indisciplinés

D'un de nos correspondants:

Autrefois chemin tranquille ne desservant qu'un hameau, la rue Pierre-Beau maintenant prolongée par la nouvelle voie conduisant à Cescole, est devenue très passante aux heures où les élèves se rendent à l'école et en reviennent.

Seul le débouché ouest sur la route de Colombier-Areuse a été amélioré (îlot, signal «stop» et miroir)... ce qui n'a pas empêché, hélas, un premier accident mortel de se produire mardi à midi, accident dont a été victime un adolescent, élève de Cescole. Il s'est du reste déjà produit un certain nombre d'accrochages et journalièrement de nombreux risques d'accrochage existent sur ce tronçon étroit dénommé rue Pierre-Beau, tronçon rendu encore plus étroit par le stationnement de voitures, côté sud. Les véhicules roulant d'ouest en est doivent mordre sur la gauche rendant toutes manœuvres de croisements et de dépassements difficiles sinon impossibles.

COMPORTEMENT INADMISSIBLE

Autre fait à signaler: le comportement inadmissible des jeunes cyclomotoristes qui s'entêtent à ne pas tenir compte des leçons d'éducation routière reçues à l'école. Ils roulent en pelotons, à trois ou quatre de front parfois, font du slalom, remorquent d'autres camarades, circulent à plus de 30 km/h, se placent en rang devant les voitures au «stop», stationnent en groupe obstruant la chaussée par exemple autour de l'îlot, etc...

En bref, ces indisciplinés font exactement tout ce qu'on leur a signalé comme étant interdit et dangereux. Quelles mesures voudront bien prendre les autorités pendant qu'il en est temps? La question leur est posée.



La rue Pierre-Beau: un peu d'ordre s'il vous plaît!

(Avispress - J.-P. Baillod)

Au tribunal de police de Boudry Lorsque le président joue au papa...

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. Lecture fut donnée de trois jugements concernant des causes évoquées au cours de la dernière audience. A. E., de Boudry, est condamné à quinze jours de prison avec sursis pendant deux ans et à 70 fr. de frais. M. C., de Neuchâtel, s'en tire avec 20 fr. d'amende et 70 fr. de frais et R. G., de la Chaux-de-Fonds, paiera 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

S. R., de Travers, prévenu de vols, est un délinquant primaire et pour cette raison, obtient le sursis pour sa condamnation à 50 jours de prison, dont à déduire 15 jours de préventive subie. Il paiera en outre les frais se montant à 350 francs.

C. G.-G. de Peseux n'a pas versé à la caisse des services industriels de la Chaux-de-Fonds une somme saisie sur son salaire par l'Office des poursuites. Si elle paie dans le délai imparti une somme de 300 fr., bénéficiant ainsi d'un retrait de plainte, elle obtiendra le sursis pour la condamnation de six jours de prison que prononce le tribunal et à laquelle s'ajoutent 45 fr. de frais.

C. D., de Bevaix, a circulé sur une distance de deux cents mètres avec un moto qui venait de réparer, mais qui n'était pas munie de plaques réglementaires. Le président l'admoneste paternellement en lui faisant entrevoir les conséquences d'une rechute et ne le condamne qu'à trois jours de prison, 75

fr. d'amende et 40 fr. de frais, le sursis étant accordé pour une durée de deux ans.

G. R., de Neuchâtel, a perdu la maîtrise de son véhicule en circulant sur la N 5 et celui-ci a heurté un poteau de la ligne du tramway. Fortement commotionné par le choc, il put faire avertir la direction des T.N. par un de leurs employés retraités de ceux-ci, mais n'informa que plus tardivement la gendarmerie. 100 fr. d'amende et 50 fr. de frais sanctionneront cet «oubli».

R. V., de Neuchâtel, doit répondre de perte de maîtrise de son camion et éventuellement d'ivresse au volant. Il n'a pu stopper son véhicule derrière une voiture arrêtée à un feu rouge. Le prévenu savait d'autre part que les freins de son camion n'étaient pas en bon état, mais ce n'est qu'au moment de l'accident qu'ils refusèrent tout usage. Quant à l'ivresse, elle semble assez problématique. Un premier test a donné 0,7‰, un second, trente minutes plus tard 0,8‰, et enfin une prise de sang, une heure et demie après, 1,13 pour mille. Le jugement sera rendu à huitaine.

E. F., de Corcelles, comparait à nouveau pour avoir enfreint à plusieurs reprises une interdiction d'auberge. Il fera cinq jours d'arrêts et paiera 30 fr. de frais. W. W., de Colombier, n'a pas versé à la caisse de compensation des montants retenus sur le salaire de ses ouvriers. Bien que sa situation soit assez embrouillée, une chance lui est donnée d'éviter la prison en versant un montant de 300 fr. jusqu'à mardi, le jugement devant être rendu le lendemain. M. Wr

au Jour le jour

Lorsque l'habit ne fait plus le moine...

«La Baguette» s'est laissé dire Nemo, est si souvent sur la brèche que les uniformes de ses musiciens s'usent. «La Baguette», cette batterie-fanfane bien connue des Neuchâtelois, a participé à quarante Fêtes des vendanges; et on ne compte plus les innombrables concerts qui ont agrémenté la vie de la cité durant les 41 années de son existence.

Fondée le 8 mars 1933, elle inaugura son premier uniforme en 1933, qu'elle remplaça en 1953. Sa présentation est parfaite: drap bleu et bardières blancs. Elle a adopté la tenue classique des cliques françaises, dont elle joue par ailleurs de nombreux airs. Clairs, cors et tambours, sou-

vent précédés d'un groupe de majorettes, cet ensemble s'est forgé une solide réputation et a gagné de nombreux lauriers à l'étranger.

Pour l'heure, les lauriers ne suffisent pas, Nemo sait que c'est d'une aide financière que «La Baguette» a besoin, pour renouveler cet uniforme usé par les ans. Ses responsables suggèrent à chaque ménage neuchâtelois de verser un ou plusieurs francs, pour appuyer d'une manière tangible les projets de la fanfare, qui pourra ainsi défiler dans une nouvelle tenue impeccable aux prochaines manifestations.

NEMO



Une retraite à l'administration communale

● RÉCEMMENT, M. Jean-Pierre Ghelfi, directeur des finances, a reçu à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de sa retraite à fin mars et en présence de ses collègues de travail, M. Charles Calame.

Engagé le 15 septembre 1948 par les services industriels en qualité de porteur de factures, puis de releveur pour les Services de l'électricité et du gaz, M. Calame est entré au service des contributions le 1er avril 1967. Il a été chargé des liaisons avec le Centre électronique de gestion, de la tenue à jour des fichiers, de la recherche de taxations pour les communes et les agences de renseignements. Un des seuls employés de ce service à pouvoir travailler au fichier et dans les différents groupes d'impôts, M. Calame a assumé ses tâches avec efficacité, conscience et bonne humeur.

Pour les personnes âgées du Vieux-Neuchâtel

● LA communauté des Halles et du Vieux-Neuchâtel, qui préside M. K. Jaquet, organise le 2 avril, au restaurant du Marché, une petite fête à l'intention des personnes âgées ayant vécu dans ce quartier. Les participants recevront une collation et une attention.

Cette association de cent vingt commerçants du quartier a pour but de défendre les intérêts de la vieille ville aussi bien historiques que financiers et voue également son attention aux choses sociales. C'est ainsi qu'elle organise une campagne dans le cadre de la Quinzaine de Neuchâtel, dont le bénéfice intégral est versé à des bonnes œuvres.

L'enfant et l'expression par le jeu: une réalité peu rassurante

● UN problème: les places de jeux pour enfants sont-elles à revoir dans leur conception intrinsèque ou faudrait-il rééduquer les parents quant à leur mode d'existence?

Inepte ou valable, cette question a néanmoins été la principale préoccupation des invités de l'Ecole des parents, mardi soir, dans le cadre de «L'enfant et l'expression par le jeu». Cette conférence, la troisième de la série traitant des moyens d'expression de l'enfant, avait pour but de sensibiliser les parents à la nécessité des places de jeux. C'est pourquoi un film, réalisé il y a 20 ans, sur les terrains de jeux Robinson par Pro Juventute, a été passé. Malgré la désuétude des images, le caractère informatif est toujours d'actualité: les enfants ont besoin de se créer un monde à eux, là où ils se sentent à l'aise. Le contenu de ce documentaire a ensuite été interprété différemment, selon les con-

victions de chacun des hôtes, Mmes Portenier, du Mouvement pour la protection de l'environnement, et Bonnet, représentant les parents, MM. Allemann, conseiller communal, Béguin, architecte, Vanel, représentant de Pro Juventute, Racine, animateur du jardin Robinson, du Lignon à Genève, et Dubois, représentant immobilier.

ENQUÊTES RÉVÉLATRICES

De la masse d'informations et de témoignages entendus, il ressort qu'au détriment des enfants, la protection de la nature et le maintien d'une propriété quasi-aseptique sont préférés. Les enquêtes sont révélatrices à ce propos puisque les parents interrogés aménageraient un espace libre en pelouses, jolis parterres de fleurs, etc... Mais pas d'endroit où l'on aurait laissé pousser de mauvaises herbes, où les enfants auraient à creuser des trous, à grimper aux arbres, à jouer avec de la terre et des cailloux!

Dans tous les cas, il faut différencier la ville neuve de la ville existante. A Neuchâtel, par exemple, si l'urbanisme des quartiers du XIXe siècle ne laisse pas de place aux terrains à jouer c'est parce qu'au moment de leur construction, les voitures n'existaient pas, les rues appartenant aux piétons et aux enfants. En ce qui concerne les nouvelles cités, on essaie de les équiper avec de telles places mais, comme l'ont montré les diapositives de M. Allemann, leur aménagement n'est pas idéal: trop de béton, de rigidité et par ailleurs trop de jeux «déjà construits» qui empêchent l'épanouissement de la créativité de l'enfant.

Devenu sans importance pour les adultes, le jeu est pourtant un élément indispensable au développement de cet enfant que l'on préfère bien habillé, trop bien nourri mais que l'on oublie, dans le choix en faveur d'un certain système économique et d'urbanisme, de la voiture, du confort, du luxe, etc...

En vérité, ce choix suppose les mêmes critères négatifs, les mêmes paramètres de la structure sociale que l'on retrouve dans les problèmes de pollution, de consommation et autres grands maux.

C.B.

Motocycliste blessé

● HIER vers 12 h 50, M. H.S., domicilié aux Verrières, circulait au volant d'une voiture rue Guillaume-Farel. Débouchant au Clos-de-Serrières, il a heurté avec son véhicule la motocyclette pilotée par M. Philippe Bourquin, âgé de 19 ans et domicilié à Neuchâtel, qui circulait rue de Tivoli en direction de Serrières. Souffrant d'une fracture à la jambe gauche, ainsi que de coupures à la main droite et au pied gauche, le motocycliste a été transporté à l'hôpital de la Providence.

Cyclomotoriste légèrement blessée

● AU guidon d'un cyclomotoriste Mlle C.B., âgée de 14 ans et domiciliée à Cormondrèche, circulait hier vers 13 h 35 rue du Seyon. En tentant un dépassement, elle perdit la maîtrise de son véhicule dont une roue s'était coincée dans un rail de la voie du tram. La jeune cyclomotoriste fit une chute, tandis que son cycle heurta l'avant de la voiture conduite par Mme R.J., de Cormondrèche également, qui arrivait en sens inverse. Légèrement blessée, Mlle B. a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins sur place.

Information nouveau style à l'Université Une journée consacrée aux futurs étudiants

La grande salle de la Cité universitaire était pleine hier matin d'une jeunesse avide d'études supérieures, venue là pour s'informer de ce que peut lui offrir l'Université de Neuchâtel et ses quatre facultés.

Renouvelant une formule de relations publiques qui donnait des résultats plus ou moins satisfaisants, parce que parents et enfants en faisaient un usage inégal, la direction de l'Université a choisi cette

à cette jeunesse dont un certain pourcentage est susceptible de s'intéresser à des études supérieures.

C'est ainsi qu'hier matin, environ 300 jeunes gens et jeunes filles et quelques-uns de leurs maîtres occupèrent la salle de la Cité pour y apprendre ce qu'était l'Université. Il y avait là des Neuchâtelois bien sûr, mais aussi des Chaux-de-Fonniers, du gymnase (163) et de l'Ecole de commerce (69), des Biennois du gymnase français (9), des Juraissiens de l'école cantonale de Porrentruy (46) et d'autres encore venus de toute la région neuchâteloise.

Au cours de l'orientation générale sur les études universitaires, le recteur Sörensen, expliqua surtout dans quel esprit il convient d'aborder de telles études pour en profiter au maximum. Liberté dans l'organisation de ses propres études, mais liberté qui doit se payer et dont il faut faire un certain apprentissage, esprit critique constructif dans le sens de la recherche et non dans celui de l'hostilité ou de la contestation un peu bête, dans lequel s'embourne facilement certains adolescents!

LE MEILLEUR MODE D'EMPLOI

Où étudier? se demanda le recteur qui eut soin de souligner les avantages et les inconvénients inhérents à une uni-

versité du format de celle de Neuchâtel dont l'effectif est de 1500 étudiants, mais où, s'empressa d'ajouter M. Sörensen, on peut faire d'excellentes études. Comme on peut en faire dans de plus grandes universités suisses!

Cet exposé d'ordre général qui faisait une large part au côté humain, si l'on peut dire, des études supérieures, a sans doute été fort apprécié par le jeune auditoire. Le recteur venait, sans trop insister, de lui donner les éléments les plus utiles du meilleur «mode d'emploi» pour réussir dans ce domaine.

Ce fut alors au tour des doyens des diverses facultés: lettres, théologie, droit, sciences économiques et sciences, de parler de leur section en les présentant succinctement.

VISITE DE LA MAISON

Après le repas servi dans le réfectoire aulais, les jeunes visitèrent la «maison» par groupes allant dans les facultés et les instituts se faire une idée si possible plus précise encore de tel ou tel secteur susceptible de les intéresser dans un très proche avenir.

Des entretiens complétaient judicieusement cette large information, nécessaire à une jeunesse placée à un virage capital.

G. Mt

Pour la 13me heure musicale de Cortailod Un concert d'orgue inhabituel

Décidément, les organisateurs des «Heures musicales» de Cortailod ont la main heureuse. En faisant appel à MM. André Luy et François Altermath, organistes, ils ont permis la réalisation d'un concert de deux orgues — ce qui n'est pas très fréquent et pour cause — qui avait attiré un nombreux public très enthousiaste. Ce concert avait été rendu possible grâce à l'installation d'un positif par MM. J. Neidhardt et G. Lhôte, facteurs d'orgues de Saint-Martin et constructeurs de l'orgue actuel du temple. Ceci a permis une parfaite homogénéité des sons et donné l'occasion à André Luy et François Altermath d'offrir aux auditeurs un concert d'une haute teneur musicale.

DES ŒUVRES PEU CONNUES

Au programme, des œuvres peu connues et dont les plus anciennes (XVIIe et XVIIIe siècles) se signalent par le fait que les deux orgues se répondent alors que dans d'autres, plus récentes, les organistes jouent davantage ensemble, les sons s'entre-mêlant plus intimement. De ces anciens compositeurs, nous citons la joie d'entendre une Canzona «La Lucchesina» de G. Guami, pleine de finesse et deux Sonates pour deux orgues de D. Scarlatti, dont les sons flûtés furent magnifiquement rendus

par le positif. Un très court Concerto de G.-B. Lucchinetti illustrait fort bien ce qu'on peut obtenir de l'orgue dans la douceur et obtint un très grand succès.

Dans le Concerto No 2 en la mineur de A. Soler et dans «Duplum» de Schroeder, la construction de l'œuvre change et les sons combinés sont d'une richesse infinie, avec dans la seconde œuvre un solo de l'orgue positif. Une «Première Fantaisie» de J. Alain par F. Altermath seul où la virtuosité le dispute à l'harmonie et une «Sonate en trio No 3 en ré mineur» de J.-S. Bach par André Luy, où les jeux de bourdon accompagnent deux autres voix, donnant ainsi toute la profondeur et la richesse propres à l'œuvre de Bach, permirent aux auditeurs de goûter au talent des deux organistes.

LE SOMMET DU CONCERT

C'est avec «Voluntary for a double organ» de J. Stanley que se terminait ce magnifique concert. Cette œuvre véritable sommet de ce concert, est majestueuse sans trop de puissance toutefois. Elle s'élève telle une hymne de paix, servie par l'accord parfait des instruments et une interprétation magistrale de A. Luy et F. Altermath.

F. P.

MARIN-ÉPAGNIER

Quarante-trois ans dans la même entreprise!

Le directeur de la fabrique de cycles et cyclomotoristes Allegro, à Marin, M. Francis Grandjean a pris congé récemment d'un très fidèle collaborateur de son entreprise.

M. Marcel Winkler entra dans cette fabrique en 1931 en tant que mécanicien de précision pour la fabrication de l'outillage destiné au montage des vélos et vélomoteurs et des pièces spéciales.

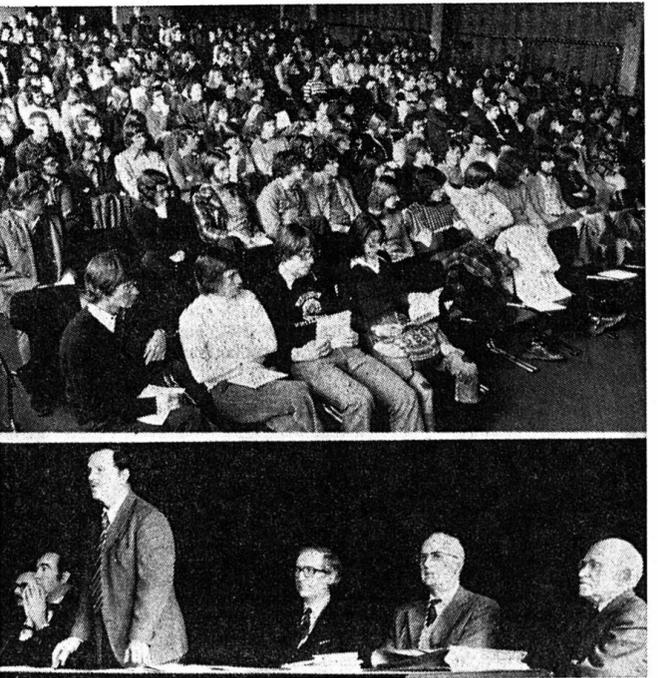
Il y a quinze ans, M. Winkler eut droit à la retraite, mais il a toujours tellement aimé son métier qu'il demeura à son poste.

Il a ainsi accompli 43 ans dans la même entreprise qu'il n'a quittée qu'à l'âge de 80 ans, tout récemment.

SAINT-BLAISE

Centralisation du trafic marchandises à la gare de Saint-Blaise BN

A partir du 1er avril, tout le trafic marchandises (détail et wagons complets) de Saint-Blaise sera centralisé à la gare de Saint-Blaise BN. Dorénavant, la gare de Saint-Blaise CFF ne traitera plus que le trafic voyageurs et les bagages accompagnés. Cette mesure évitera aux destinataires des marchandises les pertes de temps dues aux fourvolements, qui étaient relativement fréquents du fait de l'existence des deux gares. En outre, la gare de Saint-Blaise BN est plus proche de l'agglomération, et son accès se révèle plus aisé.



S'adressant à son jeune auditoire, le recteur, M. Werner Sörensen, explique l'Université et définit l'esprit qui doit présider à ces études supérieures. Il est entouré (de gauche à droite) de MM. W. Rordorf (vice-doyen de la faculté de théologie), des doyens W. Form (sciences), A. Schneider (lettres), P. Burgat, et du vice-président H. Thévenaz (sciences économiques).

(Avispress - J.-P. Baillod)

AVIS OFFICIELS



Par suite de la démission honorable du titulaire, la Fondation François-Louis Borel met au concours le poste de

directeur

de son Centre pédagogique, à Dombresson, Institution pour enfants d'âge scolaire, atteints de troubles du comportement.

La préférence sera donnée au candidat pouvant justifier :

- des titres reconnus par la législation cantonale en matière d'instruction publique
- d'une solide expérience professionnelle
- des aptitudes indispensables à la direction d'un personnel enseignant, éducatif, administratif et de maison
- d'un sens aigu des responsabilités.

Le cahier des charges ainsi que tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat aux maisons d'enfants, château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 21 11 81, interne 408.

Entrée en fonction : août 1974 ou à convenir.

Trattement : à définir selon l'âge, la formation, l'expérience et les activités antérieures, dans le cadre des dispositions légales actuelles.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae détaillé, photocopies de titres et certificats, références, doivent être adressées jusqu'au 10 avril 1974 au président de la commission de surveillance de la Fondation François-Louis Borel, M. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat, chef du département des Finances, château, 2001 Neuchâtel.

Mise à ban

Avec l'autorisation de la présidente III du Tribunal du district de Neuchâtel, M. Jean-Victor Degoumois met à ban sa propriété des Sablons 8, à Neuchâtel, constituant l'article 7465 du cadastre de Neuchâtel.

Cette mise à ban porte sur la place de l'article 7465, plan folio 22 No 272 de 1008 m².

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de stationner sur ladite place, ou d'en gêner l'accès.

Les contrevenants sont passibles de l'amende prévue par la loi.

Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles. Neuchâtel, 6 mars 1974.

Jean-Victor DEGOUMOIS

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, 12 mars 1974.

La présidente III du tribunal,

G. FIALA

MISE A BAN

Avec l'autorisation de la présidente III du tribunal du district de Neuchâtel, Monsieur Bruno STOPPA, entrepreneur à Neuchâtel, met à ban les articles 1154 et 2068, P1 fol 1 Nos 131 et 210 du cadastre de Lignières.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée d'utiliser le passage No 131 et notamment de parquer tout véhicule quel qu'il soit sur l'ensemble des articles 1154 et 2068.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des infractions commises par les mineurs placés sous leur surveillance.

Neuchâtel, le 6 mars 1974.

Par mandat : Denis Wavre.

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, le 8 mars 1974.

La présidente III du tribunal

G. FIALA

IMMEUBLES

Je cherche à acheter

MAISON

de 1 ou 2 appartements, région Cofrane - les Geneveys-sur-Cofrane.

Ecrire sous chiffres KH 793 au bureau du journal.

Appartements à vendre à Chez-le-Bart

5 pièces 115 m² à partir de Fr. 170.000.—

Garages séparés Fr. 12.000.—

VUE SUR LE LAC - SITE TRANQUILLE
CHEMINÉE DE SALON
CONSTRUCTION SOIGNÉE

Pour traiter, s'adresser à :

Promotion Immobilière Neuchâtel S. A.
rue du Môle 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 70 52

Fiduciaire SEILER & MAYOR
rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59

VENDRE FENIN APPARTEMENTS

4 pièces dès Fr. 125.000.—
Garages Fr. 14.000.—

Cuisine agencée, avec machine à laver la vaisselle. Cuisinière électrique 4 plaques.

Grand frigorifique. Tapis tendus.

Financement hypothécaire 80 %.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Achetez votre MACULATURE au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

A VENDRE

A Saint-Blaise Perrières 28 et 30

Beaux appartements, tout confort, grand balcon, vue imprenable, situation tranquille.

3 pièces 91 m² dès Fr. 150.000.—
4 pièces 103 m² dès Fr. 175.000.—
4 1/2 pièces 116 m² dès Fr. 195.000.—
5 pièces 123 m² dès Fr. 200.000.—

Tapis tendus. Cuisine agencée, frigo. Ascenseur. Cave. Place de parc dans garage commun tempéré. Service de concierge. Aménagement final (papier peint et tapis tendus) au choix du preneur.

Crédit hypothécaire à disposition 60 % en premier rang.

Possibilité d'obtenir un second rang avec garantie supplémentaire.

Pour traiter :

Etude François Cartier
Rue du Concert 6
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 55-6

Etude Bernard Cartier
Rue de la Gare 11
Marin
Tél. (038) 33 35 15 ou 33 40 16.

A vendre à l'est de Neuchâtel

IMMEUBLE LOCATIF

de 16 appartements.

Nécessaire pour traiter :

Fr. 400.000.—

Faire offres sous chiffres LI 794 au bureau du journal.

A vendre à Cortaillod

villa de 5 pièces

Nécessaire pour traiter :

Fr. 80.000.—

Faire offres sous chiffres FC 788 au bureau du journal.

Je vends en ville, mon

APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, d'une surface de 122 m², 2 salles d'eau, cuisine agencée, terrasse, vue, place de garage, chauffé.
Prix exceptionnel : 178.000.—
Ecrire sous chiffres CZ 785 au bureau du journal.

A LOUER

A louer au Mont-des-Verrières, pour le 1er mai,

appartement de 4 pièces

Coulage de lait à faire. Se renseigner auprès du président, M. Ernest Aellen, tél. 66 13 83.

A louer à NEUCHÂTEL

surface de 100 m² bel appartement de 3 pièces

pour bureaux, cabinet médical, étude, écoles, etc. Loyer progressif, départ Fr. 600.— par mois + charges.

Possibilité d'aménagement au gré du preneur. Places de parc.

Service Immobilier BALOISE, pl. Pépinet 2, Lausanne, tél. (021) 22 29 16.

A louer à Neuchâtel

rue de l'Orée - rue des Fahys, pour date à convenir,

APPARTEMENTS

7 logements de 3 pièces à partir de Fr. 560.—

1 logement de 4 pièces à partir de Fr. 740.—

charges non comprises.

Appartements tout confort avec vue sur le lac.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A LOUER A NEUCHÂTEL, pour le 1er août 1974,

VILLA MODERNE, 9 pièces

Situation tranquille, quartier ouest de Neuchâtel (Trois-Portes) avec verdure et vue.

Deux entrées. Rez-de-chaussée : 5 pièces spacieuses, dont une salle de jeux, W.-C. avec douche.

1er étage : 4 pièces (dont salon de 8 m 55 x 6 m 15 avec cheminée), belles boiseries, cuisine aménagée avec tout le confort, terrasse avec cheminée.

Bail envisagé : 8 à 10 ans. Prix : 2500 fr. par mois, y compris un garage, (+ chauffage assumé par le locataire).

Garage, 1 box supplémentaire disponible.

Cette location conviendrait particulièrement à une personne ayant une profession libérale qui a besoin de bureaux ou cabinet.

Pour visiter et traiter :

FIDIMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A LOUER

Appartement modeste aux Parcs

de 2 chambres, cuisine et dépendances ; bien situé. Loyer : Fr. 80.— par mois. Libre le 24 mars 1974.

Appartement à Boudevilliers

de 2 chambres, cuisine et dépendances ; bien situé. Loyer : Fr. 170.— par mois + Fr. 50.— pour le chauffage. Libre en avril 1974.

Appartement à la Coudre

de 3 1/2 pièces, cuisine, salle de bains, salle de douches, vue, terrasse, garage. Loyer : Fr. 850.— par mois, charges comprises. Libre immédiatement.

Studio meublé près du centre

cuisinette et salle de bains. Loyer : Fr. 250.— par mois. Libre immédiatement.

S'adresser à l'Etude de Me Albert Brauen, notaire, tél. (038) 25 96 35.

A louer à CHEZ-LE-BART appartement moderne de 3 pièces

Vue sur le lac. Libre immédiatement ou date à convenir. Tél. 24 70 52.

A louer

LOCAL COMMERCIAL

d'environ 30 m², avec lave-mains et W.-C., situé à la rue des Fahys, à Neuchâtel. Loyer Fr. 250.— plus charges.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer

GARAGE

dans garage collectif tempéré, à la rue des Fahys 123, à Neuchâtel. Loyer : Fr. 70.—

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Appartement

au centre de la ville ; 4 chambres, bain, grande terrasse, balcon abrité, cave, chauffage général, soleil, verdure et vue magnifique. Arrêt bus et parc auto à côté de la maison. Dans le même immeuble-villa,

locaux

installés pour l'horlogerie, 60 m², petit bureau, 2 W.-C., lavabo, vestiaire, très bien éclairé, peut aussi convenir pour physiothérapeute, masseur, éducation physique, etc. A louer ensemble ou séparément, pour le 24 août. Prix raisonnable. Téléphoner au 25 42 52.

A louer pour date à convenir, à la rue des Fahys, à Neuchâtel,

Les Cèdres

BOUDRY

A louer dès maintenant

appartements

3 1/2 pièces 92 m² à partir de Fr. 510.—

A louer dès le 30 juin

2 1/2 pièces 70 m² à partir de Fr. 420.—

4 1/2 pièces 107 m² à partir de Fr. 620.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant :

cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

BEVAIX, Monchevaux 8-10-12

A louer pour le 31 mars 1974 ou date à convenir :

beaux appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

tout confort, cuisines équipées, ascenseurs, etc. S'adresser à :

Gérance des Immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, Interne 454.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, dans une villa à Vieux-Châtel,

logement de 2 pièces avec confort

Loyer mensuel : 200 fr. + charges. Le locataire devra exécuter quelques travaux chez une personne âgée.

A louer au

Landeron

1 appartement de 4 1/2 pièces

cuisine agencée. Loyer : 610 fr. + charges 80 fr. Libre dès le 1er mai 1974. Tél. (038) 51 36 39.

A louer au Landeron, immédiatement ou pour date à convenir,

appartements tout confort

4 pièces : Fr. 625.—
3 pièces : Fr. 480.— et Fr. 485.—
1 pièce : Fr. 220.—
charges comprises. S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer, pour le 24 avril, à une seule personne, à Peseux, situation tranquille,

STUDIO non meublé

laboratoire de cuisine agencé. Loyer : Fr. 220.— plus charges, place de parc. Indiquer la profession, l'employeur et le gérant actuels.

Faire offres à la fiduciaire Herschdorfer, Terreaux 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 32 27.

A louer appartement meublé

4 pièces, à Hauterive.

Fiduciaire Béreaneck. Tél. 25 26 26.

Lire en page 6 les rubriques suivantes :

ENCHÈRES

DEMANDES A LOUER

Appartements de vacances

CHAMBRES

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Sablons,

chambre indépendante meublée

avec jouissance du balcon.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

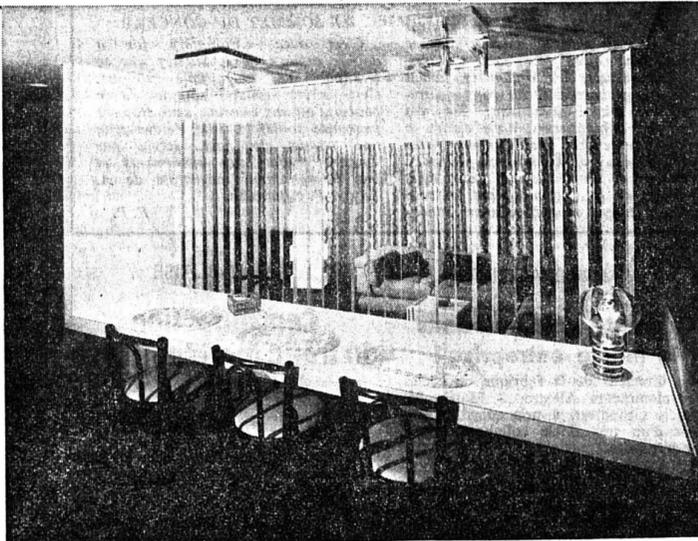
chambres indépendantes meublées

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout.

Il n'y a qu'une seule manière de faire un placement sûr de nos jours : investir dans la pierre. D'un seul coup vous logez votre famille, vous vous mettez à l'abri des hausses de loyer et vous faites un placement qui ne dévalue pas. Vous trouverez aux Chevrons, à Peseux, des appartements d'une conception nouvelle, moderne, agréable à vivre.

résidence «les chevrons»

Vous pourrez même, si vous le désirez, adapter le nombre de pièces à vos besoins. Vous pouvez ainsi prévoir des chambres pour l'avenir et entre-temps les louer en studios. C'est une des nombreuses possibilités offertes. Vous vous en rendez mieux compte sur place, en visitant les appartements pilotes, décorés par Marcel Jacot, la Chaux-de-Fonds.



un placement sûr

Visites les mardi et jeudi de 19 à 22 heures ou sur rendez-vous

Les prix 1973 sont valables jusqu'au 30 juin 1974



Touraine S. A.
Les Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55



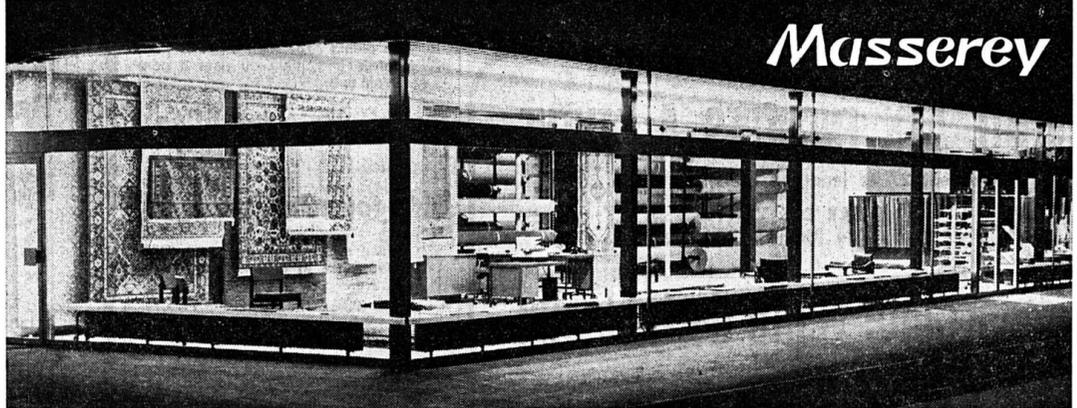
Elégant costume jersey ceinturé, modèle « La Maille » **359.-**

Ravissant deux-pièces en jersey lavable, modèle « La Maille » **339.-**

la maison du tricot

Neuchâtel:
20, rue de l'hôpital

mêmes maisons à: Lausanne Genève Neuchâtel Bâle La Chaux-de-Fonds Fribourg



Masserey

Masserey

● SUPERBE CHOIX DE RIDEAUX :
Des rideaux prêts à poser ?
Du tissu décoratif à l'emporter ?
Un intérieur agréable et habillé ?

Venez chez MASSEREY
Parcage facile devant le magasin.
Choix agréable et aéré.

● EXPOSITION NOUVELLE avec les tonalités 1974.
Nous souhaitons vous conseiller et vous meubler avec goût.

MAGASIN
8 vitrines - 2 étages
PORTES-ROUGES 131-133

PARC ARRÊT DU TROLLEYBUS

Rideaux sur mesure - simplement à suspendre: le «prêt-à-poser» FISBA!



PÂQUES EN BAVIÈRE

MUNICH et visite des châteaux de Neuschwanstein (Louis II) et Hohen-Schwangau

4 jours en autocar
tout compris au départ de Neuchâtel et Fribourg

Fr. 350.-

Programmes dans les magasins Migros
Nombre de places limité

VOYAGE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 83 48

Le point rouge de Zodiac, le couple Astrographic



Zodiac Astrographic... une nouvelle manière de marquer l'heure. Plus gaie, plus plaisante et plus sûre. A la limite de la fiction, une vraie montre de précision (36000 alternances/heure en version homme). Automatique, calendrier.

Pour elle et pour lui: **Astrographic de Zodiac**

Étanche 5 atm.
Boîtier et bracelet en acier inoxydable **500.-**
Boîtier et bracelet en plaqué or **565.-**
Le modèle dame est livrable en or 18 carats **1275.-**

A. CHARLET, sous le Théâtre
Daniel MARTHE, Grand-Rue 3

Zodiac

Pour les heureux événements...



Fiançailles Confirmations
Mariages Anniversaires
Naissances Compétitions
Concours et jubilés divers

Services de tables
CHRISTOFLE
Etains

Agent officiel: LONGINES - MONDIA
ZENITH pendules et montres
BOREL - DOXA - CYMA

Alliances, bagues, brillants, colliers et autres bijoux appréciés

Horlogerie-Bijouterie WERNER MARTIN & CO
Centre commercial MODERNA
PESEUX - Neuchâtel
Tél. (038) 31 74 88

institut international 

pour l'enseignement

de la gestion
d'entreprises commerciales

Cours du soir de

STÉNODACTYLO

pour débutantes.
Tous les lundis soir dès le 25 mars 1974.

Renseignements et inscriptions à :
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION
D'ENTREPRISES COMMERCIALES, FAUSSES-BRAYES 3,
2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 33 73.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal



ENDIVES **125** net
le demi-kilo Fr.

GRAPE-FRUIT **130** net
le kilo Fr.

VIN ROUGE BEAUJOLAIS
Domaine Chabert 1972 **640** net
la bouteille de 7 dl Fr.

Prix nets
Prix vedettes

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES À GENÈVE

Mercredi 27 et jeudi 28 mars, dès 20 h 30

SALLE DES VENTES
29, rue du Rhône - 3^{me} étageImportante vente de tableaux
dessins et lithos modernes1^{er} jour

Aizpiri - Ameglio - Antral - D'Anty - Barraud - Boggs - Barye - Bonhomme - Bosshard - Bourgeois - Boudet - Castro - Cassatt - Cocteau - Courbet - Darel - D'Harmoy - Dali - Daumier - Derain - Descars - Defaux - Dignimont - Dunoyer de Segonzac - Espinouse - Fernier - Frank Will - Friesz - Genin - Gen Paul - Gimmi - Gromaire - Guérin - Harpignies - Hinaekian - Hugo - Jacque - Jongkind - Landrot - Lamotte - Laprade - Lavoine - Lebasque - Lignon - Léger - Lépine - Lelong - Loir - Maclat - Martin-Ferrières - Laurencin - Manzana - Pissaro - Mendjisky - Modigliani - Morère - Mignon - Marevna - Noël - Pfeiffer - Point - Prévot - Valeri - Pougny - Ponomarew - Rudzka - Rouault - Rodin - Saglio - Signac - Stravinsky - Valadon - Vallotton - Vauthier - Vertes - Vevern

2^{me} jour

Besnard - Brayer - Brancaccio - Carrier-Belleuse - Duvoisin - Dupré Jules - Dufaux - Duval - Foujita - Gonzales - Eva - Guillaume - Guinand - Loppe - Leplat - Lhôte - Luce - Lurçat - Lydis - Matisse - Marquet - Maufra - Mennet - Miro - Mullen - Picart-le-Doux - Picasso - Singsue - Sauter - Sem - Simolung - Stell - Tamara - Troyon - Vautier Benjamin + Otto - Van der Steen - Terechkovitch - Tordo - Verdier - Venard - Varlet - Wulfart - Ziegler

EXPOSITION :

Lundi 25 et mardi 26 mars, de 16 à 21 heures

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

Me Christian ROSSET

29, rue du Rhône - Genève - Tél. 25 82 75

FABRIQUE D'ÉBAUCHES

en pleine expansion cherche pour entrée immédiate ou date à convenir une

fournituriste qualifiée

ou

aide-fournituriste

Place stable pour personne consciencieuse et faisant preuve d'initiative.
Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

Maison internationale donne la possibilité à

personnes dynamiques

(hommes ou femmes) de faire un excellent départ dans la vente.

Formation rémunérée. Fixe, frais, commissions; voiture à disposition.

Possibilité d'avancement.

Entrée immédiate.

Pour fixer une entrevue :

tél. (032) 23 56 44.

Commerce important de Neuchâtel cherche

un collaborateur

avec responsabilités qui sera appelé à devenir un des cadres de la maison (pas de voyages).

Il doit être marié, vouloir faire carrière chez nous. Nous désirons qu'il ait une formation d'employé de commerce et le sens du commandement.

Ecrire sous chiffres OK 782 au bureau du journal. Toute garantie de discrétion assurée.

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL



Nous cherchons

employée de bureau

à laquelle nous offrons travail varié : dactylographie, télex, remplacement au téléphone, contrôles et statistiques divers. Possibilités de développement pour personne stable.

Nous demandons : langue maternelle française, bonnes connaissances d'anglais, apti-

tude à manier les chiffres, bonne expérience.
Entrée en service : dès que possible.

Les intéressées sont invitées à faire leurs offres à notre service du personnel ou à demander une formule de candidature en téléphonant au No (038) 47 15 21, Interne 251.

Nous désirons encore spécialiser plusieurs

OUVRIERS

jeunes et dynamiques dans la fabrication des sécheurs FELCO de renommée mondiale.

Places stables.

Horaire selon convenance.

Déplacements payés.

Fabrique FELCO, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane.

Tél. (038) 57 14 66.

MIGROS

cherche pour sa centrale de distribution à MARIN

BOUCHER-DÉSOSSEUR

Nous offrons :
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— de très nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

LA FUTURE NOUVELLE DIRECTION de l'hôtel-restaurant des Beaux-Arts

engage pour le 1^{er} juin :

chef de cuisine
cuisiniers
commis
apprentis
fille ou garçon de buffet
fille ou garçon d'office
femme de chambre

Adresser offres écrites ou se présenter avec certificats chez

M. J.-M. Balmelli, hôtel Le Chalet, 2016 Cortaillo.

DEMANDES À LOUER

On cherche, pour le 1^{er} avril, à Neuchâtel ou aux environs,

un appartement

de 2 pièces + charges. Ecrire sous chiffres AS 78-60153 Bz à Annonces Suisses S.A., 6501 Bellinzzone.

Famille de médecin cherche

appartement privé 6-7 pièces

avec confort, pour date à convenir, à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres sous chiffres H 03-101215 à Publicitas, 4001 Bâle. Tél. (061) 51 12 20.

Je cherche à louer à Neuchâtel ou aux environs

LOCAL

pour bureau et magasin, 50 à 100 m². Date à convenir. Tél. (038) 31 72 50.

On cherche à louer

CHALET

au bord du lac de Neuchâtel, rive sud, pour juillet et/ou août. Tél. 24 59 83.

On cherche à louer, à prix avantageux,

CHALET

5 personnes, pour août. Tél. (022) 93 36 75.

Offres d'emplois

CERCLE DE LA COTE, Pesoux, engage

serveuse

ou extra pour le soir, dès 17 h. Tél. 31 11 69.

Boîtes de montres Bouille S.A., Monruz 17, Neuchâtel, engage :

mécaniciens-outilleurs

mécaniciens-faiseurs d'étampes

aides-mécaniciens

Faire offres ou prendre rendez-vous. Tél. (038) 25 77 33.

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, rue de la Serre 4, 2001 Neuchâtel, engagerait pour le 1^{er} mai 1974 ou date à convenir

employée de bureau

connaissant bien la dactylographie. Faire offres par écrit à l'adresse ci-dessus.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Nous engageons, pour notre service de comptabilité industrielle,

UN COMPTABLE

ou

UN EMPLOYÉ DE COMMERCE DIPLÔMÉ

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de prendre rendez-vous par téléphone ou par écrit auprès du service du personnel au numéro

(038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager

1 collaborateur

pour la surveillance de notre entreprise.

Ce poste sera attribué à une personne de confiance ayant si possible déjà fait un travail semblable et possédant de bonnes références.

Nous offrons :

- place stable
- un système de rémunération moderne
- climat de travail agréable
- les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact avec les Câbles Electriques, à Cortaillo, téléphone (038) 42 12 42, interne 218.

CABLES CORTAILLOD

Adia: votre place entre deux emplois.

Vous avez quitté votre place et cherchez celle qui répond à vos ambitions. Que faire en attendant?

Ne rien brusquer! Consultez tout d'abord Adia Interim qui saura vous procurer un travail intéressant à des conditions intéressantes. Avec toutes les

prestations sociales que vous pourriez attendre d'un engagement fixe. Ainsi, vous exercez une activité temporaire pendant quelques semaines ou plusieurs mois, jusqu'à ce que vous dénchiez la place dont vous rêvez.

Téléphonez-nous. Pourquoi renoncerez-vous à un travail bien rémunéré pendant que vous cherchez une situation conforme à vos aspirations?

Membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire.

Sécurité - par un travail temporaire sur mesure - dans votre profession également!



Rue de l'Hôpital 19, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/247414

Securitas

engage des

gardes auxiliaires

- pour Neuchâtel ;
- matches de football ou de hockey
- expositions, comptoirs
- services de surveillance.



Ecrire ou téléphoner à SECURITAS S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 Neuchâtel. Tél. (038) 24 45 25.

LA CHAUX-DE-FONDS

Une passionnante page d'histoire au « Club 44 »

La difficile gestation de la « proportionnelle » dans l'élection du Grand conseil neuchâtelois

De notre correspondant :
Pour cette séance organisée en collaboration avec la Société d'histoire, le « Club 44 » a fait appel à M. Rémy Scheurer, professeur à l'université de Neuchâtel, vice-président de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie.
L'orateur retraça donc, avec vivacité et d'une manière captivante, l'histoire de notre canton après la révolution de 1848 jusqu'au vote final de 1891 introduisant le système proportionnel. Histoire passionnante parce que relevée, par M. Scheurer, dans le détail de la vie politique de l'époque, rappelant les bons mots ou attitudes de Numa Droz, Pierre Coullery, Alexis-Marie Piaget, politiciens souvent exubérants dont la postérité n'a gardé en souvenir que des noms de rue. Cette tranche de souvenirs imaginés fut donc si bouillonnante qu'il est impossible de la retranscrire fidèlement et il faut se contenter en quelques lignes de rappeler les dates importantes de cette réforme originale.

devant l'Assemblée constituante neuchâteloise. Les réactions se firent jour et en particulier Alexis-Marie Piaget reprocha au système proportionnel d'être si compliqué qu'il fallait convoquer les citoyens une fois par année aux urnes, comme pour le service militaire, afin qu'ils comprennent un peu ! D'autres, le « Courrier de Neuchâtel » par exemple, tout en reconnaissant le bien-fondé du principe, s'élevèrent contre l'appartenance quasi obligatoire à un parti, car pour eux, les partis étaient une séquelle de 1848 et devaient disparaître.

Les communes sont déjà autorisées à faire l'essai du nouveau système, mais c'est sous la pression des élections de 1889 à la Chaux-de-Fonds que le fruit mûr allait tomber.

PRINCIPE ACQUIS

Ces élections nécessitèrent quatre tours pour arriver à leur dénouement et après l'établissement d'une liste commune entre Grutliens (anciens socialistes) et libéraux, liste établie selon un système proportionnel. Une hostilité grandissante envers les radicaux, a provoqué ce mariage — ni d'amour, ni de raison, précisa l'orateur — entre Grutliens et libéraux, mariage qui signa en même temps la faillite du système majoritaire.

Soguel tira parti de ce précédent pour convaincre les radicaux qu'il valait mieux une représentation proportionnelle que de voir de telles ententes. Après quelques lenteurs administratives, le Conseil d'Etat déposa son rapport en octobre 1890, avec un choix de listes, mais admettant qu'un candidat figure sur plusieurs listes, maintenant ainsi l'idée qu'un citoyen domine les aspirations de partis. Le système est introduit définitivement en 1891, avec le maintien des 20 collèges, et quelques modifications par rapport à la proposition du Conseil d'Etat.

Ce changement comportait une part d'aventure, car Neuchâtel fut l'un des premiers cantons à faire cet essai, après le Tessin, qui l'a appliqué avec quelques difficultés. Cela n'a en fait pas bouleversé la députation de 1891 et, dans les collèges campagnards, les gains ont compensé les pertes.

Un moment d'histoire très intéressant, car très haut en couleur et témoignant d'une vie politique fort active.

if

DÉFENSE DES MINORITÉS

Mais les arguments en faveur du système étaient tout aussi fondés. Le mécanisme électoral ayant pour but de représenter toutes les opinions, cette méthode évitait l'absorption des minorités par les majorités; de plus, un aspect dont l'histoire prouvera la justesse, consistait à dire que ce système éviterait toutes les révolutions. Mais l'idée était encore trop nouvelle et la motion fut refusée.

Henri Jacotet remit l'idée sur le tapis en 1868, appuyé par plusieurs députés libéraux. Si le principe commença à être admis, c'est son application qui donna naissance à une polémique, surtout menée par Pierre Coullery. A l'unanimité, on décida de prendre la motion en considération et le Grand conseil élit une commission. Mais le projet présenté deux ans plus tard sera rejeté, avec le même prétexte de difficultés d'application. Et ce n'est qu'en 1885 que la question revint au Grand conseil, non sans avoir, entre-temps, fait son chemin dans la population. Soguel, le dépositaire de la motion, ne la développa que quatre ans plus tard après une étude minutieuse mettant toutes les chances de son côté.

20 COLLÈGES ELECTORAUX EN 1848

En 1848, notre canton et République comptait 20 collèges électoraux, et non pas six comme maintenant. Mais la vie politique était telle, avec des partis non encore bien délimités, qu'il était souvent difficile de connaître la composition exacte du Grand conseil. Dix ans plus tard, la nouvelle Constitution adoptée fixa le mode électoral selon la majorité absolue, avec un député pour 1000 habitants. Mais l'adoption de ce principe entraîna déjà nombre de débats et en particulier, les Indépendants, issus du parti radical, publièrent un manifeste demandant que les députés soient représentatifs de la composition de la nation. L'idée fait son chemin et Philipin la défendra

Le nouveau spectacle de l'« Equipe » à l'ABC

Le plaisir de bien jouer

Lors du dernier week-end les membres de l'« Equipe », troupe de théâtre amateur de l'ABC, ont présenté pour la première fois leur vision d'Obaldia au public.

Le résultat est des plus concluants. Si le contenu des deux pièces, « L'air du large » et « Le général inconnu » est réellement de l'Obaldia de première veine, l'interprétation est de même qualité. C'était pourtant une gageure que de jouer ensemble ces deux spectacles — prévus ainsi par l'auteur, peut-être avec quelque malice — car les climats y sont totalement différents, denses, tous les deux dans des registres divers. Le ton étant donné dès l'abord avec justesse, le spectateur jouit ainsi de deux plaisirs successifs.

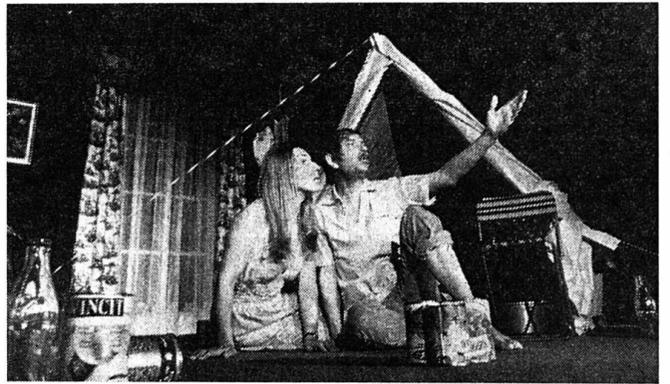
Avec « L'air du large », l'humour est direct. La tente d'Evelyne et Basile,

plantée dans un salon, incite d'emblée au sourire. Le dialogue des deux jeunes mariés, avec la description des « Boud'jour », sorte d'êtres humains caricaturés, est farci de cocasseries, mais des rappels fréquents à la réalité, plus grinçants surgissent peu à peu. Derrière la façade d'un grand amour, déclamé avec une exagération de gentillesse, les êtres sont égoïstes, voire mesquins, et les situations fort réalistes.

Quant au « Général inconnu », cette amulette sur le monde militaire, laisse aussi s'échapper quelques grincements. Des phrases s'échangent en une sorte de code, un « boud'jour » revient, un capitaine se présente sous les traits d'une

femme troublante, la femme du général pèle indéfiniment ses pommes de terre, et pourtant l'art obaldien est bien là: il fait sortir de cette fantaisie absurde, une morale satirique convaincante.

Pour ce spectacle, aussi, l'« Equipe » fournit une prestation remarquable. Le décor en particulier est une grande réussite de même que la bande sonore. Relevons encore que tous les comédiens ont parfaitement interprété la complexité des dialogues et des situations dans lesquelles Obaldia place ses personnages. Ainsi, le plaisir est complet, car non seulement nous découvrons deux pièces intéressantes, mais nous éprouvons également un grand plaisir de théâtre. if



« L'air du large » : un aspect de l'absurde obaldien. (Avipress - M.-A. Robert)

La politique économique des autorités communales

Sous les auspices du Centre d'études économiques et comptables de la Chaux-de-Fonds, M. Charles Augsburgger a donné, hier soir à l'Aula de la SSEC, une conférence sur la politique économique des autorités communales. M. Augsburgger, licencié de l'Université de Neuchâtel, président du service économique et chancelier de la ville, a exposé les problèmes posés à l'économie locale et régionale et les solutions envisagées. Il a présenté le service économique de la Métropole horlogère, ses objectifs et son fonctionnement.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

Naissances : Storrier Christelle, fille de Pierre-Alain, laborantin, et d'Anne-Lise-Cécile, née Roulet ; Rérat Olivier, fils de Jean-Paul, employé des téléphones et de Angèle, née Theurillat.

Nouveau conseiller général

Un siège général était devenu vacant au Conseil général par suite du décès de Mme Rosemonde Graef. M. Henri Perregaux, suppléant de la liste libérale à laquelle appartient le siège vacant est proclamé élu conseiller général.

Au tribunal de police

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu hier toute la journée, une audience placée sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de Mme Suzy Willener, qui remplissait les fonctions de greffier. Nous y reviendrons.

VAL-DE-RUZ

A la Vue-des-Alpes

Bons résultats du Giron jurassien à la première « Coupe de l'amitié »

De notre correspondant :
Au centre de ski de la Vue-des-Alpes s'est déroulée, samedi en fin d'après-midi, la première « Coupe de l'amitié » inter-associations O.J.

Plus d'une septantaine de concurrents se sont affrontés dans un slalom géant de 400 m de long, comportant 27 portes et qui avait été tracé par Jean-Pierre Besson. M. Nino Zanini remplissait les fonctions de juge arbitre. Les juges de départ et à l'arrivée étaient MM. André Mosset et Jean Walzer. Voici les principaux résultats qui ont vu le Giron jurassien prendre la tête du classement du challenge inter-associations (entre parenthèse, le nom de l'association).

Catégorie I filles (six partantes) : 1. Murielle Jullier Verbier (AVCS) ; 2. An-

ne-Catherine Perret, La Chaux-de-Fonds (GJ) ; 3. Bernadette Cheseaux, Ovronnaz (AVCS) ; etc.

Catégorie I garçons (14 partants) : 1. Grégoire Produit, Ovronnaz (AVCS) ; 2. Max Julien, Zermatt (ACVS) ; 3. Pascal Beney, Anzère (ACVS) ; etc.

Catégorie II-III filles (16 partantes) : 1. Jacqueline Bandelier, Le Locle (GJ) ; 2. Brigitte Briand, Loèche (ACVS) ; 3. Anouk Favre, Le Locle (GJ) ; etc.

Catégorie II-III garçons (36 partants) : 1. Henri Bernasconi, Fleurier (GJ) ; 2. Sepp Burcher, Riederalp, (AVCS) ; 3. Pascal Blum, La Chaux-de-Fonds (GJ) ; 4. Charly Bregli, Marin (GJ).

Challenge interjurassien comprenant trois garçons et deux filles : 1. Giron jurassien ; 2. ACVS ; 3. ARRC ; 4. VBSC.



La Vue-des-Alpes, centre de ski ? Il y a quelques années, lorsqu'on envisageait cette possibilité, plus d'une personne a souri. Et pourtant, depuis, l'idée a fait son chemin. De nombreuses courses, de multiples concours ont pu se dérouler dans cette région jurassienne et y connaître un large succès malgré, de temps à autre, quelques problèmes posés par la neige. C'est ainsi qu'a eu lieu, dans d'excellentes conditions, la finale de la Coupe Perrier, réservée à la jeunesse de toute la région (notre photo Avi-

press-Robert), une manifestation parmi tant d'autres et qui fut suivie par un public aussi fidèle (tout au long des six épreuves) qu'enthousiaste. La saison touche à sa fin, mais elle fut riche en promesses et en résultats.

Beaux résultats en cynologie

(sp) Récemment, trois membres de la Société cynologique du Val-de-Ruz, se sont rendus à Nyon pour défendre les couleurs de leur club. Il s'y sont fort bien comportés. Voici leurs résultats. Classe chien de défense II : Ire, excellent, mention, 569 points, Mme Anne-Marie Schori, de Lignières ; 3me, très bon, 521 points, M. Pascal Prêtre, de Corcelles. Classe chien de défense III : 11me, très bon, mention, 531 points, M. Gilbert Pasquier, de Lignières.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.
DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.

LE LOCLE - LE LOCLE

Un public nombreux à la soirée de la fanfare de la Chaux-du-Milieu

De notre correspondant :

On pourrait croire que la fanfare de la Chaux-du-Milieu a pour devise « Toujours plus jeune ». Déjà connue pour l'âge de ses membres bien au-dessous de la moyenne, elle a tenu à confirmer ce caractère en présentant, samedi soir, pour la première fois une clique formée de trois jeunes tambours. Le public, venu nombreux à la grande salle, n'était pas au bout de ses surprises puisque une autre grande première les attendait : « Hurlement » une marche de concert composée par Louis-Albert Brunner qui n'est autre que le talentueux directeur de la fanfare. Talentueux, car, Claude Rossettel dans son discours, les multiples activités musicales que déploie M. Brunner ne l'empêchent pas de composer. Et avec succès si l'on en juge, par l'accueil chaleureux que l'auditoire a réservé à ce morceau.

Diverses pièces d'un répertoire varié mais pas dénué de difficultés furent interprétées avec brio par les quarantes musiciens de la fanfare. Parmi les morceaux interprétés, il faut relever « Tricky Trombones » de Jack Helyer, un trio de trombones joué par un registre en grande forme, « Piccadilly » de Max Leemann, une sélection moderne riche en changements de rythmes et en harmonies délicates que les musiciens ont surmonté avec aisance.

Une prestation également remarquable que celle des trois tambours. Après cette première partie musicale Comédia présentait « Le don d'Adèle » une comédie du genre théâtre de boulevard, très prise par un public qui attend, chaque année, ce spectacle avec intérêt. Un bal conduit par l'orchestre « Rythm Mélody » permit encore à chacun de passer d'agréables moments dans la bonne humeur. J.-B. V.

L'assemblée de la caisse Raiffeisen s'est prononcée sur un projet de nouveaux statuts

De notre correspondant :
Jeudi dernier, sous la présidence de M. Georges Choffet, la caisse de crédit mutuel Raiffeisen de la Chaux-du-Milieu a tenu son assemblée annuelle au collège. Ce fut au secrétaire, M. Jean Simon-Vermot, de donner lecture du procès-verbal qui fut adopté par les sociétaires. Puis, au nom du comité de direction, M. Georges Choffet, dans son rapport, a souligné la bonne marche de la caisse tout au long de l'exercice 1973. Il releva pour terminer l'importance inaccoutumée de l'assemblée qui devra se prononcer sur un projet de nouveaux statuts. Puis, Mme Liliane Schallenberg, caissière, releva dans son exposé les principaux chiffres des comptes 1973. Elle précisa que 4 nouveaux coopérateurs ont été admis au sein de la caisse dans l'année écoulée et que si la notion de « banque du village » est bien ancrée dans les esprits, il serait néanmoins agréable d'y trouver plus de dames et de jeunes. Dans les chiffres, l'épargne est en augmentation de 60.000

francs par rapport à l'an passé. Les prêts hypothécaires figurent à l'actif pour 705.880 fr., les prêts à terme pour 97.600 fr. On relève un bénéfice de 3226 fr. 80. L'assemblée décida alors de porter l'intérêt attribué aux parts sociales à 6 %.

Enfin, c'est à M. Alfred Krebs, au nom du comité de surveillance de s'exprimer sur la tâche de celui-ci. Il proposa aux sociétaires d'adopter le bilan au 31 décembre 1973, le bénéfice qui en découle, et d'en donner décharge aux gérants. Ce qui est approuvé à l'unanimité. L'assemblée prit ensuite connaissance des modifications intervenues dans les statuts de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, modifications déjà adoptées à l'occasion de la réunion des délégués à Genève le 30 juin 1973, et accepta cette révision à l'unanimité. Le paiement de l'intérêt de la part sociale mit un terme à la partie officielle de la soirée qui s'est poursuivie dans la bonne humeur autour de la traditionnelle collation.

Informations horlogères

Le président de Zenith Radio Corp.

Montre électronique et actions cotées dans trois bourses suisses

Hier matin, lors d'une conférence organisée à l'Hotel Zur Rueden, à Zurich, et réunissant les représentants des milieux financiers et de la presse économique, M. John N. Nevin, président de Zenith Radio Corporation, a annoncé que dès la fin de ce mois les actions de la société américaine seraient cotées en bourse à Zurich, Bâle et Genève. M. Nevin a évoqué le dernier exercice de Zenith Radio Corp. qui a vu à nouveau des résultats-record. L'exercice accuse un chiffre d'affaires de 1,007 milliard de dollars (796 millions en

1972) et laisse un bénéfice net de 55 millions de dollars (48,6 en 1972) soit deux dollars 90 cents par action.

Le président de Zenith Radio Corporation a également annoncé que Zenith Time, le « subsidiary » suisse de Zenith Radio Corp., et Chicago avaient mis sur pied un programme de recherches et de développement et qu'une montre électronique allait être lancée sur le marché. Quartz ou résonateur acoustique ? Affichage traditionnel, LCD ou « autre chose que les cristaux liquides » ? On devrait le savoir prochainement.

Concert de la « Sociale » à la Salle Dixi

Beaucoup de rythme et d'harmonie

De notre correspondant :

Fondée en 1917, la fanfare « La Sociale » a connu au cours de son existence de nombreuses heures de gloire. Dans les années 1930 à 1955, sa réputation avait même largement dépassé les frontières de notre pays.

Le temps est passé où cette société figurait parmi les meilleures formations européennes et où elle était reçue par le prince de Monaco. La « Sociale » n'a heureusement pas la nostalgie du passé et recherche les buts qu'elle s'est fixés : animation de la vie musicale de la cité, maintien d'un esprit de camaraderie entre ses membres.

Samedi soir, salle Dixi, cette fanfare a prouvé qu'elle était encore en mesure de faire parler d'elle. Elle compte actuellement une quarantaine de membres, ce qui, à l'heure actuelle, est un effectif supérieur à la moyenne. Les registres sont bien équilibrés et la sonorité de l'ensemble est harmonieuse.

Sous la direction de M. Maurice Aubert, la « Sociale » a offert sept morceaux au public locléo, parmi lesquels, il convient notamment de citer « Tonnerre et éclairs », un scherzo de J. Strauss, et « Empire State Building », une ouverture de jazz de J. Darling.

C'est dans ces deux œuvres que les musiciens purent au mieux faire étalage de leur virtuosité et de leur sens des nuances.

Après une dernière marche dirigée par le sous-directeur, M. Gilbert Peçon, la « Sociale » quitta la scène en laissant les spectateurs sur une excellente impression.

En seconde partie, le duo Franjo de la Chaux-de-Fonds plongea la salle sous le charme du folklore espagnol et sud-américain. Ces deux artistes, tous deux chanteurs et guitaristes, possèdent de nombreuses qualités. En peu de temps, ils ont réussi à se faire connaître dans toute la région, ce qui est la meilleure preuve de leur talent.

Comme d'habitude, la soirée de la « Sociale » se termina par la danse qui, cette année, était conduite par le « Duo 70 ».

A noter encore que le président de la « Sociale », se fit un plaisir de relever la présence de plusieurs personnalités, notamment MM. Ernest Schulze, président du Grand conseil, Henri Eisenring, conseiller communal, et Adolf Hatt, secrétaire de la FTMH.

R. Cy

LA BRÉVINE

Etat civil du Locle (18 mars)

Etat civil de février

Décès : le 17 : Fahrni Jean-Numa, né le 17 juillet 1894, veuf de Sommer née Tschanz Sophie Albertine, agriculteur ; le 27 : Perret Georges Alfred, né le 25 novembre 1896, mari de Ida née Baehler, ancien agriculteur.

Naissance : Oppliger Fabienne, fille d'Edouard-Fritz, garde-frontière, et de Monika, née Wälti.

Promesses de mariage : Salvi Lorenzo, menuisier, et di Marzo Melina.

Décès : Torriani Valentin, retraité, né le 24 octobre 1896 ; Conte Adone, cordonnier, né le 16 octobre 1919, époux de Graziella, née Garlet.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, Les grands fusils. 18 ans.
Eden : 20 h 30, El Magnifico. 16 ans.
Plaza : 20 h 30, Karato, les cinq doigts de la mort. 16 ans.
Scala : 21 h, Les Chinois à Paris. 16 ans, prolongations.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
La boule d'or : 21 h - 2 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie : fermeture provisoire.
Musée d'histoire naturelle : Collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de lutttes (mercredi et le week-end).
Musée des beaux-arts : Les collections.
Galerie du Club 44 : Peintures de Robert Ballagh.
Bibliothèque de la ville : Livres et affiches cubains.
Galerie du Manoir : dix ans d'art contemporain.
Galerie de l'Atelier : Maurice Brauard

(vernissage à 19 h).

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 108 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS
Musée paysan : 20 h 15, Jean-Jacques Rousseau, dans la gravure des XVIIIe et XIXe siècles, par M. François Matthey.
Maison du peuple : 14 h 30, Quand nous étions Prussiens, par M. C. Thomann.

Le Locle

CINÉMA. — Casino : 20 h 30, Vivre et laisser mourir, (16 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
CONCERT. — Temple français : 20 h 15, Hans-Henry Schneebarger, violoniste, et Gérard Wyss, pianiste.
EXPOSITIONS
Château des Monts : exposition Jurgen-sen.
Musée des beaux-arts : 50 peintres-graveurs suisses.
Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

OFFRES D'EMPLOIS

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tél. 031 / 61 62 53)

Universitaires

Etudes universitaires complètes ou inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes

Adjoint scientifique

Médecin. Traiter les questions du domaine médical et médico-militaire dans les cours militaires. Contrôler et coordonner les enquêtes médicales et les traitements assurés par les médecins de places d'armes, les spécialistes des places d'armes et les médecins d'écoles. Praticien ou spécialiste FMH expérimenté. Officier sanitaire. Langue: le français ou l'allemand; connaissance d'une deuxième langue officielle.

Médecin en chef de l'armée, Kasernenstrasse 7, 3000 Berne 22, tél. 031 / 67 27 25.

Physicien

Le titulaire traitera des problèmes théoriques et pratiques de la surveillance de la radioactivité, en vue de la protection de la population contre les radiations. Il fonctionnera comme expert de la CFR et de son comité d'alarme. Langue: le français ou l'allemand. Lieu de service: Fribourg (Laboratoire de la Commission fédérale de la radioactivité/CFR).

Service fédéral de l'hygiène publique, case postale 2644, 3001 Berne, tél. 031 / 22 60 91.

Juriste ou économiste

Collaborateur au secrétariat général. Assister le secrétaire général dans toutes les affaires courantes. S'occuper notamment de la coordination des questions internes ou interdépartementales, participer à l'élaboration des affaires parlementaires, effectuer la correspondance de façon indépendante et préparer des conférences. Bonne connaissance des langues.

Département fédéral de l'économie publique, service du personnel et de l'organisation, 3003 Berne, tél. 031 / 61 20 15.

Professions administratives

- a) Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente
b) Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

Assistant-statisticien, évtl. réviseur, statisticien

Exécuter de manière indépendante des travaux relatifs à des enquêtes scientifiques (mathématiques) dans le domaine des assurances sociales, notamment l'assurance vieillesse, survivants et invalidité; étudier méthodiquement des problèmes particuliers et s'occuper d'importantes statistiques. Langue: le français ou l'allemand; connaissance d'une deuxième langue officielle.

Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 90 42.

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire

Parcourir une quarantaine de journaux par jour et dépouiller la partie rédactionnelle de ceux-ci en prenant pour points de repère les activités qu'exerce l'Etat dans tous les domaines de la vie publique. Classer ensuite les articles retenus selon un système de mots-clés. Ecole moyenne ou formation équivalente. Langue: le français et l'allemand; connaissance en italien.

Service de documentation de l'assemblée fédérale, 3003 Berne, tél. 031 / 61 97 31.

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire

La titulaire sera chargée de divers travaux de chancellerie, ainsi que du contrôle comptable des indemnités et salaires versés pour le service phytosanitaire fédéral.

Langue: le français, l'allemand ou l'italien; bonne connaissance dans les deux autres langues.

Division de l'agriculture, 3003 Berne, tél. 031 / 61 25 20.

Fonctionnaire d'administration

Collaboration au secrétariat de direction. Habile sténodactylographe. Langue: le français.

Police fédérale des étrangers, service du personnel, Brückenstrasse 27, 3003 Berne, tél. 031 / 61 44 61.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

Je cherche

deux gentilles personnes

honnêtes et consciencieuses pour travailler dans une famille de 8 h à 14 h. Bons gages.

Ecrire sous chiffres 28-20497 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

DUBIED

cherche, pour un service de vente à Neuchâtel,

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances d'anglais. Travail varié comportant des responsabilités.

Les candidates intéressées sont priées de se mettre en rapport avec nous par téléphone ou par écrit.

EDOUARD DUBIED & Cie S.A.,

Service central du personnel
rue du Musée 1

2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

engage pour différentes succursales

CORTAILLOD FABRIQUE
une vendeuse

AREUSE:
une vendeuse

SERRIÈRES:
*une vendeuse
un magasinier*

LA TREILLE:
une vendeuse

COUVET ALIMENTATION:
une vendeuse

ainsi que
*bouchers
vendeuses
en charcuterie*

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel
COOP, Portes-Rouges 55, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

La Télévision Suisse romande

met au concours pour son
Département de l'information, à Genève,
un poste de

SECRÉTAIRE

La préférence sera donnée à une candidate habile sténodactylo, possédant des notions d'allemand et d'anglais.

Date d'entrée à convenir, le plus tôt possible.

Les personnes, de nationalité suisse, intéressées à ce poste, sont priées d'adresser leur offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à

l'Office du personnel de la
TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
case postale 234, 1211 GENÈVE 8.

X URGENT
Nous cherchons
OUVRIERS
Tél. (038) 24 74 14.

X URGENT
Nous cherchons
FRAISEURS
Tél. (038) 24 74 14.

X URGENT
Nous cherchons
SECRÉTAIRES BILINGUES
Tél. (038) 24 74 14.

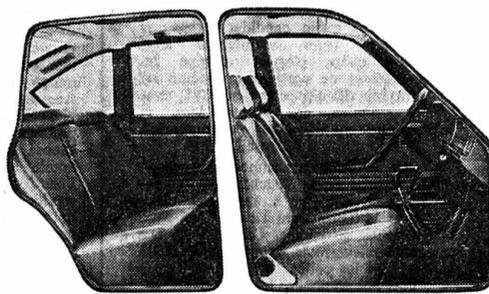
X URGENT
Nous cherchons
**MONTEURS-ÉLECTRICIENS
OU AIDES-MONTEURS**
Tél. (038) 24 74 14.

X URGENT
Nous cherchons
**MÉCANICIENS DE PRÉCISION
OU OUTILLEURS**
Tél. (038) 24 74 14.

La consommation de la Lancia Beta est un luxe supplémentaire.

Quand pour la première fois vous ouvrez la porte d'une Lancia Beta, dans l'épaisseur de la porte il y a une lumière. Ce n'est pas essentiel mais cela permet aux autres automobilistes de voir votre portière, même la nuit.

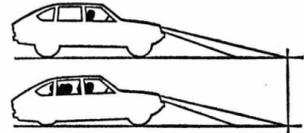
Puis vous vous asseyez. Tout d'abord, vous avancez ou reculez le siège. Il y a 10 positions. Ensuite vous réglez la hauteur du dossier. Comme il n'y a pas de positions fixes vous pouvez le placer exactement comme vous voulez. Finalement vous allongez les bras et vous réglez le volant à la meilleure place par rapport à votre corps. Ainsi les distances entre les pédales, le siège, le volant et le changement de vitesses sont parfaites. Vous pourrez conduire en toute sécurité, puisque ni votre dos, ni vos bras, ni vos jambes ne se fatigueront.



Longueur intérieure 2,61 m
Largeur intérieure 1,40 m

Ceux qui vous accompagnent montent dans la voiture. Même s'ils sont 4, ils ne seront pas serrés. La Lancia Beta a un des habitacles les plus spacieux de sa catégorie. En voici les cotes intérieures. Comparez-les avec les dimensions des grosses limousines de luxe et vous verrez qu'il y a plus de place dans la Lancia Beta que dans les plus luxueuses voitures anglaises.

Comme la voiture est chargée, la hauteur des phares se règle automatiquement, en fonction de la charge.



Maintenant vous mettez le contact. Lancia vous propose un luxe de plus: Le choix entre 3 moteurs: 1,4 l, 1,6 l ou 1,8 l.

Tous les 3, sont équipés avec la même boîte à 5 vitesses.

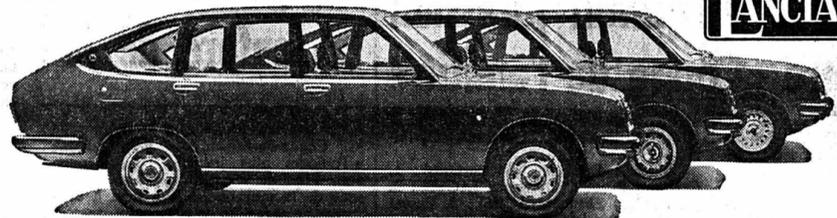
Cela leur donne un couple idéal, ce qui se traduit sur le plan de la conduite par des accélérations supérieures ou égales à ses concurrentes les plus luxueuses.

Mais cela surtout leur permet d'être plus économiques que n'importe quelle autre voiture de leur catégorie:

Consommation sur 100 km à 100 km/h	
	Lancia Beta 1,4 7,7 l
	Lancia Beta 1,6 8,0 l
	Lancia Beta 1,8 8,0 l

Ce qui pour des voitures de ce prix est si inattendu que cela risque de devenir le luxe le plus important.

Lancia Beta 1,4 Fr. 14100.-
Lancia Beta 1,6 Fr. 15700.-
Lancia Beta 1,8 Fr. 16800.-



ANCIA

GARAGE DES 3 ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 83 01
LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 26 81 81
LE LOCLE - Tél. (039) 31 24 31

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour ses bureaux d'exploitation,

EMPLOYÉ DE BUREAU

ou
AIDE DE BUREAU

ayant si possible certaines aptitudes pour les chiffres.

Prière de faire offres ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.
Tél. (038) 25 72 21, Interne 258.



Fabrique d'appareils
de chauffage
et de ventilation
engage

AIDES - MONTEURS

pour travaux de chantier, dans toute la Suisse. Bon salaire, indemnités de déplacement. La préférence sera donnée à personnes robustes, âgées de 20 à 35 ans, au bénéfice d'un permis de conduire pour voitures (facultatif).

Téléphoner au (038) 25 34 87
pour prendre rendez-vous.
GRANUM S.A., av. Rousseau 5,
NEUCHÂTEL

La librairie-papeterie
Reymond,
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,
cherche

une dame

pour des travaux
de comptabilité.
Horaire
à convenir.
Se présenter ou
téléphoner au
25 44 66.

Je cherche
COIFFEUSE

entrée 1er mai ou
à convenir.
Tél. (038) 53 23 35.

Restaurant **BEAU-RIVAGE**
Neuchâtel - Tél. (038) 25 47 65

cherche

un garçon de salle
qualifié

Se présenter ou téléphoner.

Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

**employé(e) de bureau
mécanicien faiseur d'étampes
micromécaniciens
ouvriers (ères)**

pour travail facile sur machines.
La formation est assurée par nos soins.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Introduction d'une taxe hospitalière à Couvet: le Conseil général se prononce demain

De notre correspondant :
La commune de Couvet se trouve confrontée à un problème: trouver un moyen de compenser les dépenses nouvelles, imposées par la modification de la loi cantonale sur l'aide hospitalière. Le Conseil communal présentera demain au Conseil général un projet d'arrêté sur les mesures qu'il juge nécessaires pour que ces nouvelles charges ne pèsent pas trop lourdement sur le budget. Pour l'essentiel, il s'agit d'introduire une taxe supplémentaire de 6% sur chaque bordereau d'impôts. Ce taux a été établi en tenant compte d'un désir de proportionnalité directe entre la charge incombant à la commune (en vertu du nouvel article 42 de la loi sur l'aide hospitalière stipulant notamment que le calcul des prestations se fait au prorata de la population résidente), et le rapport global des impôts.

Les calculs, faits au département de l'intérieur, fixent la participation de la commune à plus de 140.000 fr., ce qui représente précisément 6% du produit fiscal. C'est donc de là que provient le taux que le Conseil communal se propose d'appliquer afin de ne pas charger le budget de cette dépense supplémen-

taire. Ceci d'autant plus que le déficit d'exploitation des établissements hospitaliers risque de croître au fil des ans et que l'équilibre envisagé sera, sans doute, rapidement rompu.

REVISION DU TARIF DE L'ELECTRICITE

Le Conseil général de Couvet avait motivé partiellement le refus du budget par l'insuffisance du rapport des ventes de l'énergie électrique. Une refonte tarifaire complète, est en cours d'étude mais celle-ci ne verra le jour qu'à la fin de l'année. Les impératifs budgétaires nécessitent pourtant la mise en place de dispositions provisoires. Aussi, le Conseil communal propose-t-il au législatif de sanctionner des arrêtés portant sur une révision partielle des tarifs de l'électricité. Le projet présenté vise non seulement à combler le manque à gagner résultant de la hausse de plus de 20% des prix d'achats de l'énergie, mais il devrait permettre à la commune de réaliser un bénéfice net sur les ventes. L'ordre de grandeur de l'augmentation envisagée est de 35,5% pour les consommateurs de plus de 100.000 kWh et de 22% dans les autres cas. La différence des majorations découle du fait

que lors d'un réajustement antérieur, les gros utilisateurs n'avaient pas été augmentés.

On notera, en conclusion, que malgré un taux relativement important, les augmentations de tarif sur lesquels devra se prononcer demain le législatif couvassent s'inscrivent dans un mouvement général de renchérissement du prix de l'énergie et que les nouveaux coûts de l'électricité resteront encore dans la moyenne cantonale.

J.-P. D.

Nommé à Yverdon

(sp) M. Pierre-André Jaccard, facteur postal à Couvet a été nommé à Yverdon. Il quittera la localité fin mars. Il avait su se faire apprécier chez nous par sa courtoisie et sa serviabilité.

Réunion des présidents

(sp) Mardi soir, les présidents des commissions scolaires du Vallon, se sont retrouvés à Couvet avec l'inspecteur pour une séance d'information en vue de la fin de l'année scolaire, portant principalement sur l'organisation des classes et les mises au concours.

Les sports au vallon Basketball: une équipe fleurisane décevante

L'équipe fleurisane a laissé échapper une nouvelle fois deux points qui étaient à sa portée. Cette erreur prouva que l'équipe valloisienne n'est pas, à ce jour, dans les meilleures conditions psychologiques. Possibles. Neuchâtel Juniors B1 opposée à Fleurier Juniors B l'a emporté par 105 à 41, victoire facile et logique des Neuchâtelois puisqu'à la mi-temps déjà, ils menaient par 52 à 16 contre une formation démunie de toute vitalité.

Fleurier II a mené par 43 à 33 devant l'équipe de l'Abeille III la Chaux-de-Fonds. Opposés à la «lanterne rouge», la seconde garniture fleurisane s'est imposée facilement bien qu'ayant terminé la rencontre avec quatre joueurs.

MÔTIERS

Chants pour les cafetiers

(sp) A l'occasion de la soirée annuelle des cafetiers, hôteliers et restaurateurs du Val-de-Travers qui aura lieu le 26 mars à l'hôtel des Six-Communes à Môti, la manifestation sera précédée d'une visite au prieuré Saint-Pierre, puis agrémentée par la mini-chorale de Fleurier avec ses quelques 100 chanteurs.

DÉFICIT AUX VERRIÈRES MAIS L'EXÉCUTIF ENVISAGE L'AVENIR AVEC OPTIMISME

De notre correspondant :

Au cours de sa séance ordinaire de demain vendredi, le Conseil général des Verrières traitera notamment des objets suivants: acquisition de terrain; adaptation du droit d'alpage; taxe hospitalière; comptes de l'exercice 1973 et implantation du Centre sportif.

Les comptes de la commune accusent un déficit de 55.190 fr. 70 contre 34.870 fr. au budget. Le compte de pertes et profits se présente de la manière suivante:

REVENUS COMMUNAUX	DÉBIT	CRÉDIT
Intérêts actifs	— Fr. —	14.123 Fr. 70
Immeubles productifs	— Fr. —	14.497 Fr. 30
Forêts	— Fr. —	99.705 Fr. 70
Impôts	— Fr. —	444.097 Fr. 35
Taxes	— Fr. —	23.516 Fr. 45
Recettes diverses	— Fr. —	18.685 Fr. 10
Service des eaux	7.408 Fr. 40	— Fr. —
Charges de l'électricité	— Fr. —	25.440 Fr. 40
CHARGES COMMUNALES		
Intérêts passifs	3.800 Fr. 35	— Fr. —
Frais d'administration	68.866 Fr. 80	— Fr. —
Hygiène publique	11.230 Fr. 70	— Fr. —
Instruction publique	310.173 Fr. 80	— Fr. —
Sports, loisirs et culture	7.403 Fr. 30	— Fr. —
Travaux publics	120.900 Fr. 40	— Fr. —
Police	34.106 Fr. 25	— Fr. —
Oeuvres sociales	112.598 Fr. 80	— Fr. —
Dépenses diverses	18.767 Fr. 90	— Fr. —
Résultat des comptes d'exploitation (déficit pour balance)	695.256 Fr. 70	640.066 Fr. —
	— Fr. —	55.190 Fr. 70
	695.256 Fr. 70	695.256 Fr. 70

Dans les conclusions de son rapport à l'autorité législative, le Conseil communal écrit notamment: «...vous avez pris conscience comme nous, de l'ampleur du déficit du dernier exercice. Il peut s'expliquer parce que la prévision, sans aller aussi loin, certes, ne l'excluait pas. Mais c'est l'aide hospitalière imposée, qui compliqua les choses. Avec un effort des contribuables bénéficiant il faut l'admettre, des nouvelles mesures puisqu'ils ne paieront pas davantage que les habitants des villes pour séjourner dans les hôpitaux importants, compte tenu des perspectives touchant le marché des bois surtout, l'équilibre pourra être retrouvé. Il serait même extrêmement souhaitable qu'au cours de prochains exercices, la reconstitution d'un compte d'exercices clos plus convenable soit possible, par quelque boni.

...C'est donc avec optimisme que nous envisageons l'avenir car, en dépit des difficultés de liquidités du moment, les finances verrières restent saines, basées sur un substantiel placement consistant en forêts à l'abri de l'inflation qui touche toujours plus durement les valeurs mobilières. Une animation du village est en vue tant en ce qui concerne l'Institut Sully Lambelet, les entrepôts, qu'un Centre sportif à l'échelon au moins «cantonal».

L'«Union chorale» de Couvet cherche des fonds pour fêter son centenaire

De notre correspondant régional :

Il y a un siècle à Couvet, quelques citoyens désireux de cultiver le chant et l'amitié fondèrent le chœur d'homme «L'Union chorale». Au cours de ces cent ans d'activité ininterrompue, l'«Union chorale» a obtenu de brillants résultats dans les concours cantonaux et fédéraux. Elle a aussi toujours participé aux manifestations locales et régionales.

A l'occasion de ce centenaire, un comité d'organisation a été formé. Il prépare trois manifestations. Les 5 et 6 avril, l'«Union chorale» chantera au Temple avec la participation d'un quatuor de solistes, la messe saxardine de Liszt. Le 12 octobre, Salle des spectacles, l'«Union chorale» de Lausanne,

dirigée par le compositeur Robert Mermoud et le groupe folklorique valaisain «Les Zacheos» prêteront leur concours lors de cette soirée qui devra faire date dans les annales de la société. Enfin, le 26 octobre, au Temple, aura lieu la célébration du centième anniversaire de l'«Union chorale» qui inaugurerait une nouvelle bannière. Ce troisième volet du centenaire, se prolongera par un repas d'anniversaire et une soirée familiale à la Salle des spectacles.

Ces diverses manifestations vont occasionner de gros frais aux organisateurs. C'est pourquoi l'«Union chorale» vient d'adresser un appel à la population du Vallon, dans l'intention d'être soutenue financièrement pour réaliser ses projets.

LES BAYARDS

Prochaine séance du Conseil général

(c) La prochaine séance du législatif aura lieu le 22 mars à l'hôtel de l'Union. Le point principal de l'ordre du jour sera l'étude des comptes 1973. Deux arrêtés relatifs à des échanges de terrains seront soumis aux conseillers généraux qui devront également procéder aux nominations statutaires.

Judo : nouvelles ceintures marron

(c) Lundi, dans ce local d'entraînement du Judo-Club de Couvet, MM. Denis Aigon de cette localité et Rocco Troisi de Fleurier, ont réussi les examens de judo pour l'obtention de la ceinture «marron». Pour cela, ils durent présenter tour à tour, environ 80 projections ou techniques différentes qui se répartissaient comme suit: 40 projections debout, 8 mouvements de kata, deux contre-prises, deux enchaînements gauche-droite, deux avant-arrière, 11 immobilisations, 8 étranglements, 8 clefs de bras. En tout et pour tout ils avaient la possibilité de faire deux fautes seulement.

Ces deux judokas s'entraînent depuis près de quatre ans, à raison de deux fois deux heures par semaine. Ces derniers mois ce n'est pas moins de six heures hebdomadaires qu'ils auront consacré à ce sport. Il leur faudra encore s'entraîner durant deux ans au moins pour faire les points nécessaires, mettre au point les kata et si tout va bien se présenter aux examens de ceinture noire, où il y a beaucoup d'appelés, mais très peu d'élus...

Les judokas furent examinés par MM. Dela-Rica de Couvet, ceinture noire premier dan de judo et Christian Planchamp, de Fleurier, ceinture noire, premier dan de ji-jitsu et ceinture noire deuxième dan de judo.

FLEURIER

Coup d'envoi pour ce soir

(c) Nous avons signalé dans notre édition de mercredi, la malchance qui s'est acharnée sur le F.-C. Fleurier. En raison de l'impraticabilité du terrain, il n'a pu disputer ses deux matches de coupe neuchâteloise au stade des Sugits. La première rencontre suivante contre «Le Parc», de la Chaux-de-Fonds se disputera ce soir en nocturne.

Privés de TV

(c) Mardi soir, une bonne partie des auditeurs ont été privés des programmes de TV à Fleurier. Cette carence est due à deux fusibles qui ont lâché sur les parcours alimentant le rémoteur des Roches-Blanches, sur Noiraigue. Mais la réparation a été longue à venir.

GARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Harold et Maude» (16 ans).

Môtiers, château: ouvert.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Fleurier, le Rancho: bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements: les Verrières, Banque cantonale.

«FAN», bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex. 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

VAUD - VAUD - VAUD

Trouvailles intéressantes des archéologues vaudois à Yvonand

C'est en présence du conseiller d'Etat vaudois Marc-Henri Ravussin qu'ont été présentées à la presse, hier matin, les découvertes faites sur le chantier archéologique d'Yvonand. Un chantier riche en objets lacustres de l'époque de Horgen, qu'on situe dans l'ère du néolithique moyen à ainsi pu être fouillé, dans le cadre de travaux de sauvetage d'urgence.

Le site était connu. En 1921, déjà, lors de fouilles destinées à la pose de canalisations de drainage dans la zone dite du Marais, des vestiges lacustres

nationale 1 que les archéologues se rencontraient découverts, et une rapide étude, conduite par le professeur Mercanton et M. Jacot-Guillarmod, a donné lieu à une récolte d'objets qui figurent encore aujourd'hui au Musée cantonal d'archéologie à Lausanne. En 1949, ensuite, M. J. Hübscher procéda à un sondage au sud de la voie ferrée, mettant en évidence une couche archéologique de 40 cm d'épaisseur, datant du néolithique moyen.

Mais c'est certainement lors d'une grande campagne de sondages mécani-

ques entreprise sur le futur tracé de la ligne de chemin de fer, que les archéologues ont découvert, en 1973, de la richesse de la région en sites lacustres de toute époque.

Au début de l'année 1973, la section des monuments historiques du canton de Vaud prenait connaissance du projet d'implantation d'une nouvelle entreprise à Yvonand. Des contacts avec le maître de l'œuvre, la maison Geillinger, aboutirent à l'établissement d'un plan de travail qui permit la mise en chantier des fouilles archéologiques simultanément avec la construction de l'entreprise. Et on constata que l'implantation d'une industrie était tout à fait compatible avec celle de la sauvegarde du patrimoine culturel.

Rendus nécessaires par cette œuvre de sauvegarde, ce sont principalement les emplacements des pilotes de cette grande usine de construction métallique qui ont été fouillés.

UN GRAND VILLAGE

Et par les sondages, c'est un grand village de plus de cent mètres de diamètre qui a été décelé. On remarqua aussi la présence d'une barrière au sud, dont on ne put déterminer l'utilité. Était-elle destinée à protéger le village contre les assauts des vagues, ou contre les hordes d'animaux sauvages?

Parmi les objets récoltés, il faut noter ceux qui sont de la plus haute importance: la découverte de deux épingles métalliques, en cuivre, dans une couche appartenant à l'époque de Horgen. Ce sont là les plus anciennes pièces métalliques découvertes dans ce contexte en Suisse. Elles sont constituées d'une feuille de cuivre dont les extrémités sont rabattues de telle manière qu'elles forment par martelage, une section carrée, qui fut effilée à l'une des extrémités par usage.

Et pour prouver l'existence de la pêche sur les bords du lac de Neuchâtel, une grande aiguille a été mise au jour, permettant, selon les spécialistes, de nouer les filets. Des poids de filets, des harpons aussi, attestent de cette activité plusieurs fois millénaire autour de notre lac. Ainsi, la présentation de ce chantier à la presse démontre l'activité féconde du service archéologique vaudois, qui, d'ordinaire, accorde plus de temps à ses travaux qu'aux relations publiques.

J.-C. RACINE



Ce harpon en bois de cerf remarquablement conservé.

(Avispress)

YVERDON Trois jeunes délinquants

Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. V. Grignoli s'est occupé du cas de trois délinquants âgés de 24 à 27 ans, accusés de vol, abus de confiance, recel, escroquerie, débauche contre nature, filouterie d'auberge, ce dernier délit tombant. La débauche contre nature concerne un seul cas de relation homosexuelle à Genève entre l'accusé principal et un «client» modeste dans ses prétentions: 9 fr. et 90 centimes...

Le tribunal dans son jugement n'a pas retenu dans son jugement la débauche contre nature concernant S. Le sursis de la condamnation antérieure par le tribunal de police de céans est révoqué. S. subira 15 jours de prison, peine à laquelle s'ajouteront les 9 mois de la condamnation présente si le sursis de 4 ans qui lui a été accordé est trahi. D.M. est condamné pour vol à 45 jours de prison ferme et M.M. obtient le sursis pendant trois ans à côté d'une condamnation de 20 jours de prison.

Les frais de la cause sont partagés entre les trois accusés.

A l'Amicale des Fribourgeois

(c) C'est au Casino-théâtre qu'a eu lieu la troisième soirée annuelle de l'Amicale des Fribourgeois d'Yverdon et environs avec le concours du groupe de danses folkloriques «Au fil du temps» de Romont. En première partie se produisit le chœur mixte fribourgeois «Le Mayentsets» d'Yverdon sous la direction de Mme Opatchak-Deriaz. On assista ensuite à plusieurs danses du groupe «Au fil du temps». M. Gilbert Grangier présenta les numéros avec humour et pittoresque.

VALLORBE

Activité récompensée

(c) Lors de la séance du Conseil communal de Vallorbe, le Dr Philippe Rey, âgé de 85 ans, a reçu la bourgeoisie d'honneur en reconnaissance de son intense activité et des services qu'il a rendus à la communauté durant 45 ans.

MOUDON Exercice satisfaisant de la Société d'agriculture

La Société d'agriculture de Moudon a siégé à la Douane, sous la direction de M. F. Jaccard, en présence de M. Charles Guignard, préfet du district, Croset, président de la FVAV et Keuffer, directeur, Louis-Auguste Nicod, municipal, etc.

M. William Vauthey, gérant, a présenté le rapport d'activité pour le dernier exercice. Les ventes se sont élevées à 7.042.000 fr. en augmentation de 1.200.000 fr. sur l'année précédente. Le tonnage des marchandises a également augmenté. Il a été supérieur de 124 wagons de dix tonnes sur le total de 1972.

Au cours de l'assemblée, une récompense a été remise à trois employés agricoles: MM. Perrin (pour 20 ans de service), Borel (40 ans), et Kreutzer (de 50 ans). La Société examinera, dans une assemblée extraordinaire, l'éventuel rachat du moulin de Moudon, ainsi que l'étude du projet d'agrandissement de la «Samco».

En fin de séance, des allocutions ont été prononcées par MM. Croset (FVAV) et Nicod (municipalité), tandis que le chœur du «Nid», sous la direction de M. Raymond Bosshard, agrémentait le repas qui suivit.

Exercice 1973 favorable

(c) En 1973, le four d'incinération des produits carnés de Moudon, qui reçoit les déchets des communes des districts d'Oron et de Moudon, ainsi que de quelques communes de la région, a détruit 351 tonnes de marchandises, soit 50 tonnes de plus que l'année précédente. L'exercice a laissé un boni de 8035 fr. sur un total de recettes de 72.000 francs.

Au cours de l'assemblée générale, présidée par M. J.-P. Pasche, syndic de Martherenges, les délégués des communes des deux districts ont été assermentés par le préfet Charles Guignard, de Moudon. Le comité directeur sera présidé dorénavant par M. A. Boudry, syndic d'Oron.

Assemblée de la caisse Raiffeisen de Concise: nouveau président élu

De notre correspondant :

C'est à l'hôtel de l'Écu de France que s'est déroulée la 26^{me} assemblée générale de la Caisse sous la présidence de M. Albert Cousin. Forte de 110 membres, cette institution tient une place importante dans la vie communautaire des villages de Concise et de Corcelles: pour certains, c'est «la banque du village» par excellence.

Dans son rapport, le président émit quelques considérations sur la situation économique et monétaire du pays. Après avoir souligné la haute conjoncture économique, soit l'accroissement du produit national, des exportations et l'augmentation du pouvoir d'achat réel, il a insisté sur le revers de cette richesse: le renchérissement et l'inflation.

«Chacun, dit-il, doit se sentir concerné par ces problèmes et chercher à limiter ses besoins personnels. Seule une modération dans la consommation, dans la revendication salariale et dans l'établissement des prix peut permettre de combattre efficacement les redoutables effets de l'inflation et le renchérissement qui ont atteint, aujourd'hui, des dimensions alarmantes».

Le président s'est réjoui de la confiance accordée à la Caisse. L'accroissement du bilan et du mouvement démontre clairement l'intense activité des déposants et des sociétaires.

Dans son rapport, M. Debétaz, caissier, commenta les comptes 1973. Le bilan s'est élevé de 3.580.000 fr. à 3.852.000 francs. Le capital-épargne marque une progression de 432.000 fr.

réparti sur 510 livrets d'épargne. Un bénéfice net de 14.088 fr. 25 versé intégralement au fonds de réserve porte ce dernier à 121.000 francs. C'est aussi une satisfaction de constater qu'aucun chiffre ne figure au poste des intérêts débiteurs impayés.

MÉRITES DE L'ÉPARGNANT

L'énoncé de ces quelques chiffres témoigne de la vitalité de la Caisse Raiffeisen locale.

Reprenant un extrait du message de M. Edelmann, directeur de l'Union suisse des caisses Raiffeisen, le caissier souligna les mérites de l'épargnant, ce grand perdant de l'inflation. Il insista sur la nécessité de protéger ceux qui réussissent à se constituer un petit pécule au prix de leurs efforts.

L'assemblée a adopté les nouveaux statuts des caisses Raiffeisen prévoyant une nouvelle répartition des charges entre le comité de direction et le conseil de surveillance.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Un nouveau membre du comité de direction a été désigné en la personne de M. Robert Meylan. M. Albert Cousin, démissionnaire, présida durant 26 ans depuis la fondation le comité de direction. Un plateau dédié au lui fut remis. L'assemblée désigna comme nouveau président M. Frédy Jaquet.

Après la partie officielle, des diapositives et des films sur la Côte d'Ivoire présentés et commentés par M. Péroud captivèrent l'auditoire. Une collation mit fin à cette 26^{me} assemblée générale.

AVIS DIVERS

CONDITIONS très intéressantes à l'achat d'un appareil

Miele

lave-vaisselle, machine à laver.

Appareils ménagers COUVEY Tél. 63 12 06

Flash sur la Côte

BABY - HALL



Votre détaillant
spécialisé

PESEUX

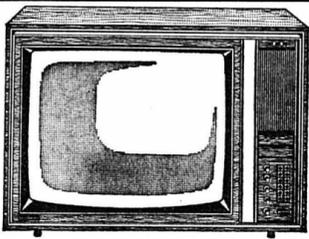
Grand-Rue 2
Téléphone 31 38 35

**POUR VOS PIÈCES D'OR
BEAUX ENTOURAGES dès Fr. 49.—**

Votre Spécialiste en
Montres, Bijouterie, Orfèvrerie



Sandoz
Gd. rue 29 PESEUX



**RÉMY
PERRET**

**RADIO
TÉLÉVISION COULEUR**

Concessionnaire PTT
PESEUX Tél. 31 40 20
Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6

Peintures - Dispersions - Papiers peints

**Droguerie
Parfumerie**

Michel Jenni

PESEUX

Tél. (038) 31 15 07

**Le pharmacien, un homme chaque jour
au service du malade.**

W. Gauchat, Dr en pharmacie
PESEUX

Téléphone 31 11 31 pharmacie, Grand-Rue 41

1913 - 1973

René MOINE - PESEUX

- Coupeur modéliste diplômé
- Habits sur mesure dans les 10 jours
- Coupe individuelle
- Fabrication industrielle dès Fr. 298.—

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux

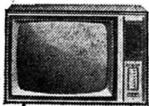


ROSSIER
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 5319 75

+ tous les appareils électroménagers

ANDRÉ HAEFELI PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)



**TV - RADIO - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES**

Tél. 31 24 84

Service prompt et soigné



**Boucherie chevaline
Peseux**

Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne - Fondue chinoise

Quand l'histoire
se répète

À PESEUX, LE COLLÈGE DES GUCHES A SOIXANTE ANS

L'année 1974 est véritablement une année spéciale qui rappelle des décisions importantes et historiques pour la vie locale de Pesieux. La construction de la troisième maison d'école en 1890 et son surélévement en 1904 ont fait l'objet d'une précédente chronique. On se croyait « au large » et pourtant, à deux reprises déjà, les responsables avaient vu trop petit. Quatre ans seulement après l'exhaussement, la place commençait à manquer. Dès 1908, il fallut en venir chaque année au dédoublement si bien que la commission scolaire avait de grands soucis.

Le 21 décembre 1910, le conseil général de Pesieux, adoptant les propositions des autorités scolaires et de l'exécutif, prend la décision de désigner — une

fois de plus! — une commission spéciale chargée d'étudier la prochaine construction d'un nouveau collège et d'une salle de gymnastique. Il y avait, en 1900, 1214 habitants à Pesieux. Le recensement de 1912 cite le chiffre de 2543 habitants. Quelle explosion démographique dans ce village béni par le greffier Fornachon!

Mais, une si rapide augmentation de la population n'est pas sans poser des problèmes. N'ayant plus de locaux disponibles pour les classes, il fallut désaffecter la grande salle de l'ancien collège et priver la population et les sociétés locales du seul local de réunion un peu vaste dont elles pouvaient disposer, et cela pendant plusieurs hivers.

CONCOURS CANTONAL

La commission spéciale désignée le 21 décembre 1910 s'adjoint comme architectes-conseils Alfred Rychner et Eugène Colomb, de Neuchâtel.

Dans son rapport du 21 mars 1911, elle concluait à la mise sur pied d'un concours ouvert à tous les architectes du canton, en vue de l'élaboration de projets à la fois pour un nouveau collège et pour un bâtiment abritant une grande salle et une salle de gymnastique — celles qui viennent d'être rénovées avec tant de réussite et inaugurées avec éclat.

Le jury du concours prima, parmi les projets présentés, celui d'Eugène Yonner, architecte à Neuchâtel. Quant à l'emplacement — sur cinq propositions — celui des Guches fut choisi, dans un cadre magnifique, juste en dessus du vieux village. Là un préau très vaste laisse prévoir une construction pour 10 classes, une école ménagère et des salles de travaux manuels. Le chantier de construction s'installe en mai 1913 et les travaux continueront sans interruption jusqu'à leur achèvement en été 1914. Le scellement de la cassette documentaire traditionnelle s'effectua samedi 19 juillet.

INAUGURATION REPORTÉE

La cérémonie d'inauguration devait avoir lieu le 12 septembre, date du pre-



Le collège des Guches en 1914 (avant le surélévement).
(Avipress - Archives.)

mier centenaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération. Tout un programme avait été préparé pour associer les enfants des écoles à ces festivités. Mais, en raison de la guerre et de l'occupation des frontières dès le 1er août, toute la manifestation fut annulée pour des motifs bien compréhensibles. Pourtant une modeste inauguration eut lieu le 14 novembre.

Rien n'avait été négligé pour le confort intérieur et pour que les élèves puissent recevoir l'instruction obligatoire dans les meilleures conditions. Toutes les classes ne furent pas utilisées immédiatement car l'ancien collège fut encore occupé pendant plusieurs années avant de faire place à la Maison de commune et à son administration.

Trop de projets à courte vue avaient servi d'exemple à ne pas suivre et cette

fois on avait vu assez loin! La dépense concernant le nouveau collège des Guches s'est élevée à 218.914 fr. alors que les devis comprenant les acquisitions de terrain, l'établissement des voies d'accès et la construction se montaient à 265.979 fr. Financièrement aussi, l'opération fut réussie et ces chiffres laissent songer 60 ans après!

Les autorités respiraient cette fois puisque ce collège — surélevé lui aussi après 1950 — est encore en fonction pour les classes du degré moyen.

Mais, dès 1958, en raison d'une nouvelle poussée démographique, il fallut envisager la construction de nouveaux locaux, prélude à l'édification du Centre des Coteaux, en 1963.

Vraiment, l'histoire des bâtiments scolaires à Pesieux se répète et n'a pas de fin!
W. SIEBER



La porte d'entrée principale avec les armoiries de la commune.
(Avipress - WS)

Corcelles: chez les tireurs neuchâtelois

Il y avait beaucoup de monde — 155 délégués représentant 60 sections — dans la grande salle de Corcelles, à la fin de la semaine passée, pour assister à l'assemblée générale annuelle de la Société neuchâteloise de tir, présidée une fois de plus par Emile Amstutz, d'Auvergnier.

A l'ouverture des débats, l'assistance rendit hommage à la mémoire de tireurs récemment disparus, dont Emile Gygi, membre d'honneur de la Cantonale après en avoir été le caissier pendant 33 ans.

Les comptes, présentés par M. Georges Gaillard, de Fontainemelon, ainsi que le budget, équilibré avec 84.600 fr., furent acceptés sans autres formalités.

Quant au rapport de M. Yann Richter, président du comité d'organisation du dernier Tir cantonal neuchâtelois de l'été 1973, il n'a appelé aucun commentaire, lui non plus, mais chacun a pu se féliciter du succès exceptionnel de la fête. M. Richter a cité au tableau d'honneur les noms de ses principaux collaborateurs, Edgar Rochat, Roger Sandoz, François Habersaat, Ami Thurnherr et Dominique Röthlisberger, non sans préciser que 145 collaborateurs absolument bénévoles s'étaient joints à eux pour la circonstance.

UN CALENDRIER CHARGÉ

M. Jean Marendaz, de la Chaux-de-Fonds, a insisté auprès de l'assemblée en sa qualité de responsable des tirs sportifs dans le canton, pour que le fusil d'assaut ait la place qui lui revient de droit dans nos stands, en même temps qu'il invitait ses auditeurs à prévoir à leur programme une cible avec classement séparé pour cette arme.

Il a énuméré les douze fêtes de tir du groupe B qui seront organisées cette année en terre neuchâteloise, dont six au pistolet, avec quatre manifestations importantes parmi elles, soit le concours fédéral décentralisé de la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet, qui aura lieu au Locle, le 18me tir du Landeron, fixé aux 18, 25 et 26 mai, aux mêmes dates que le tir de Saint-Aubin, le tir de la Métropole horlogère, à l'affiche à la Chaux-de-Fonds, sous l'égide des Armes-Réunies, les 24, 31 août et 1er septembre; le 13me tir du Vignoble, enfin, organisé au stand de Cortaillod, du groupe C celui-là, se disputera les 24, 25, 30 août et 1er septembre. A mentionner encore le match inter-districts des 7 et 8 septembre à la Chaux-de-Fonds.

AUTRES CONCOURS

M. Arthur Grossenbacher n'a pas manqué de signaler la régression constante des effectifs au tir en campagne à 300 m, en engageant ses auditeurs à remonter la pente. Il a signalé, en compensation, d'excellentes prestations de la part de différentes sociétés qui engageaient dans la compétition des effectifs importants tout en réalisant des performances de grande valeur.

Le tir en campagne aura lieu cette

année du 7 au 9 juin. Il est bon qu'on le sache en pays neuchâtelois aussi. Les dates seront les mêmes pour le tir en campagne au pistolet, discipline dans laquelle les tireurs aux chevrons sont proportionnellement très nombreux.

A l'enseigne des championnats de groupes, on entendit tour à tour MM. Hans Steinmann, des Geneveys-sur-Coffrane et Benjamin Fauguel, de Saint-Aubin. Pour le premier nommé, les deux premiers rounds à 300 m sur le plan cantonal auront lieu du 2 au 5 mai, la finale étant prévue à la Chaux-de-Fonds le dimanche 26 mai, selon décision de l'assemblée; les deux premiers tours au pistolet, pour le second, se disputeront le samedi 15 juin, à Neuchâtel.

M. Michel Monard quant à lui, insista pour que les cours de jeunes tireurs soient encore plus nombreux sur le territoire cantonal, tout en relevant que les Neuchâtelois ont été sacrés vice-champions romands à Villeneuve l'automne dernier.

UN CHANGEMENT AU COMITÉ

Le président Amstutz rompit encore une lance en faveur du tir de jubilé de la SSC, puis passa à l'élection du comité. A vrai dire, il se représente tel quel pour un nouveau mandat, à l'exception de M. Arthur Grossenbacher, de Fleurier, son vice-président qui a remis sa démission, après avoir passé 15 ans au sein de « l'équipe gouvernementale » et 40 ans dans la commission de tir du Val-de-Travers, qu'il a présidée pour finir. En raison des nombreux services rendus à la cause du tir, l'assemblée l'acclama membre d'honneur de la cantonale. Il l'a bien mérité!

Au HC Montmollin - Corcelles la coupe neuchâteloise, pour la quatrième fois

Ainsi que nous l'avons dit dernièrement dans la chronique sportive, le H.-C. Montmollin-Corcelles a gagné la coupe neuchâteloise pour la quatrième fois.

Récemment, le club a terminé la saison en voyant s'envoler l'espoir d'une promotion en première ligue, puisque c'est d'une place de deuxième que le H.-C. Montmollin-Corcelles a dû se contenter. Mais, la victoire en coupe neuchâteloise a prouvé que la baisse de forme dans le deuxième tour de championnat n'était qu'un accident.

Rappelons que le club a, en neuf saisons, gagné cinq fois le championnat et quatre fois la coupe, comme nous venons de le dire. Les problèmes de la future saison vont se poser incessamment et il faudra préparer la marche du Mont-Racine et le tournoi du 10me anniversaire.



Les tireurs neuchâtelois réunis à Corcelles récemment.
(Avipress - J.-P. Baillod.)

Pour lui succéder, fut élu M. Eric Kuonen, président de la société de tir du Grutli, de Fleurier.

LES INVITÉS

Le colonel-brigadier Grandjean a pris la parole, en fin de séance, pour féliciter les tireurs neuchâtelois des leçons de civisme qu'ils donnent à la ronde et de leur engagement personnel à l'encontre d'une campagne quotidienne de dénigrement de nos institutions.

M. Edmond Pingoud, délégué des Carabiniers vaudois, s'est fait le porte-parole des tireurs romands, au nom du Genevois Gilbert Klauke et du Fribour-

geois Simon Bersier aussi, pour dire à ses frères d'armes neuchâtelois tout le bien qu'il en pensait.

A cette assemblée, de nombreux invités, dont le divisionnaire Christe, l'ancien conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, membre d'honneur de la cantonale, entouré de trois de ses pairs, soit le président d'honneur Bernard Ledermann, Jean-Jacques Thorens et Werner Baumann, le Lt-colonel René Petitpierre, officier fédéral de tir, MM. Ami Thurnherr, commandant d'arrondissement, Tino Giudici, vice-président de la commune de Corcelles-Cormondrèche. L. N.



L'équipe, debout: Huguenin, Rognon, Gaille, Stettler, Gacond, Paccolat, Meigniez, Farine, Santschi; agenouillés: Ludi, Quadri, Kunzi, R. Frick, W. Frick et Rey.

**NOS EXPOSITIONS PERMANENTES
(plus de 1000m²) ouvertes à toute heure...**

Prix avantageux

Reprise de vos
anciens meubles

Tél. 31 43 44
ou 31 50 88

**MEUBLES
NUSSBAUM**

PESEUX ET NEUCHÂTEL

LES FILS D'HENRI ARRIGO

Maison fondée en 1926

Entreprise de menuiserie et charpente

2034 PESEUX

Rue de Neuchâtel 37 - Téléphone (038) 31 12 24.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

La gaffe du Rockhall

En janvier 1956, le Conseil municipal proposait au Conseil de ville l'achat de la propriété dite « Im Rockhall »...

pendant quelques années les bâtiments existants, mais à la longue, le prix d'achat ne saurait se justifier que si l'on transformait toute la propriété en zone bâtie.

les locaux dont il a un urgent besoin. Dans une motion qui devrait être traitée à la séance d'aujourd'hui et dont nous avons parlé dans notre édition de mercredi, Mme Marlies Etienne et l'Entente biennoise demandent au Conseil de ville de sauver le Rockhall...

Recommandée dans le « plan directeur » de l'Office d'architecture de l'époque pour être aménagée en « zone culturelle », cette propriété de plus de 9000 m2 forme une transition entre la vieille ville et le quartier du Pasquart...

Détail curieux, la presse fit preuve d'une singulière réserve. Le 1er mars, le « Journal du Jura » publiait une lettre pour et une lettre contre.

Mais il est trop tard. En 1956, l'autorité songeait avant tout à construire. Aujourd'hui, alors qu'on est devenu plus sensible à la protection des sites et des monuments historiques...

UN CINGLANT DÉSAVEU Au Conseil de ville, à l'exception des deux représentants du parti du travail, tous les conseillers avaient approuvé cet achat ou s'étaient abstenus.

Quelques années plus tard, en 1961, le canton intervint, mettant ainsi fin aux espoirs d'un consortium qui voulait construire au Rockhall 12.000 m2 d'appartements.

Parmi les gaffes dont l'histoire de Bienne est jalonnée depuis quelques décennies, il n'y en a guère de plus monumentale (c'est le cas de le dire) que le rejet de cet achat.

Dans leur message au peuple, les autorités lui avaient déclaré que l'on démolirait les bâtiments existants pour les remplacer par des constructions d'intérêt public.

En 1967, le canton intervint, mettant ainsi fin aux espoirs d'un consortium qui voulait construire au Rockhall 12.000 m2 d'appartements.

Il est vrai qu'il suffisait d'un peu de démagogie pour l'obtenir. Jamais encore, on n'avait proposé un achat de quatre millions, et on ne disait pas même ce que l'on voulait faire de cette propriété!

Après 44 ans d'activité à l'ATS M. Albert Gossin prend sa retraite

44 ans d'activité — presque un demi-siècle — dans la même maison, aujourd'hui c'est un exploit. Et quand cette maison a nom Agence télégraphique suisse, l'exploit est quasiment de l'héroïsme.

teurs en tout, tant à Bâle, Zurich, Genève qu'à Berne. A l'heure actuelle, les abonnés sont au nombre de 120 (réductions de journaux, radios, télévisions et clients divers).

matrices du moment. M. Gossin a eu également la chance de rencontrer plusieurs grands hommes politiques, dont le maréchal Tito, le président Nasser, son prédécesseur le général Naguib, M. Eden, premier ministre britannique, le général-président Eisenhower, Nikita Khrouchtchev, et interviewé le maréchal de Latre de Tassigny.

Né en 1907, Jurassien d'origine (de la commune de Crémènes), Neuchâtelois de cœur, après des études universitaires complètes à Neuchâtel et à Berne, qui s'achèvent par une thèse sur la presse suisse, Albert Gossin semblait naturellement destiné au journalisme.

Le téléphone est dépassé depuis longtemps. Le télex l'ayant remplacé un peu avant la guerre de 1939-1945, effaçant définitivement du même coup le télégraphe et le papier stencil.

Rentrer dans le rang après une activité d'environ un demi-siècle n'est sans doute pas aisé, mais pour un journaliste rompu au métier qu'il a passionnément aimé, pour le fin lettré qu'est M. Gossin, il y aura toujours à faire, et les voyages dans les régions chargées d'histoire de l'Ancien monde qu'il aime, auront une bonne place.

Quel était le travail d'un rédacteur à l'ATS dans les années trente, par rapport à nos temps modernes? Traduire d'abord les informations: en allemand, en français, en italien, puis jour et nuit, les transmettre par téléphone à quelque 160 abonnés.

M. Gossin a été le témoin d'une importante tranche de l'histoire. Notre vieux continent est à peine remis de ses blessures reçues dans les tranchées de 14-18 qu'il se prépare déjà à courir vers un autre abîme, par le canal de la grande crise économique: la montée du nazisme et la guerre de 1939-1945.

son successeur est un « intra-muros », M. Bernard Baumgartner, dont les nouvelles fonctions commencent le 1er avril prochain, est entré à l'ATS en 1936, comme rédacteur, après des études de lettres à Genève et six mois d'enseignement. Natif de Bienne (son père fut le regretté président de la ville), M. Baumgartner devint rédacteur parlementaire en 1964, chef de service en 1969, puis rédacteur en chef du service français de l'Agence télégraphique suisse.



M. Albert Gossin, sous-directeur à l'ATS (Photopress - Zurich)

Au tribunal du district UN PRÉSIDENT QUI AIMAIT TROP LES JEUNES FILLES DE SON GROUPEMENT

De notre correspondant: Le tribunal du district de Bienne, présidé par M. Rolf Haessli, a condamné J.G. à 28 mois de réclusion. Il a été accusé pour attentat qualifié à la pudeur des enfants, pour avoir commis des actes analogues à l'acte sexuel et pour avoir pratiqué d'autres actes contraires à la morale.

cile, alors que sa femme était absente, il prenait des photos des jeunes filles dans leur plus simple appareil. A une autre occasion, dans une chambre d'hôtel, il y eut une scène de lit avec une mineure, sans toutefois qu'un abus sexuel eut lieu.

Sommelières et sommeliers attention à vos bourses!

Il est toujours pénible de constater que les vols de bourses de sommeliers se répètent continuellement dans les auberges et entreprises hôtelières. Il est parfois incroyable de voir avec quelle négligence les bourses ou portefeuilles sont déposés n'importe où sans surveillance.

— 616 délits contre le patrimoine, représentant un montant total de 427.547 francs; — 181 véhicules volés, dont 125 ont été retrouvés et restitués; — 20 délits contre les mœurs; — 8 infractions concernant les stupéfiants; — 10 cas de décès extraordinaires; — 12 incendies; — 6 délits de chasse; — 23 cas de lésions corporelles; — 1 cas de chantage; — 4 de menaces; — 1 de mise en danger de vie d'autrui et — 12 avis de disparition, dont 8 ont été liquidés.

Une opération réussie: le Musée de la vigne à Chavannes est sauvé

Une manifestation organisée par la Société et la fondation du musée de la vigne a eu lieu hier dans le musée même, le bâtiment du Fornel à Chavannes. Cette réunion groupant le conseiller d'Etat seelandais Robert Bauder, chef du département de justice et police du canton de Berne, le maire de Bienne, M. Fritz Staehli, le maire de Nidau M. Jakob Hajner, les conservateurs des monuments historiques MM. von Fischer et Zwahlen, ainsi que divers présidents des communes avoisinantes, avait pour but de remercier toutes ces personnes ainsi que les entreprises et les privés pour leurs contributions à la création du musée de la vigne.

La propriété du Fornel se divise en deux parties. D'une part le musée proprement dit, qui comprend des objets et des outils servant à la vie quotidienne du vigneron: de vieilles brantes, d'anciennes machines à bouchonner, une curieuse corbeille pour souler, ainsi que d'anciennes poteries utilisées par les ménagères. Et d'autre part, diverses salles magnifiquement aménagées avec leur haute paroi apparente, un carnozet, sont mis à la disposition du public, des sociétés, de familles désirant fêter un événement « en privé ».

La propriété du Fornel est une donation de M. Wolfgang Geiger, fils du célèbre peintre Ernest Geiger décédé. Ménageur de tomber en ruine, cette propriété a été complètement remise en état pour une somme de près d'un million et demi de francs (lorsque tous les détails seront terminés). C'est grâce à l'initiative de l'instituteur de Douanne M. Emile Saurer, président de la Société du Musée de la vigne — qui compte actuellement 250 membres —, à la compréhension rencontrée auprès des autorités, des communes, des particuliers, des corporations et de l'industrie, que ce sauvetage a été possible.

Bienna encasse les impôts du canton Le canton de Berne est disposé à confier à la commune de Bienna la perception complète des impôts ordinaires de l'Etat. Le Conseil municipal biennois a donné son agrément à l'accord passé avec l'Etat de Berne.

Au chapitre des manifestations, on retient pour l'instant un imposant défilé équestre et, dans les salles du château, une exposition consacrée aux « vieux meubles ruraux et anciens ustensiles de cuisine ».

Cette mesure présente des avantages pour les contribuables, qui n'auront à s'adresser qu'à un seul centre d'encaissement pour les impôts communaux, cantonaux et d'église, elle présente également des avantages pour la commune et pour le canton, qui pourront uniformiser la procédure d'encaissement, de sommation et de poursuite tout en diminuant les frais et en centralisant les mutations en un seul office.

Feu de forêt et inondation (c) Hier, vers 17 h 50, le PPS a été appelé à combattre un feu de forêt qui s'était déclaré derrière le bâtiment de l'asile des vieillards, à Fribourg, 600 à 800 mètres carrés de broussailles étaient en feu, à la suite d'une imprudence probable. Les sapeurs sont parvenus à stopper la progression des flammes en une demi-heure.

LYSS Voiture contre cyclomoteur (c) Une voiture et un cyclomoteur sont entrés en collision route de Bienna. Malgré une cassure à l'os du nez, le cyclomoteur a pu regagner son domicile après avoir reçu les soins d'un médecin.

Cyclomotoriste blessé

(c) Un cyclomotoriste et un trolleybus sont entrés en collision à 8 h 30 au Crêt du Bois. Le cyclomotoriste, un jeune homme de 19 ans, blessé à la tête et aux jambes, a été transporté à l'hôpital du district. Les dégâts s'élèvent à 800 francs.

Collision

Rue Dufour, deux voitures sont entrées en collision peu après midi. On ne relève pas de blessé, mais les dégâts matériels se montent à 7500 francs.

Voiture contre motocyclette

(c) Hier vers 7 h 30, une voiture et une motocyclette sont entrées en collision au pont du Moulin. Il n'y a pas de blessé. Les dégâts matériels s'élèvent à 1500 francs.

FRIBOURG

Un Comptoir au visage nouveau

(c) Pour sa cinquième édition, le comptoir de Romont offrira un visage nouveau, au-delà de la foire commerciale. Il ambitionne en effet de présenter, du 22 au 26 mai, la vivante réalité d'un district. La Société des industriels, commerçants et artisans de Romont et environs (SICAR) a décidé d'axer la manifestation sur l'agriculture glénoise et fribourgeoise.

L'agriculture présentera donc ses diverses facettes au comptoir de Romont 1974. Dans le vaste pavillon qui lui sera consacré, on pourra notamment apprécier les résultats du concours d'idées récemment lancé en matière de constructions rurales.

Un air de printemps... (c) Le 21 mars 1974, un jour comme tous les autres, quelques événements de l'histoire ont été oubliés... comme tous les autres, mais à première vue seulement, car aujourd'hui — l'auriez-vous oublié? — c'est le premier jour de printemps...

Un crédit pour la prochaine séance du législatif de Tramelan Le Conseil général de Tramelan se réunira lundi 8 avril. On relève à l'ordre du jour: 1) Remplacement d'un membre à la commission forestière. M. von Allmen ayant fait part au Conseil de sa démission du Conseil général et de la commission forestière, M. Hansueli Tschan qui la remplacera sur les bancs du législatif. Le Conseil devra encore désigner un remplaçant à la commission forestière.

Un air de printemps... (c) Le 21 mars 1974, un jour comme tous les autres, quelques événements de l'histoire ont été oubliés... comme tous les autres, mais à première vue seulement, car aujourd'hui — l'auriez-vous oublié? — c'est le premier jour de printemps...

Aux Franches-Montagnes, la demande de chevaux n'a jamais été aussi forte

« Depuis trente ans, la demande de chevaux franches-montagnards de travail n'a jamais été aussi forte. » C'est ce que déclarait, la semaine dernière, M. Arthur Juillerat, de Bellelay, président de la commission cantonale d'experts chevalins, à Saignelégier, aux éleveurs jurassiens, à l'issue des concours cantonaux chevalins dans le Jura.

JURA - JURA

OUVERTURE OU NON D'UNE CARRIÈRE À PLAGNE? L'opposition de la commune reste totale

Conformément aux dispositions légales, la préfecture du district de Courtelary a réuni en séance de conciliation la société des ciments Vigiers S.A., de Reuchenette, qui désire ouvrir une carrière à Plagne, et le Conseil municipal

de cette commune. La société a maintenu intégralement sa demande; l'opposition de l'autorité communale reste également totale et la conciliation a échoué. C'est ce qu'indique en substance une information remise hier à la

presse par la préfecture de Courtelary. Le 13 août 1973, les ciments Vigiers S.A. avaient demandé à l'autorité communale de Plagne la permission d'ouvrir une carrière de pierre calcaire aux « Chamelles », sur le territoire communal. Surface prévue: cinq hectares. Cette demande avait soulevé un tollé parmi la population du village et les nombreux propriétaires de résidences secondaires de la contrée; 232 oppositions contre le projet étaient déposées au secrétariat communal. Le 5 mars, en présence de Franz Weber appelé à la rescousse par le Conseil municipal, se tenait au village une assemblée publique pour la « défense de Plagne », présidée par le maire de la commune. Celle-ci adoptait le texte d'une résolution adressée au gouvernement cantonal dans laquelle elle lui demandait d'« empêcher l'ouverture d'une carrière telle qu'elle est prévue par la fabrique de ciments... »

« Impuissance » du Rassemblement jurassien dans les districts du sud?

Dans une déclaration diffusée mercredi, au ton inhabituellement agressif, le Mouvement pour l'unité du Jura stigmatise « l'impuissance du Rassemblement jurassien dans les districts du sud ». La 3me force relève notamment que, « malgré une campagne d'un quart de siècle, assortie d'une farouche propagande, le Rassemblement jurassien n'est pas parvenu à rallier à sa cause la majorité des habitants du Jura-Sud. Les fanfaronnades séparatistes ont laissé les Jurassiens du sud indifférents », souligne-t-elle. Et, plus loin: « Il aurait fallu moins d'actions tapageuses et plus de démonstrations cartésiennes pour convaincre les Jurassiens du sud, d'un naturel prudent et tenaillé par la peur de l'inconnu. » Elle indique en outre que, « sur le plan économique, de puissants

liens enchainent le Jura-Sud à Berne, à Bienne, à Soleure et à Neuchâtel. Il ne suffit pas de s'en apitoyer, il faut offrir un modèle économique précis qui lève le voile sur les hypothèques d'un nouveau canton. (...) Les Jurassiens du sud ne se satisfont pas de certitudes historiques pour monter dans un train dont ils ignorent le prix du billet. » La 3me force conclut sa déclaration de caractère particulièrement polémique en indiquant que « le R.J. est impuissant face aux craintes des Jurassiens du sud. (...) Si le Jura éclate, ses sept districts ne se retrouveront plus sous une bannière commune. C'est pour qu'il n'en soit pas ainsi que le M.U.J. refuse le plébiscite prématuré du 23 juin et qu'il invite les Jurassiens à déposer un bulletin blanc dans l'urne. »

Après l'échec de la séance de conciliation tenue à la mi-mars à la préfecture de Courtelary en présence des représentants des directions cantonales concernées, « il appartient maintenant à la commune de Plagne de déposer publiquement les prescriptions opportunes », précise la préfecture. Après adoption par le corps électoral, ces dispositions seront soumises pour approbation à la direction cantonale des travaux publics. Pour l'instant, indique encore la préfecture, les 232 oppositions déposées contre ce projet restent valables. En procédure ultérieure, les opposants seront consultés.

Un crédit pour la prochaine séance du législatif de Tramelan

Le Conseil général de Tramelan se réunira lundi 8 avril. On relève à l'ordre du jour:

diverses, creusages, évacuation de matériaux, fouilles, amélioration de la canalisation, mise en profil, pose d'un revêtement, fondation, coffrage et divers et imprévus.

Un air de printemps... (c) Le 21 mars 1974, un jour comme tous les autres, quelques événements de l'histoire ont été oubliés... comme tous les autres, mais à première vue seulement, car aujourd'hui — l'auriez-vous oublié? — c'est le premier jour de printemps...

1) Remplacement d'un membre à la commission forestière. M. von Allmen ayant fait part au Conseil de sa démission du Conseil général et de la commission forestière, M. Hansueli Tschan qui la remplacera sur les bancs du législatif. Le Conseil devra encore désigner un remplaçant à la commission forestière.

Il faut encore compter avec des travaux pour l'éclairage public et l'eau potable. Tous ces frais se répartissent de la manière suivante: travaux routiers 215.000 fr., éclairage public 49.000 fr., eau potable 69.000 fr., soit un total de 333.000 francs. De cette somme, il faut retirer 43.000 fr. qui sont à la charge du budget 1974. Il reste donc au Conseil général à voter un crédit de 290.000 francs.

2) Vente d'une parcelle de terrain à la maison Sulzer frères S.A., pour le prix de 23.100 francs.

Un air de printemps... (c) Le 21 mars 1974, un jour comme tous les autres, quelques événements de l'histoire ont été oubliés... comme tous les autres, mais à première vue seulement, car aujourd'hui — l'auriez-vous oublié? — c'est le premier jour de printemps...

Aux Franches-Montagnes, la demande de chevaux n'a jamais été aussi forte

Ces travaux ont été étudiés par le Ve arrondissement, il s'agit: de l'installation d'un chantier, de démolitions

« Depuis trente ans, la demande de chevaux franches-montagnards de travail n'a jamais été aussi forte. » C'est ce que déclarait, la semaine dernière, M. Arthur Juillerat, de Bellelay, président de la commission cantonale d'experts chevalins, à Saignelégier, aux éleveurs jurassiens, à l'issue des concours cantonaux chevalins dans le Jura.

Pour faire bonne place à la saison nouvelle, ce soir dès 18 h 30, dans l'émission « Courrier romand », Denis Moine et Max Meury sont allés à la recherche des premiers signes du printemps jurassien. Mais ils ont découvert aussi un étonnant mécanisme des chemins de fer, Louis Domeniconi, qui collectionne avec passion (et en toute saison) de vieux outils, et suivi quelques pêcheurs qui, pour rien au monde, n'auraient manqué le plus important des rendez-vous printaniers: l'ouverture de la pêche...

Pneus à clous en régression

(c) D'après des comptages effectués au cours de l'hiver, les pneus à clous sont en nette régression dans le Jura. En 1972-1973, 63 % des automobilistes avaient équipés leur voiture de tels pneus. Cet hiver ce pourcentage est descendu à 28 % en moyenne, soit 33,2 % en Ajoie, 25,6 % dans les vallées de Delémont et Tavannes et 26,2 % aux Franches-Montagnes.

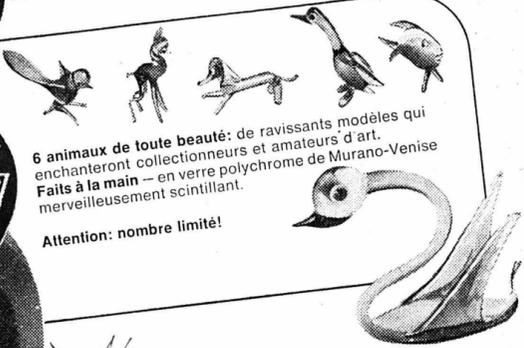
M. A. Juillerat a notamment indiqué que l'armée, dans son organisation actuelle, prévoit le maintien de 12.500 chevaux aptes au service. Or, aujourd'hui, on estime à 11.000 seulement les sujets répondant aux critères d'aptitude au service militaire. Quant aux chevaux « bund », ils sont de moins en moins nombreux, la commission d'achat a eu beaucoup de peine à rassembler les 120 sujets de 5 ans que la Confédération achète annuellement. Ce sont des chevaux d'excellente qualité, ce qui signi-

fié qu'il faut produire près de 600 poulains pour assurer la fourniture de 120 chevaux. Pour combattre cette pénurie de chevaux, il y aura lieu de réexaminer les principes de sélection. L'approvisionnement est parfaitement assuré puisque l'on compte quelque 2900 juments poulinières avec un taux de fécondité de 60 à 65 %, assurant la production de 1800 poulains. Toutefois, un trop grand nombre de ceux-ci prennent le chemin de la boucherie dès l'âge de six mois, ce qui a pour conséquence la pénurie de chevaux adultes sachant travailler.

Pour sa part, M. Samuel Kipfer, secrétaire de la commission cantonale et gérant de la Fédération suisse d'élevage du cheval, lança un appel aux éleveurs pour qu'ils freinent la vente de jeunes sujets à la boucherie vers laquelle seul le 30 % devrait être acheminé et non pas plus de 50 % comme c'est le cas actuellement.

Lire d'autres informations fribourgeoises en avant-dernière page

Gratuitement
**UN JOYAU EN VERRE
DE MURANO**



6 animaux de toute beauté: de ravissants modèles qui enchanteront collectionneurs et amateurs d'art. Faits à la main — en verre polychrome de Murano-Venise merveilleusement scintillant.

Attention: nombre limité!

**L'ÉCLAT
DU RUBIS**
pour illuminer l'heure de l'apéritif

Partout où règne la bonne humeur, ROSSO ANTICO est de la partie: l'apéritif rutilant extrait de raisins gorgés de soleil, l'apéritif qui vous offre un bouquet savoureux et crée en climat chaleureux...



**Plus que
quelques jours
pour choisir
les instruments
à cordes, à vent et
à percussion,
issus de 2000 ans
d'histoire.**

Jusqu'au 23 mars, très exactement. Après il faudra, hélas, se serrer la ceinture (musicale).

En effet, Hug Musique transforme ses locaux et les travaux dureront jusqu'au 19 octobre.

Pendant ce temps, les instruments seront exposés dans un pavillon provisoire, près du lac, aux JEUNES RIVES. Pas tous, bien sûr. Question de place.

Bien entendu, vous pourrez y acheter et commander tout ce que vous désirez. Si

donc vous envisagez d'acheter prochainement un instrument à cordes, à percussion, à vent, un piano ou un orgue, venez vite faire votre choix.

Si, par contre, vous avez la muse patiente — Hug Musique la récompensera en octobre. Avec les départements pianos, instruments à cordes et à vent, orgues et les ateliers tout neufs où elle pourra froter, pincer, battre et souffler de tous les instruments dont vous voudrez jouer dans les vingt ans à venir!



Hug-Musique SA
Vis-à-vis de la Poste, 2001 Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

On peut courir le monde et s'apercevoir que... **Pour les vacances, rien ne vaut la Suisse!**

Car certains viennent du bout du monde pour connaître notre beau pays tandis que vous pouvez passer

7 jours à Locarno dès Fr. 195.-
7 jours à Arosa dès Fr. 260.-
7 jours à Zermatt dès Fr. 289.-

Vous cherchez l'impossible? Vous le trouverez dans «Vacances en Suisse» — la belle brochure Hotelplan. Tout y est! Grand randonneur ou pêcheur, passionné de voile ou amateur de tennis, cavalier ou fervent de la baignade, chacun y trouve son paradis — à commencer par ceux pour qui le retour à la nature (et quelle nature!) est une bénédiction. **Que vous envisagiez des vacances à l'hôtel, en chalet ou en appartement de vacances, les prix ne sont pas de nature à vous faire hésiter.** Car vous y êtes... en Suisse. Alors que bien des étrangers traversent des océans pour goûter au plaisir d'y passer un moment. Et ces vacances en Suisse sont tellement prisées que nous devons souvent afficher «complet» sur tous nos programmes.

Alors, commandez maintenant la nouvelle brochure Hotelplan!

MES SOUHAITS

Je m'intéresse aux formules de «Vacances en Suisse» proposées par Hotelplan.

Je préfère découvrir et courir le monde. Veuillez m'envoyer votre nouvelle brochure de 164 pages «Printemps-été-automne 1974».

Vos «Vols intervilles» pourraient aussi m'intéresser.

120

Mon nom: _____

Mon adresse: _____

No post. _____

Localité: _____

Hotelplan

de tout cœur avec vous au pays des vacances.

2000 Neuchâtel, 3-5, rue des Terreaux, tél. (038) 25 03 03
1700 Fribourg, 31, boulevard de Pérolles, tél. (037) 22 07 07

**Leidi,
un confort qui rend jaloux...**



Par sa création artisanale et les bois nobles (chêne, noyer ou palissandre) qui la composent, cette chambre à coucher aux lignes pures et modernes vous séduira d'emblée.

Les qualités exceptionnelles de sa finition vous étonneront surtout

lorsque vous connaîtrez son prix très modique. Comme le fabricant lui-même vous la propose, vous aurez les avantages d'un impeccable service après vente.

Magasins-expositions à:
Lausanne
Rue St-Martin 34
Genève
Place des Alpes
Bevaix (NE)
Centre de l'habitation
Marly (FR)
Centre commercial

Fabrique romande de meubles

Leidi
meubles

Bon pour le nouveau coffret Leidi, que je recevrai gratuitement et sans aucun engagement de ma part.

Je m'intéresse plus particulièrement à: _____

Nom: _____

Adresse: _____

A retourner à Leidi, fabrique romande de meubles, 1030 Bussigny

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Aux Etats: la circulation routière sous la loupe La coopération technique sera réexaminée dans le nouveau contexte économique

BERNE (ATS). — Mercredi, le Conseil des Etats a entériné la décision de l'autre Chambre de suspendre la procédure concernant le projet de loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire — et d'ajourner ainsi la votation populaire — afin de permettre au Conseil fédéral d'élaborer un rapport complémentaire qui sera soumis aux Chambres en temps utile. Le rapport devra réexaminer notre politique de coopération à la lumière des changements survenus dans la situation économique internationale et établir si le projet de loi est adapté à la crise de l'énergie. D'autre part, la Chambre des cantons a débattu de la loi révisée sur la circulation routière, qu'il doit examiner en priorité. Il a accepté dans l'ensemble le renforcement envisagé des dispositions en vue d'une plus grande sécurité routière et d'une meilleure protection de la vie humaine sur les routes. Enfin, le Conseil a ratifié trois accords internationaux relatifs à la navigation sur le lac de Constance et sur le Rhin et adopté deux motions en faveur des populations des régions de montagne et de collines.

humanitaire, la Chambre des cantons a fait sienne la proposition du Conseil national de retarder la consultation populaire afin de permettre un réexamen de la loi à la lumière de la situation nouvelle. Il est vrai que la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats avait fait une proposition un peu différente, mais visant en fait au même objectif. Le Conseil fédéral, a déclaré M. Graber, s'est rallié à cette double décision des Chambres d'ajourner la procédure. Certes, a déclaré le chef du département politique fédéral, cet ajournement comporte des inconvénients: le procédé est insolite et des esprits malveillants ne manqueront pas d'y voir une dérobade. Mais pour le gouvernement, les avantages de cette décision l'emportent sur les inconvénients. Il n'est pas tellement urgent que le souverain vienne aux urnes cette année encore, il est plus important qu'il soit convoqué au moment où il sera en état de décider en toute honnêteté et en connaissance de cause.

Or, la situation n'est pas claire actuellement. On est en droit de se demander s'il est juste de laisser aux seuls Etats industrialisés le soin d'aider financièrement les pays les plus sous-développés. Il convient d'attendre que soit définie l'attitude à cet égard des pays du tiers-monde producteurs de pétrole — invités à faire un geste à l'égard des pays les plus déshérités — et que la situation se décente afin que soient créées les conditions de clarté satisfaisantes pour le débat. La Chambre des cantons a approuvé par 28 voix sans opposition la décision du Conseil national d'invoquer le Conseil fédéral à rédiger un rapport complémentaire.

CIRCULATION ROUTIÈRE: DISPOSITIONS RENFORCÉES

Mais la plus grande partie du débat — près de trois heures — a été consacrée à la circulation routière. La Chambre a donné son agrément au renforcement prévu par le projet de révision dans le domaine de la sécurité routière. La discussion a été vive. M. Dillier (PDC-OW) a défendu le principe des libertés individuelles. Mais la plupart des orateurs ont emboîté le pas à M. Urech (rad-AG) qui a proclamé que la protection de la vie humaine est plus importante que la liberté sur la route. Les faits donnent raison aux partisans de la fermeté, a déclaré M. Grosjean (rad-NE) évoquant les récentes mesures restrictives. Les limitations de vitesse, par exemple, sont absolument nécessaires. En 1973, a dit le conseiller fédéral Furgler, il y a eu 9% d'accidents de moins et 16% de morts de moins que l'année précédente, sur les routes suisses.

Cette régression est due aux limitations de vitesse.

Il n'y a cependant pas lieu à encore dit M. Furgler, de mettre des chiffres dans la loi, comme l'a suggéré M. Graf (UDC-SH), qui proposait 40 km/h sur les voies de quartier, 50 km/h dans les localités, 100 km/h hors des localités et 120 km/h sur les autoroutes. La Chambre a rejeté cette proposition et s'en est tenue à la disposition stricte et générale de la majorité de la commission: «Le Conseil fédéral limitera la vitesse des véhicules automobiles sur toutes les routes». Cette version l'a également emporté sur le texte primitif, actuellement encore en vigueur, que le Conseil fédéral souhaitait maintenir, mais il s'est rallié mercredi, par la voix de M. Furgler, à la solution de la majorité de la commission.

Une autre décision a été prise par la Chambre: la personne qui accompagne l'élève quand il conduit devra être en possession d'un permis de conduire depuis au moins trois ans, laps de temps jugé suffisant par les sénateurs, alors que le gouvernement demandait 4 ans. Le cas a été cité du soldat qui, d'après la disposition du Conseil fédéral, ne pourrait plus accompagner une recrue de 18 ans apprenant à conduire.

Enfin, une discussion s'est élevée au sujet de la compétence des cantons et des communes à abaisser ou à élever exceptionnellement la vitesse maximale sur certains tronçons de route. MM. Grosjean (rad-NE) et Guisan (lib-VD) ont contesté le fait que la juridiction fédérale puisse «connaître» les communes. Les aménagements locaux sont possibles en matière de vitesse, mais ils sont du ressort cantonal. La disposition concernant cette compétence a été acceptée tacitement. Mais le département de justice et police examinera la question posée au point de vue juridique. La discussion sur la circulation routière reprend jeudi.

Nouvel arrêté fédéral sur l'économie sucrière adopté au Conseil national

BERNE (ATS). — En séance de relevé, mercredi après-midi, le Conseil national a achevé l'examen du nouvel arrêté fédéral sur l'économie sucrière, qu'il a approuvé par 93 voix contre 6. D'autre part, la grande Chambre a commencé l'étude du projet de loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne. Les rapporteurs, M. Cavelti (PDC-GR), président de la commission, et M. Speziali (rad-TI), ont présenté le projet et trois porte-parole de groupe se sont prononcés, tous en faveur de la loi.

En ce qui concerne l'économie sucrière, la commission, comme l'avaient annoncé son président, M. Teuscher (UDC-VD) et le rapporteur de langue allemande, M. Muff (rad-LU), souhaitait aller plus loin que le Conseil fédéral, en augmentant de façon plus forte que ne l'avait prévu celui-ci la surface cultivable réservée à la betterave sucrière (14.000 hectares au lieu de 12.000) et les quantités livrables aux deux sucriers (700.000 tonnes au lieu de 600.000). En fait, tout le débat a porté sur l'étendue de l'adaptation de l'autoapprovisionnement du pays, devenue nécessaire étant donné la hausse du prix du sucre sur les marchés mondiaux et l'accroissement de la consommation. Pour les porte-parole de la minorité (de la commission, favorable au projet gouvernemental, il faut faire preuve de prudence, toute situation étant susceptible de se modifier rapidement. Les thèses de la majorité ont néanmoins triomphé, en particulier après que M. Brügger, président de la Confédération, s'exprimant en sa qualité de chef du département de l'économie publique, ait déclaré qu'il ne se batrait pas avec l'énergie du désespoir pour faire passer ses propositions.

A l'article 10, est venu en discussion le problème de la contribution de la Confédération aux deux sucriers. La minorité de la commission, représentée par M. Biel (ind-ZH) propose

SUISSE ALÉMANIQUE

Irrégularités dans la comptabilité du studio TV de Zurich

BERNE (ATS). — L'inspection des finances de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, à l'occasion d'un contrôle au studio TV de Zurich, a constaté que les recettes résultant des ventes d'essence au personnel ne concordent pas avec les quantités vendues. La SSR a déposé une plainte contre inconnu.

Pour sauver le lac d'Uri

(c) Dans un projet de loi, soumis au Grand conseil d'Uri, le gouvernement de ce canton lance le mot d'ordre: protégez notre lac. Le canton de Nidwald, celui de Lucerne et celui de Schwytz ont déjà accepté des projets de loi semblables et ont mis en vigueur une loi de protection moderne. D'entente avec ces trois cantons Uri a également fait un pas décisif proposant de participer au concordat de Suisse centrale qui règle entre autres la circulation des bateaux à moteur. C'est ainsi que les marins d'eau douce qui n'habitent pas le canton, ne pourront plus se promener sur le lac d'Uri. La limitation de vitesse sur le lac et d'autres mesures doivent permettre de sauver le lac d'Uri.

SUITE Vote du contre-projet sur la participation

Critiqué d'un bout à l'autre de la séance, le projet du Conseil fédéral l'a emporté tout de même à la surprise générale. C'est qu'à force d'avoir disserté sur le rôle et la nature de la participation, on s'est aperçu que celle-ci devait encore être mieux définie et que ses orientations devaient être précisées.

Or, dans cette optique, le projet du Conseil fédéral laisse toute latitude pour une évolution future. Comme l'a relevé M. Brügger, président de la Confédération, il a été établi en fonction d'objectifs à long terme, ce qui explique sa formulation vague, cible de ses détracteurs qui avaient beau jeu d'attribuer les plus noires intentions à l'exécutif. Mais, répétons que gouverner, c'est prévoir, et l'on ne peut jeter la pierre au Conseil fédéral d'avoir, en l'occurrence, voulu ménager dans un texte constitutionnel toutes les possibilités d'évolution. Rappelons que l'article C constitutionnel prévu par le gouvernement (34 ter 1er al. lettre B bis) déclare simplement que la Confédération a le droit de légiférer sur une participation appropriée des travailleurs qui sauvegarde les possibilités de fonctionnement et une gestion économique de l'entreprise.

Nous sommes loin de la volonté des syndicalistes et de leurs appuis socialistes d'introduire, par le biais de l'initiative sur la participation, la cogestion dans les entreprises. La majorité du parlement a de surcroît évité à chaque occasion d'adopter une formule plus précise, car, manifestement, la situation n'était pas mûre. Le résultat du débat apparaît donc bien mince sur le plan pratique, parce qu'il était somme toute prématuré.

C'est probablement à la session d'été que le Conseil des Etats se prononcera à son tour sur le problème de la participation. En attendant, relevons encore que le contre-projet du Conseil fédéral constitue une norme attributive de compétences, selon le langage des juristes.

QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION APPROPRIÉE ?

Contrairement à l'initiative, le contre-projet utilise le qualificatif de participation «appropriée». Dans l'esprit du gouvernement, ce terme vague a pourtant une signification précise. Il s'agit d'ain-

si de marquer le fait que le législateur ne devait pas s'inspirer de modèles étrangers existants, ou de vues idéalistes, mais de tenir compte strictement des conditions existantes, d'avoir des égards envers la dimension des entreprises intéressées. Enfin dans l'esprit du Conseil fédéral, la participation ne devrait pas être trop rigide et permettre à la direction des entreprises de conserver au processus de décision «l'élasticité nécessaire» pour faire face aux nécessités de la concurrence.

Les discussions sur la participation devaient également tabler, déclare le Conseil fédéral, sur ce qui existe déjà.

Il est hors de doute, déclare plus loin le message du Conseil fédéral, que les commissions de personnel seront appelées à jouer un rôle important dans la réalisation de la participation. Des résultats d'une enquête faite dans l'économie privée, il ressort que 30% des entreprises consultées ont une commission du personnel assurant la représentation de 45% des employés. La Confédération se trouvera peut-être, estime le Conseil fédéral, dans l'obligation d'édicter ultérieurement des prescriptions sur l'institution de commissions de personnel et sur leurs attributions, dont un droit étendu à l'information.

Mais sur la question de savoir jusqu'où s'étendra la participation, on ne peut encore y répondre aujourd'hui admet le gouvernement. Il est cependant formel sur le fait que la participation ne devra pas modifier fondamentalement la nature de notre régime économique, sur le marché libre et la propriété privée des moyens de production. Il faudra donc éviter absolument au moment où on légifèrera de porter atteinte à l'institution de la propriété privée, d'affecter de manière inadmissible la liberté contractuelle et de mettre en cause les relations de coopération entre partenaires sociaux qui caractérisent notre économie.

LES ANNUAIRES

A l'ordre du jour de la séance de mercredi du Conseil national était éga-

lement inscrit le problème des annuaires téléphoniques par branches. Au nom de la commission des finances, M. Diethelm (soc-SZ), recommanda la suppression de ces annuaires, qui interviendra à partir du mois d'août de cette année. M. Keller (rad-TG) demanda une enquête sur la question de savoir pourquoi les PTT ont renouvelé les contrats signés à ce sujet après l'adoption de sa motion. Le conseiller fédéral Ritscher, puis M. Diethelm expliquent la situation à cet égard. La suppression fut ensuite décidée tacitement.

Le Conseil national s'occupera de diverses interventions présentées sous forme écrite. Les postulats de M. Albrecht (PDC-NW) sur le financement des transports publics et de M. Marthaler (UDC-BE) sur la taxe militaire due par les complémentaires ont été adoptés.

LE SUCRE

Objet suivant à l'ordre du jour: le nouvel arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène.

Les rapporteurs, MM. Teuscher (UDC-VD), président de la commission, et Muff (rad-LU) rappellent le problème en cause: parallèlement à l'augmentation de la consommation de sucre et à la hausse considérable du prix de ce produit sur les marchés mondiaux, au moment d'autre part où l'arrêté fédéral sur l'économie sucrière actuellement en vigueur arrive à échéance, le gouvernement propose d'adapter l'autoapprovisionnement du pays, en accroissant la surface réservée à la culture des betteraves sucrières et la quantité livrable aux raffineries.

Premier porte-parole de groupe, M. Bertscher (udc-ZH) appuya la proposition de la commission, qui a fixé plus haut que le Conseil fédéral la quantité livrable et la surface cultivable (700.000 tonnes au lieu de 600.000 et 14.000 hectares au lieu de 12.000). M. Fischer (rep-AG) annonça que son groupe appuierait l'entrée en matière et la majorité de la commission.

J.-P. G.

GENÈVE

Nouvelle forme d'escroquerie en Suisse romande

GENÈVE (ATS). — Une nouvelle forme d'escroquerie a fait son apparition depuis quelques semaines à Genève et dans d'autres cantons romands: des inconnus se sont présentés à plusieurs reprises chez des commerçants avec des cartes de crédit volées et ont, pour justifier de leur identité, présenté des attestations de perte de pièces d'identité, obtenues frauduleusement auprès de commissariats ou de postes de police. A Genève, on a volé ainsi des montres, des bijoux et d'autres objets.

Panne de courant

GENÈVE (ATS). — A la suite d'un court-circuit survenu à Verbois (GE) dans un local où est installé un distributeur de courant de 18.000 volts, une panne de 45 minutes a privé de courant, mercredi après-midi, toute la région s'étendant entre la plaine et Chèvres et englobant notamment le Lignon, Vernier et Meyrin.

Croissance accélérée de la production industrielle en 1973

BERNE (ATS). — Selon les calculs provisoires du bureau fédéral de statistique, l'indice de la production industrielle a atteint le niveau de 157 points pour l'année 1973 (1963 = 100). La nouvelle progression de 5% correspond à une accélération assez inattendue de la croissance industrielle par rapport à 1972 et 1971 (plus 2% dans les deux cas). D'une manière générale, l'expansion ne touche cependant guère les branches qui produisent des biens de consommation courante. Elle se manifeste surtout dans les groupes tributaires de la construction et ceux qui travaillent essentiellement pour l'exportation. Au premier rang des industries dont la production a augmenté, on note les centrales électriques et les usines à gaz, dont le taux de croissance a passé de +2% à +14% par rapport à l'année précédente. Dans la chimie, ce taux a doublé (+12%). L'expansion est plus restreinte dans les autres branches où

l'on observe néanmoins une nette accélération du rythme de la production par rapport à 1972. C'est notamment le cas de l'industrie du bois (+7% contre +5% en 1972), des denrées alimentaires, des boissons et du tabac (+5% contre +4%), de la métallurgie (+5% contre +4%), de l'industrie du papier (+4% au lieu de -5%), des machines (+4% au lieu de -1%), ainsi que de la mise en œuvre de la pierre et de la terre (+4% contre +3%). En revanche, la production a certes encore augmenté dans l'horlogerie (+6%) et les textiles (+2%).

Mais les taux de croissance sont inférieurs à ceux de 1972 (respectivement +9 et +11%). On note en outre une nouvelle régression dans l'habillement (-3%), dans l'industrie du cuir, du caoutchouc et des matières plastiques (-2%), ainsi que dans les arts graphiques (-1%).

VAUD

Pas d'accord sur les «entrechats» mais tout est bien qui finit bien...

De notre correspondant: Accusés de diffamation à l'égard d'une Ecole de danse de Lausanne, M. et Mme Philippe B. de la Chaux-de-Fonds, bien connus pour l'intérêt qu'ils portent à l'art chorégraphique, comparaissent hier devant le Tribunal de simple police de Lausanne, présidé par M. Bucher. M. Philippe B. était à la fois accusé et plaignant, le directeur de l'Ecole de danse ayant, lui, écrit à une chorégraphe de Londres, une lettre concernant M.B., lettre dont le contenu n'a pas été révélé à l'audience. En effet, considérant qu'il convenait de «dépénaliser cette affaire», le président Buchet tenta et réussit une conciliation.

de l'Ecole de danse de Mme S., et M. T.B. rejette son intervention auprès de Mme B.F. à Londres. Les époux B. endossent les frais de la cause, tandis que la plaignante retire sa plainte. Tout est bien qui finit bien et chacun s'en est allé sur les pointes!...

Loterie intercantonale

ZURICH (ATS). — Le tirage «B» de la tranche du mois de mars, de la Loterie intercantonale, a donné les résultats suivants:

Les cinquante billets suivants gagnent chacun un chèque de voyage Kuoni d'une valeur de 1000 (mille) francs:

200230	206323	210993	218614	222785
233333	249923	252886	260287	274590
200671	207039	211252	218802	222884
235257	250740	253129	261627	276272
203038	208573	213213	221147	229648
243632	250874	254925	267965	276318
204584	210345	215241	222291	230349
246066	252363	255907	270844	276754
205232	210836	216874	222590	230873
248398	252679	259549	273865	278325

(Sans garantie.)

Le prochain tirage aura lieu le 30 mars à Bettlach (SO).

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

VALAIS

Nouveau drame sur la haute route UN GUIDE MEURT POUR SES CLIENTS

De notre correspondant:

Nouvelle avalanche, nouvelle tragédie de montagne en Valais. Celle-ci s'est produite une fois de plus sur la haute route non loin de la récente tragédie de Lire-Rose. C'est un guide cette fois qui a laissé sa vie. La victime conduisait un groupe d'alpinistes. Arrivé à la hauteur du lac des Dix non loin de la Grande-Dixence, le guide s'en alla en avant tâter le terrain. C'est alors qu'une plaque de neige partit et déclencha l'avalanche. Le guide dont l'identité n'a pas encore été révélée à cause de la famille à Chamonix fut tué sur le coup. Ce sont ses camarades qui découvrirent son corps avant l'arrivée des sauveteurs. — Je me suis posé avec l'hélicoptère

directement sur l'avalanche nous a déclaré hier le pilote Fernand Martignoni. Elle recouvrait l'un des torrents alimentant le barrage de la Dixence. Nous avons essayé de poursuivre la respiration artificielle à l'intérieur de l'hélicoptère mais il était trop tard.

Notons qu'actuellement la haute route n'est pas sans danger, le printemps s'installant partout et la neige fondant avec une rapidité folle.

IDENTITÉ DU GUIDE MORT

On apprendait dans la soirée l'identité de la victime soit M. Marcel Burnet, 52 ans, guide de montagne, domicilié à Chamonix. Il conduisait sur la haute route un groupe d'une vingtaine d'alpinistes.

Martigny: le Comptoir des surprises

De notre correspondant:

Le Comptoir de Martigny, 15me du nom, sera véritablement cette année «Le Comptoir des surprises». En effet, pour souligner cet anniversaire, les organisateurs qui donneront hier leur première conférence de presse ont prévu toute une série de manifestations en rapport avec les 15 ans d'âge de la plus importante foire du Valais.

On espère par la même occasion accueillir pour la première fois le 100.000me visiteur.

Hier MM. Raphy Darbellay, Jean Guex-Crosier et autres membres du comité rappelleront «l'idée folle des pionniers» qui se lancèrent en 1960 dans ce que maints Martignonnais appellent «l'aventure». La première année déjà plus de 20.000 personnes visitèrent les quelques stands. On en compte aujourd'hui cinq fois plus.

Les invités d'honneur de cette année seront la Bourgogne et la Franche-Comté, le Touring-club suisse et la commune de Viège. Bourguignons et Franch-Comtois présenteront ce qu'ils ont de meilleur tant sur le plan gastronomique que culturel ou économique.

La grande surprise de ce 15me Comptoir résidera dans le fait que les organisateurs ont invité tous les anciens hôtes d'honneur à envoyer à Martigny une délégation rappelant leur passage anté-

rieur. C'est ainsi que Zougois, Valdôtains, Turinois, Alsaciens, Savoyards et j'en passe, sans parler de tous les cantons romands défilèrent à nouveau en Octodure.

Autre surprise: des faveurs spéciales seront accordées à toutes les entreprises ayant un anniversaire cette année tel que 10, 20 ou 100 ans d'existence.

Mieux encore: tous les visiteurs nés entre le 28 septembre et le 6 octobre de n'importe quelle année auront toute la semaine l'entrée gratuite au Comptoir.

La ville de Viège, première cité haivalaisanne à se présenter au comptoir bas-valaisan aura son stand particulier, tout comme le Touring-club qui compte actuellement plus de 812.000 membres et qui illustrera en Octodure l'essentiel de son activité.

Le grand problème qui se pose aujourd'hui aux organisateurs c'est le changement d'emplacement. L'endroit actuel est trop étroit et pose mille problèmes à la cité. Un projet a été élaboré par M. Jakob Kunz, projet dont la réalisation coûtera 8 à 10 millions sans doute. Comme l'emplacement prévu se trouve sur les ruines romaines de l'antique Octodure, objet de fouilles incessantes, la réalisation est problématique. M.F.

SUITE Crise de l'eau en Suisse romande ?

Plus que de dresser un simple inventaire, il convient donc de définir tout d'abord avec une précision toujours plus grande quels peuvent être les apports spécifiques de ces diverses sources, apports tant quantitatifs que qualitatifs, en fonction d'éléments économiques, météorologiques ou industriels. Telle est l'étude, précisément, que souhaite lancer une équipe scientifique de l'Université de Genève, afin de parvenir à une véritable «Economie de l'eau» du bassin lémanique.

Dependant, la démarche ne manque pas de hardiesse. Car, en plus du nombre colossal de facteurs mis en jeu, les relations qui les lient ne manquent pas de complexité. Que l'on en juge par le seul cas d'une rivière dont on souhaite calculer le débit à partir de chutes de pluie présumées: outre la difficulté d'obtenir une prévision valable des précipitations en un point donné et à un moment donné, de leur intensité ainsi que de leur durée, il faut encore tenir compte de l'absorption du terrain ou de la température (qui affectent considérablement l'évaporation de l'eau), et du milieu végétal environnant. A ces facteurs naturels viennent se greffer des éléments de consommation ou d'alération de l'eau également délicats à pré-

voir, en rapport avec les activités humaines ou industrielles.

UN MODELE LOCAL UTILISABLE AILLEURS

L'étude que veut lancer dans ce sens la Faculté des sciences de Genève nécessite donc un grand nombre de stations de mesure, disséminées sur l'ensemble du territoire concerné, ainsi qu'une puissance de calcul qui soit proportionnée à la masse d'informations recueillies. Il faut en effet s'adjoindre l'aide de l'ordinateur, afin de mieux intégrer les diverses données de natures disparates.

L'usage de l'ordinateur est d'autant plus souhaitable qu'il permet d'établir un véritable «modèle» mathématique du bassin étudié qui évalue lui-même, combine, adapte ou interprète les données qu'on lui fournit.

«Celui que nous allons établir — nous a précisé l'un des chercheurs —, bien qu'étant destiné à un usage local, devrait être suffisamment général pour être appliqué dans d'autres régions de Suisse aux conditions hydrologiques voisines. C'est en quelque sorte analogue à un simulateur de vol pour avion: il reproduit mathématiquement ce qui survient sur le terrain, et il permet de prévoir au mieux — en jouant avec les

chiffres — ce qu'il adviendra dans une région déterminée.»

Outre l'intérêt théorique de ce genre d'étude, on réalise aisément ses éventuelles conséquences pratiques: de l'évaluation d'une inondation potentielle après de fortes précipitations, aux prévisions des réserves estivales... ou tout simplement au prix de l'eau!

Or, si l'eau semble nous être assurée actuellement en quantité suffisante, sa qualité ne nous est nullement garantie en permanence: un élément supplémentaire important, qu'il est également possible d'inclure dans ce modèle. Il n'est pas jusqu'à la température de l'eau, en effet, qui ne puisse être introduite dans un tel modèle. Température de l'eau qui constitue une forme de pollution particulièrement subtile — la «pollution thermique» — qu'on remet à l'ordre du jour les centrales nucléaires.

Nul doute enfin que la prise en considération d'une telle étude par les pouvoirs publics, dans leurs décisions touchant à l'aménagement ou à l'urbanisation — voire leur collaboration directe avec les scientifiques — ne puisse largement contribuer à l'avenir au développement harmonieux — et raisonnable — de nos grandes agglomérations.

François NOIRET

OFFRES D'EMPLOIS

74316



SWISS POLYAMID GRILON et SWISS POLYESTER GRILENE sont les marques caractéristiques de nos fibres synthétiques. Les noms Grilon et Grilene font allusion à l'ancien lieu d'origine: Grisons, Grigioni, Grischun, GRAUBUENDEN. Les fibres sont fabriquées dans nos entreprises situées entre Coire et Flims. Notre Grilon S.A. les vend en Suisse et à l'étranger. Ce que font nos clients de ces articles — la mode intéresse tout spécialement les dames — vous le saurez en qualité de

SECRÉTAIRE

(emploi féminin)

car vous devrez soigner la correspondance française et allemande au sein d'une petite équipe de vente très sympathique et téléphoner à nos clients, voire leur envoyer des télex.

Votre rétribution répond aux exigences actuelles. Un restaurant du personnel est à votre disposition. Vous bénéficierez d'un horaire de travail souple et nous nous occuperons de la question appartement ou chambre, selon désir.

En ce qui concerne d'autres détails, nous aimerions avoir un entretien personnel avec vous. Ayez donc l'obligeance de nous téléphoner ou de nous écrire.

EMSER WERKE AG, département du personnel, 7013 Domat/Ems
☎ (081) 36 24 21 (interne 3253)

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

ZONE MANAGER

responsable de la gestion du réseau de distribution des produits de la Société sur les marchés suisse, espagnol, italien et portugais. Il a également la charge de contrôler les filiales de ventes sises dans ces territoires.

Nous demandons:

- formation supérieure (universitaire ou équivalente)
- expérience comme Marketing Manager pour des produits de marque
- langues: français, allemand, espagnol et/ou italien

Nous offrons:

- fonction à responsabilités
- possibilités de faire valoir sa personnalité
- salaire en rapport avec capacités

Faire offres à:

SSIH Management Services S. A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63
2500 Bienne
Tél. (032) 22 96 11



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

aide - magasinier

Faire offres à PH. BERTHOUD & Cie, Gare 7,
2035 Corcelles. Tél. (038) 31 13 69.

Nous cherchons
**metteuse
en marche**

en atelier ou
à domicile.
S'adresser par
téléphone au
31 57 31.

On demande
serveuse
expérimentée;
**dame
de buffet**
remplaçante.
Tél. 24 06 54.

CABLES CORTAILLOD

cherche

un dessinateur sur machines

pour son service d'entretien.

Il sera chargé d'étudier des modifications à apporter aux installations existantes ou de nouvelles installations destinées à la production de câbles électriques.

un dessinateur en bâtiment

L'entretien des bâtiments, la surveillance des constructions nouvelles lui seront confiés.

un mécanicien ou

un mécanicien-électricien

en tant que chef de groupe.

Il aura la responsabilité d'une nouvelle installation de haute technicité.

Nous offrons:

- horaire variable,
- prestations sociales modernes,
- cantine.

Faire offres à:

CABLES ÉLECTRIQUES
2016 Cortaillod
Tél. (038) 42 12 42, Interne 226.

CABLES CORTAILLOD

★ Dernière
Nouveauté

Robe girl, coton
36-40 89.90

Robe girl, coton
36-40 159.-

Blouse en dentelle, coton
36-40 49.90

Jupe, coton
36-40 79.90

Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Neuchâtel



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER
TEL. 038 61 26 26

cherche, pour son département de mécanique générale:

un MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

Le titulaire de ce poste sera spécialisé sur les problèmes électriques et électroniques touchant les moyens de production; il sera en outre chargé du montage et de l'installation de coffrets électroniques.

Les candidats peuvent obtenir tous renseignements au sujet du poste de travail, des possibilités d'horaire, des conditions de salaire et des prestations sociales auprès de la

Division du personnel de l'entreprise, tél. (038) 61 26 26
ou (038) 61 15 85 en dehors des heures de bureau.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

TISSOT
CIP-Peseux

Nous engageons, en atelier uniquement,

PERSONNEL FÉMININ

formation assurée si nécessaire, ainsi que

POSEUSES DE CADRANS
et EMBOITEUSES

Prenez contact avec
CIP
Av. de Beauregard 3
2034 Peseux
Tél. 038 31 57 31
(Vis-à-vis
de la gare CFF)



Membre de la
Société Suisse pour
l'Industrie Horlogère SA

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal



football

Samedi, demi-finales (aller) de la coupe



Neuchâtel Xamax - Grasshoppers aussi ouvert que Sion - Lausanne

Le lundi de Pâques approche, comme le dénouement qui désignera les deux finalistes de la coupe. Samedi, se dérouleront les matches aller des demi-finales, les matches retour étant prévus pour mardi.

UN SEUL
Un seul des quatre demi-finalistes s'est qualifié fièrement, sans bavure: Neuchâtel Xamax. Il a gagné tous ses matches, ne concédant qu'un seul but. D'accord, les adversaires n'étaient pas de valeur extraordinaire, mais le résultat est là.

Trois matches de rattrapage en ligue A SOUS LE SIGNE DE LA RELEGATION

Journée de rattrapage pour six clubs de ligue A. Corvée de bouchage des trous du classement. Oh! le-dit ne sera pas encore au net, mais ce sera toujours ça de pris. Resteront tout de même sept équipes à avoir un match de retard.

Saint-Gall - La Chau-de-Fonds
Pour avoir battu Chênois, Saint-Gall a consolidé sa position, même si son exhibition n'a pas été de première valeur.

Winterthur - Lugano
La malinergie des temps étant infinie, Lugano fait figure de candidat principal à la relégation.

Chênois - Chiasso
Ils se disent deux mots à l'oreille. Les points comptent double; Chênois, vainqueur de Lausanne sait qu'il a fait mieux que Chiasso.

- 1. Neuchâtel Xamax - Grasshoppers. — Une hirondelle tessinoise ne fait pas le printemps, et Grahm risque bien de faire la différence. X 2 1
2. Sion - Lausanne. — Une rencontre qui soulèvera les passions et qui, comme tous les derbies, pose des problèmes insolubles au pronostiqueur. 1 X 2
3. Chênois - Chiasso. — Il ne semble pas que les Genevois soient capables de recréer une grosse surprise, vu le résultat de l'Espenmoos. X X X
4. Saint-Gall - La Chau-de-Fonds. — La foi de «Cocole» Morand peut bien soulever des montagnes, mais pas toutes. 1 1 X
5. Winterthur - Lugano. — Le Dr Foni ne se fait pas trop d'illusions sur le sort de ses gars, face aux Lions. 1 1 1
6. Aarau - Vevey. — Nous accordons évidemment une légère préférence aux Vaudois, vu leur belle place au classement général. X X 2

marqué à la deuxième minute, au Cornaredo, ce but comptant double.

A LA DERNIERE MINUTE
Sion eut également un sursaut extraordinaire à Saint-Jacques où, à six minutes de la fin, il était éliminé. Vergères le sauva, mais si jamais Sion arrive en finale, son sauveur sera spectateur, pour avoir passé à Chênois!

Neuchâtel Xamax - Grasshoppers (2-3, 0-0)
La dernière rencontre est de fraîche date; son résultat n'a rien résolu.

La dernière rencontre est de fraîche date; son résultat n'a rien résolu. Sûr que sa répétition arrangerait les affaires zuricoises? Pas du tout, les buts acquis chez l'adversaire comptant double. Le schéma est clair: le club recevant doit s'efforcer de n'en... pas recevoir, le visiteur doit en marquer. Au reste, la formule des matches aller et retour pour la coupe a modifié le caractère typique de

Winterthur - Lugano
La malinergie des temps étant infinie, Lugano fait figure de candidat principal à la relégation. Qui l'eût cru au mois d'août? Son incapacité à marquer des buts est un cancer qui le ronge. Sur les neuf qu'il a réussis, cinq sont sur le compte de Luttrup.

Chênois - Chiasso
Ils se disent deux mots à l'oreille. Les points comptent double; Chênois, vainqueur de Lausanne sait qu'il a fait mieux que Chiasso. N'oublions cependant pas que le style coulant lausannois permet certaines surprises, tandis que Chiasso comme Chênois ont des habitudes «hip, hip, hurra» et vogue la galère! Inutile de dire que Chiasso vise bas: zéro à zéro.

Sion
Bulle - Sion 1-4
Sion - Servette 3-0
Sion - Bâle 1-0
Bâle - Sion 2-2

Lausanne
Central - Lausanne 2-5
Lausanne - Lucerne 4-0
Lausanne - Saint-Gall 3-1
Saint-Gall - Lausanne 2-1

L'horaire de 1re ligue
Voici l'horaire des matches du championnat de 1re ligue qui auront lieu le week-end prochain (23-24 mars):
Groupe ouest - samedi - 16 h: Le Locle - Yverdon. Dimanche - 10 h 15: Meyrin-Rarogne; 14 h 30: Bulle-Urania; 15 h: Durrenast-Monthey, Nyon - Central Fribourg, Sieff-Thoune.

- 1. Neuchâtel Xamax - Grasshoppers 5 3 2
2. Sion - Lausanne 4 3 3
3. Chênois - Chiasso 4 4 2
4. Saint-Gall - La Chau-de-Fonds 5 3 2
5. Winterthur - Lugano 6 3 1
6. Aarau - Vevey 4 3 3
7. Bienne - Fribourg 4 3 3
8. Etoile Carouge - MendrisioStar 5 3 2
9. Granges Nordstern 5 3 2
10. Tössfeld - Martigny 3 4 3
11. Young Fellows - Wettingen 5 3 2
12. Berne - Buochs 5 3 2

cette compétition et le désintéressement du public lors des quarts de finale avait été grand.

Grasshoppers, pour la vingt-septième fois demi-finaliste, treize fois vainqueur de la coupe, bénéficie d'une routine inégalée dans ce genre d'exercice où, souvent, la chance l'assiste. Si les Neuchâtelois n'ont rien de semblable à opposer, ils n'ont pas moins toutes chances de s'imposer.

Sion - Lausanne (1-1)
Le vingt-cinq novembre, ces deux-là se rencontraient à Tourbillon. Zéro à zéro à la mi-temps, un à zéro pour Sion, par Schaller, à la 64ème minute, égalisation trois minutes plus tard par Chapuisat.

A cette époque, les Sédunois possédaient la plus mauvaise ligne d'avants (six buts marqués, en dix matches). Maintenant, cela va un peu mieux, à Tourbillon, où deux buts furent réussis tant contre Lugano que face à Chiasso. L'arrivée de Luttrup est un gros atout et, comme l'homme n'a pas encore marqué le moindre but, nul doute qu'il brûle d'être le bourreau de Lausanne.

Sion est pour la troisième fois demi-finaliste, Lausanne pour la vingtième. Ce dernier possède une longue expérience, expérience ne servant plus à grand-chose de par la faute du nouveau règlement. Lausanne obtient beaucoup de buts, possédant en Muller un marqueur patenté. Il ne s'est pas trop fatigué à Chiasso et tient sûrement autant que Sion à aller au Wankdorf.

Rien n'est joué, même si les Lausannois sont plus forts.

Qui succédera à Albert Sing?
L'annonce de la démission d'Albert Sing du poste d'entraîneur du F.-C. Lucerne a ouvert la porte à de nombreuses rumeurs. Ainsi, avons-nous appris, de source officielle, que des contacts auraient été pris avec le Danois Ole Andersen, qui a entraîné Brunnen et Zoug avant de cesser son activité à la suite de divergences avec des joueurs zouglois.

LE CHEMIN PARCOURU
Neuchâtel Xamax
Martigny - Neuchâtel Xamax 0-6
Neuchâtel Xamax - Chiasso 2-0
Neuchâtel Xamax - Chênois 5-1
Chênois - Neuchâtel Xamax 0-2

Grasshoppers
Losone - Grasshoppers 2-5
Grasshoppers - Vevey 3-1 (après prolongation)
Grasshoppers - Lugano 1-0
Lugano - Grasshoppers 2-1

Lausanne
Central - Lausanne 2-5
Lausanne - Lucerne 4-0
Lausanne - Saint-Gall 3-1
Saint-Gall - Lausanne 2-1

ski
La dernière grande course de la saison a lieu aujourd'hui
GRABLER ET KLAMMER FAVORIS DE LA DESCENTE DE VAIL
L'Australien Manfred Grabler et l'Allemand de l'Ouest Sepp Ferstl ont été les plus rapides lors des deux descentes d'entraînement qui ont eu lieu à Vail, dans le cadre des «World series».



FINALISTES? — Récemment opposés en match amical, le Lausannois Vuilleumier (à droite) et Sunholz, de Grasshoppers, se retrouveront-ils en finale de la coupe le lundi de Pâques? A Sion et Neuchâtel Xamax de faire en sorte qu'il n'en aille pas ainsi! (A.S.L.)

VERS UN WEEK-END PLUTÔT EXPLOSIF EN LIGUE B Aarau attend Vevey de pied ferme

Deux buts de Lentzinger ont freiné la progression d'Aarau, battu au Letzigrund par les «Jeunes Compagnons». Et il a fallu un penalty réussi par Manzoni pour que Bellinzzone sauve un point face à Nordstern.

MARTIGNY EN DANGER
Dès lors, dans quelle mesure Zuricois et Genevois des bords de l'Arve parviendront-ils à rétablir la situation? Pour Tössfeld, un succès est envisageable à l'heure où la défense de Martigny ne possède plus son imperméabilité du premier tour.

rugby
Championnat de ligue B
Belle flambée de Neuchâtel
NEUCHATEL - TICINO 49-0 (19-0)
POINTS: 3me, pénalité, Chevillard (3-0); 12me, essai, Morel; transformé par Chevillard (9-0); 20me, essai, Burnett (13-0); 32me, essai transformé par Knadjian (19-0); 60me et 63me, essais transformés par Maubert (27-0); 70me, essai de Demairé (33-0); 72me, essai de Chevillard (37-0); 78me, essai de Bangerter, transformé (43-0); 79me, essai de Calderara, transformé (49-0).

le plus menaçant pour le duo de tête, sa victoire sur Mendrisio (2-1) le laissant à cinq points du «leader», mais avec un match de moins...
Si, en tête, les positions se précisent, en queue de classement, Etoile Carouge ne parvient pas à céder sa lanterne rouge. Personne n'en veut. Surtout pas Tössfeld, qui est parvenu à partager l'enjeu avec Potier et ses «petits camarades»!

Quant à Bienne et Fribourg, ils se mesureront dans le cadre du derby romant des déçus. A la Gurzelen, l'équipe de Peters parviendra-t-elle à faire régner sa loi? Ou, au contraire, la formation de Skocik trouvera-t-elle l'ouverture afin d'élargir la marge (un point) qui la sépare de son adversaire du jour? Tout est possible, à l'heure où les deux équipes doutent de leurs possibilités; à l'heure, surtout, où l'ascension n'est plus qu'un rêve...

Précisons
Contrairement à ce que prévoyait le calendrier du second championnat de ligue B, le prochain week-end sera consacré à rattraper le retard enregistré au premier tour. Les matches primitivement prévus pour les 23/24 mars auront lieu entre le 11 et le 25 avril, à l'exception d'Aarau - Vevey, qui se jouera déjà ce dimanche.

Quant à Granges, il va tout mettre en œuvre pour se débarrasser de Nordstern afin de profiter du moindre faux pas de l'une des quatre équipes composant le groupe de tête. Chez lui, il partira favori. Surtout après son récent succès sur MendrisioStar.

De son côté, Young Fellows recevra Wettingen, ce Wettingen qui vient brusquement de «décrocher» en l'espace d'une semaine: Tössfeld (match en retard) lui a pris deux points trois jours avant que Lucerne le condamne à une seconde défaite. Au Letzigrund, les Argoviens se rendront l'esprit encore ébranlé par cette double déconvenue.

Dix experts vous proposent
Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists top 12 teams and their scores.

tennis

Calendrier national

Les championnats internationaux de Suisse qui se dérouleront du 8 au 14 juillet à Gstaad et les championnats nationaux (19 au 25 août à Bassersdorf) sont les principales manifestations au calendrier de la saison à venir.

PRINCIPALES DATES

Fairplay Zurich 26-28 avril; Stade Lausanne 29 avril au 4 mai; Schinznach-Bad 1er au 3 juin; Ascona 1 au 3 juin; Lido Lugano 27 au 30 juin; Vevey 12 au 14 juillet; Montana et Arosa 16 au 21 juillet; Neuchâtel 26 au 28 juillet; Drizia Genève 1er au 4 août; Lido Lugano 7 au 11 août; Dubendorf 15 au 18 août; Saint-Moritz 19 au 25 août; Locarno 28 août au 1er septembre; Bad Ragaz 30 août au 1er septembre; Ascona 4 au 8 septembre; Weggis 6 au 8 septembre; Lugano 10 au 14 septembre; Martigny 13 au 16 septembre; Bienne 20 au 22 septembre et Chippis 27 au 29 septembre.

Ligue A

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists 14 teams in Ligue A and their scores.

Ligue B

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists 14 teams in Ligue B and their scores.

MARCHE POPULAIRE de la Quinzaine de Neuchâtel

On peut retirer le programme et les bulletins d'inscriptions au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS - Uniphot Gloor - Voyages Wittwer

Aux Armourens, rayon alimentation - Magasins COOP ou les demander au secrétariat de la QUINZAINE, case postale 886, 2001 NEUCHÂTEL.

Championnat de ligue B

Belle flambée de Neuchâtel

NEUCHATEL - TICINO 49-0 (19-0)
POINTS: 3me, pénalité, Chevillard (3-0); 12me, essai, Morel; transformé par Chevillard (9-0); 20me, essai, Burnett (13-0); 32me, essai transformé par Knadjian (19-0); 60me et 63me, essais transformés par Maubert (27-0); 70me, essai de Demairé (33-0); 72me, essai de Chevillard (37-0); 78me, essai de Bangerter, transformé (43-0); 79me, essai de Calderara, transformé (49-0).

Championnat de ligue B

contre, les Neuchâtelois ont imposé leur jeu franc, technique, implacable. Ticino ne s'est pas opposé à 15 joueurs, mais à une équipe.
Les quelques spectateurs présents, malgré la pluie, sont repartis avec la satisfaction d'avoir vu neuf essais dont cinq transformés. Par ailleurs, ce match offensif n'en est pas moins resté correct. Neuchâtel enregistre ainsi sa quatrième victoire consécutive. Un fait est à relever: il impose réellement son jeu. Samedi prochain, Neuchâtel, qui jouera de nouveau à Puits-Godet, face à Montev, confirmera-t-il sa belle forme? Nous connaîtrons le début de la réponse à 15 heures. JLD



SUPER-CENTRE PORTES-ROUGES



A nos rayons d'alimentation

3000 bouteilles de vin d'Italie «Bardolino»

la bouteille de 7 dl Fr. **2⁸⁰**

Grape-fruit JAFFA **1.85**
les deux pièces Fr.

Concombre **1.10**
la pièce Fr.

Endives **1.25**
le demi-kilo Fr.

TOUT POUR PÂQUES

Chocolats (plus de 80 articles) à des prix exceptionnellement bas !

POULES **1.30**
la pièce de 100 g Fr.

LAPINS rieurs **2.70**
la pièce de 200 g Fr.

LAPINS assis **1.15**
la pièce de 110 g Fr.

LAPINS assis **4.70**
la pièce de 500 g Fr.

LAPINS assis **2.30**
la pièce de 250 g Fr.

CANARDS **0.70**
la pièce de 40 g Fr.

LAPINS longues oreilles **2.50**
la pièce de 200 g Fr.

CANARDS **5.90**
la pièce de 430 g Fr.

DEMI-OEUFS

ARNI avec des pralinés liqueur **5.80**
230 g Fr.

SUCHARD «Cordoba» **32.-**
1025 g Fr. au lieu de Fr. 45.-

ARNI **7.80**
350 g Fr.

CAILLER «Femina» **12.20**
454 g Fr. au lieu de Fr. 16.-

SUCHARD «Violetta» **9.20**
265 g Fr. au lieu de Fr. 13.-

CAILLER «Griotte» **14.-**
470 g Fr. au lieu de Fr. 17.-

SUCHARD «Bianca» **16.-**
470 g Fr. au lieu de Fr. 22.50

CAILLER «Frigor» **10.20**
420 g Fr. au lieu de Fr. 13.25

À notre rayon ménage :

DÉMONSTRATION SATRAP

MIXER A MAIN «Trio» **60.-**
Fr.

MULTI-GRIL **100.-**
Fr.

MACHINE A CAFÉ «Cafémat» **100.-**
Fr.

LAVE-VAISSELLE «Satrap» **1100.-**
3 programmes pour 12 couverts Fr.

À notre rayon jouets :

Pour vos petits :

Seau à sable	Fr.	1.-
Ballons	dès Fr.	1.70
Outils de jardin, 3 pièces	Fr.	3.-
Jeu de badminton	Fr.	3.30
Brouette	Fr.	9.90
Fauteuil pliable	Fr.	12.-
Camion basculant	Fr.	15.-

À notre rayon disques :

Plus de 2000 disques 33 t à 6.-
Fr. la pièce

À notre centre de bricolage :

Cure de jeunesse pour votre voiture

à l'aide de nos sprays pour autos

6.50
Grande gamme de coloris la bombe Fr.

A nos rayons textiles :

SOUTIEN-GORGE

pour jeunes filles, dessins jacquard, sans-couture, grandeur 65 à 80 B, blanc ou beige Fr. **14.50**

stretch, bonnets dentelle perlon, dos extensible deux sens, grandeur 75 à 95 C, blanc ou beige Fr. **13.50**

GAINE-SLIP

ultra-léger, en tulle de lycra, grandeur SAL, beige Fr. **5.50**

GAINE-CULOTTE

en tulle de lycra, à porter sur le collant, grandeur SAL beige Fr. **6.50**

football

Les équipes suisses tombent la tête haute en Coupe d'Europe

PROLONGATIONS FATALES À BÂLE
Celtic Glasgow se qualifie en Coupe des champions

CELTIC GLASGOW - BALE 4-2 (2-2 3-2) après prolongations
MARQUEURS : Dalglish 12me ; Deans 16me ; Mundschn 33me ; Balmer 45me ; Callaghan 57me ; Murray 99me.
CELTIC : Connaghan ; Brogan, McNeill, Connelly, Hay, Hood, Calglish, Murray ; Johnstone, Deans, Callaghan.
BALE : Laufenburger ; Mundschn, Rahmen, Fischli, Stohler ; Odermatt, Hasler, Wampfler ; Balmer, Hitzfeld, Tanner.
ARBITRE : M. Kitadjan (France).
NOTES : Stade Park Haed, 71.000 spectateurs. A la 7me minute, MacLuskey pour Connelly. A la 30me, Kunz prend la place de Laufenburger. A la 84me, Ramseier remplace Wampfler.

AVEC LES HONNEURS
Bale est tombé avec les honneurs au Park Head où durant 120 minutes, 71.000 spectateurs ont redouté le pire pour Celtic, lequel a finalement arraché sa qualification en vue des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions.

Ce match retour fut de la même intensité que le premier. Après un départ difficile, les Rhénans ont eu l'immense mérite de remonter un retard de deux buts et d'atteindre la mi-temps en ayant conservé l'avantage acquis lors de la première confrontation au stade Saint-Jacques (3-2). Mais, un but de Callaghan à la 57me et surtout un autre de Murray

à la 9me minute de la première prolongation condamnèrent les champions suisses battus par 4-2.

ELOGES

Karl Odermatt et ses camarades doivent être réunis dans un même concert d'éloges. La question se pose de savoir si les Bâlois n'auraient pas assuré leur qualification avec un arbitrage plus conséquent. En effet, M. Kitadjan manifesta plus de sévérité à l'égard des Suisses qu'à celui des Ecossais. Plus grave, il ignora un « foul » de Johnstone sur Rahmen lors de l'action qui amena le quatrième but. Et à la 6me minute de la seconde prolongation, il n'eut aucune réaction lorsque Balmer se fit crocheter par McNeill dans le carré des « seize mètres ». Un penalty alors aurait tout remis en question.

PRESSION

L'ambiance si particulière du Park Head joua également son rôle. Les Suisses subirent la pression écossaise dans le premier quart d'heure. Karl Odermatt lui-même faisait preuve d'une fébrilité inhabituelle, ratant de nombreuses passes. Après un incident entre Deans et Laufenburger à la 10me minute, les esprits s'échauffaient, Celtic se faisant plus menaçant encore. A la 13me minute, Dalglish réussissait l'ouverture de la marque par un coup de tête lors d'un « corner ». Trois minutes plus tard,

Deans anticipait parfaitement sur une ouverture de Murray et portait le résultat à deux à zéro.

Après vingt minutes de jeu, les Bâlois se reprenaient quelque peu. A la 30me minute, Laufenburger, touché à la cuisse, par Deans, était remplacé, Kunz faisant son entrée. Deux minutes plus tard, sur coup franc d'Odermatt, Mundschn surgissait et expédiait la balle de la tête dans les filets. A l'ultime minute de cette première période, Balmer égalisait en reprenant une balle que le gardien avait laissé échapper sur un tir croisé d'Odermatt.

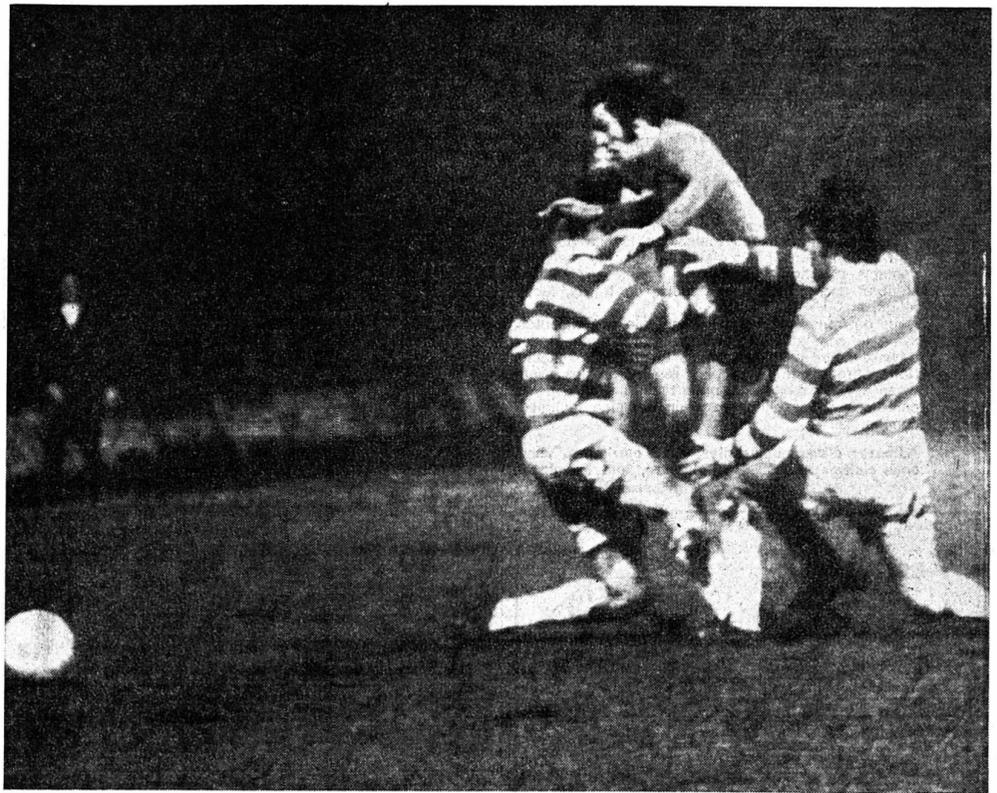
LE TOURNANT

Le tournant du match se situa à la 52me minute lorsque Hitzfeld expédiait un tir qui frappait la base du montant. Mais, à la 57me minute, après que Johnstone eut désarçonné la défense par ses dribbles, Callaghan, placé au deuxième poteau, fusillait Kunz. Ce dernier avait beaucoup de chance dix minutes plus tard lors d'une mêlée épique devant sa cage. A cinq minutes de la fin du temps réglementaire, Ramseier remplaçait Wampfler.

Au début des prolongations, Kunz réussissait un sauvetage devant Deans seul. Le gardien était beaucoup moins heureux sur la reprise de Murray (99me) après le renvoi de la tête de Rahmen que gênait Johnstone. Dans la seconde prolongation, Celtic en était réduit à jouer la contre-attaque face à des Bâlois merveilleux de cran et de brio. L'incident du penalty non sifflé (111me minute) ne freinait pas leur allant. L'arbitre siffla la fin du match alors que Odermatt, une fois encore adressait une balle à ses avants de pointe devant la porte du gardien écossais.

JOHNSTONE EN EVIDENCE

Celtic doit beaucoup à ce diable de Johnstone. La rentrée du célèbre ailier posa des problèmes quasi insolubles à la défense rhénane. Avec Johnstone, il faut mettre en exergue le travail abattu par Callaghan. Du côté Bâlois, Hasler, qui neutralisa Dalglish, fut probablement le plus brillant. Odermatt se reprit bien après un départ pénible. Fischli fut bon devant Deans alors que Rahmen apporta davantage que Stoller. En attaque, le jeune Tanner, sans faire oublier complètement Demarmels (suspendu), surprit agréablement. Hitzfeld prit beaucoup de coups et souffrit certainement du terrain très lourd. Balmer parvint souvent à conserver la balle dans des conditions difficiles. La performance du Bâle fait honneur au football suisse.



BARRAGE. — A l'image de ses défenseurs (face à Stohler), Celtic a barré l'accès des demi-finales de la Coupe des champions à Bale qui a toutefois forcé le club écossais aux prolongations. (Téléphoto AP)

Coupe: Zurich tient Sporting en échec

ZURICH - SPORTING LISBONNE 1-1 (1-1)
MARQUEURS : Botteron 6me ; Baltazar 18me.

ZURICH : Grob ; Heer, Bionda, Zigerlig, Stierli ; Botteron, Martinelli, Kuhn ; Marti, Katic, Jeandupeux.

SPORTING LISBONNE : Damas ; Jose Carlos, Alhinho, Bastos, Carlos Pereira ; Nelson, Wagner, Baltazar ; Marinho, Yazalde, Dinis.

ARBITRE : M. Muenz (Hongrie).
NOTES : Stade du Letzigrund. Terrain en bon état. Merveilleuse soirée. 17.500 spectateurs. A la 40me minute, Nelson est averti pour faute sur Martinelli. Dès la reprise Rutschmann remplace Zigerlig. A la 52me, Nelson, pour une nouvelle faute sur Martinelli, est expulsé. Neuf minutes plus tard Senn entre pour Heer. A la 80me, Wagner sort au profit de Chico et Fragito succède à Baltazar à la 82me. Coups de coin : 11-10.

LA TÊTE HAUTE

Zurich est éliminé de la Coupe des vainqueurs de coupe ! Face au Sporting

Allemagne - Ecosse : un événement !

Le match international Allemagne de l'Ouest-Ecosse prévu en nocturne le 27 mars pour l'inauguration du Waldstadion de Francfort réaménagé en vue de la Coupe du monde, promet d'être un événement sportif au même titre que le match d'appui Espagne-Yougoslavie du 13 février dernier. D'importantes mesures de sécurité ont été prévues par les organisateurs : 900 policiers, 550 membres du service d'ordre, 150 infirmiers et deux camions-cliniques seront sur place ! Parmi les 600 invités d'honneur, on note le chancelier Willy Brandt, plusieurs entraîneurs nationaux et les membres de la commission technique de la FIFA. 350 journalistes ont en outre annoncé leur présence à cette rencontre qui sera retransmise par la télévision de quinze pays.

54.000 billets d'entrée sur les 61.000 disponibles ont déjà été vendus.

Sélection écossaise ...

Trois joueurs du Celtic Glasgow ont été retenus par l'entraîneur national Willie Ormond en vue du match international Allemagne de l'Ouest - Ecosse : Hay, Dalglish et Connelly. La sélection se présente ainsi :

Allan (Dundee), Blackley (Hibernians), Burns (Birmingham City), Hay (Celtic), Connelly (Celtic), Cropley (Hibernians), Dalglish (Celtic), Ford (Hearts), Hutchinson (Coventry), Jardine (Rangers), Johnstone (Rangers), Law (Manchester United), Morgan (Manchester United), Parlane (Rangers), Schadler (Hibernians), Smith (Newcastle), Stanton (Hibernians) et Stewart (Kilmarnock).

● Match représentatif à Manchester : Ligue Anglaise - Ligue Ecossaise 5-0.
● Championnat d'Angleterre de première division : Norwich City - Birmingham City 2-1.
● En match d'entraînement joué à Gera, l'équipe nationale est-allemande a battu le club suédois de Djurgården par 2-0 (mi-temps 1-9) devant 6000 spectateurs.

Juniors suisses à l'entraînement

A Olten, en match d'entraînement en vue de leur prochain déplacement au Portugal, les juniors suisses ont concédé le match nul (0-0) à ceux du Luxembourg.

Cette rencontre, assez équilibrée dans l'ensemble, fut de petite qualité. De part et d'autre, les chances de marquer furent rares. On en nota une véritable pour les Suisses, à la 65me minute, sur un tir de Kueng.

Devant 300 spectateurs, la sélection suisse évoluait dans la composition suivante :
Schäfer ; Pestino, Risi (75me Goy), Dumont, Hafner ; Hirzel, Hegi, Decastel ; Schoenberger, Dorthé (57me Kueng) Galbucci.

de Lisbonne il est cependant tombé la tête haute. Dans une ambiance exceptionnelle il a, en effet, fourni une prestation remarquable. Au début de la rencontre notamment les hommes de Konietzka soulevèrent un enthousiasme mémorable. Jouant l'offensive à outrance, ils étouffèrent une formation portugaise qui n'en croyait pas tant ! La confrontation ne durait pas depuis cinq minutes que les Zúricois avaient déjà tiré cinq coups de coin et s'étaient créés par Katic et Jeandupeux des occasions d'ouvrir la marque.

C'est donc très justement que les pensionnaires du Letzigrund prirent l'avantage à la marque après sept minutes à la faveur d'un tir imparable de Botteron. Les Suisses poursuivirent sur leur lancée jusqu'à la 15me minute ; mais, si par la suite les Portugais parvinrent à s'organiser, la phalange des bords de la Limmat ne garda pas moins une certaine suprématie territoriale qui lui offrit par

Marti et Botteron des occasions du buts en « or ».

PROBLEMES

Sans être aussi bonne que la première, la seconde mi-temps ne manqua jamais d'intérêt. L'expulsion de Nelson permis aux Zúricois de se montrer fort pressants, bien emmenés par Katic et Jeandupeux qui causèrent de gros problèmes aux arrières visiteurs. Toutefois, à la faveur de contre-attaques rapides, les Portugais restèrent néanmoins très dangereux pour leurs adversaires. Si on devait nommer un vainqueur moral à l'issue de cette rencontre nous citerions sans retenue le FC Zurich, tant l'équipe de Konietzka fut celle qui déploya le meilleur jeu d'ensemble. Celle-ci risqua en effet le tout pour le tout en extériorisant des qualités qu'elle ne déploie hélas pas assez souvent en championnat ...

G. DENIS

Milan assure le minimum à Salonique

PAOK SALONIQUE - AC MILAN 2-2 (1-0)

L'A.C. Milan a assuré sa qualification pour les demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe en obtenant un match nul au stade Tomba de Salonique contre Paok. Les Milanais avaient remporté le match aller par 3-0 et, tout au long du match retour, ils se contentèrent de préserver cette avance en évoluant qu'avec deux attaquants de pointe. La tactique, très défensive des Milanais n'empêcha pas PAOK Salonique de prendre à deux reprises l'avantage à la marque. Les deux fois cependant, l'A.C. Milan parvint à égaliser sur des actions de Chiarugi.

Devant plus de 50.000 spectateurs, Salonique ouvrit logiquement la marque à la 29me minute sur un tir de Serafis consécutif à un service de Iossifidis. En

fin de première mi-temps, les champions de Grèce se montrèrent nettement les plus dangereux. Ils réclamèrent en vain un penalty pour faute de Maldera peu avant le repos.

Salonique se montra encore à son avantage dès la reprise mais il fut alors victime d'une contre-attaque, à la 10me minute : sur un long essai de Chiarugi, le gardien grec ne parvint pas à arrêter la balle qui fut reprise victorieusement par Bigon. Dix minutes plus tard, les Grecs reprirent l'avantage par l'intermédiaire de Serafis (de la tête). Leur joie fut toutefois de courte durée : à la 26me minute, P.A.C. Milan égalisa pour la deuxième fois, de nouveau sur tir de Chiarugi. La balle fut cette fois renvoyée par un montant et c'est Trésoldi qui l'expédia au fond des filets du PAOK Salonique.

Coupe des champions

Celtic Glasgow* - Bale 4-2 (2-2 3-2) après prolongations
Ujpest Dosza - Spartak Trnava 1-1 (1-1 1-1) après prolong.
CSCA Sofia - Bayern Munich 2-1 (1-1)

Coupe des vainqueurs de coupe

Borussia Moenchengladbach - Glentoran Belfast 5-0 (2-0)
Zurich - Sporting Lisbonne 1-1 (1-1)
Aris Salonique - AC Milan 2-2 (1-0)
Stara Zagora - Magedeuf 1-1 (0-0)

Coupe UEFA

Tottenham - FC Cologne 3-0 (2-0)
Feyenoord - Ruch Chorzow 3-1 (0-1 1-1) après prolong.
Vitoria Setubal - Stuttgart 2-2 (2-0)
Locomotive Leipzig - Ipswich Town 1-0 (0-0 1-0) après prolongations.

* Le club dont le nom est imprimé en caractères gras est qualifié.

● Le tirage au sort des demi-finales se déroulera vendredi à Zurich.

Bayern Munich accroché par CSCA Sofia

CSCA SOFIA - BAYERN MUNICH 2-1 (1-1)

Pour la première fois depuis 1964 (Borussia Dortmund), une équipe allemande a atteint les demi-finales de la Coupe d'Europe des champions. Bayern Munich a certes perdu son match retour des quarts de finale contre le CSCA Sofia, mais l'avance qu'il avait pris à l'aller lui permettait cet échec.

Ce match retour s'est joué à guichets fermés (70.000 spectateurs) au stade Vasil Levski de Sofia. Les Allemands furent pratiquement dominés durant toute la rencontre mais leur défense parvint à éviter le pire, avant tout grâce à la valeur du trio Maier-Beckenbauer-Schwarzenbeck. Les Bulgares, qui avaient éliminé Ajax Amsterdam au tour précédent

et qui enregistraient la rentrée de Denev (suspendu lors du match aller) soumièrent par moments les buts bavarois à un véritable siège. Ils manquèrent souvent de sang froid dans les moments décisifs, à l'image de Denev, meilleur joueur bulgare, qui se montra trop souvent inutilement agressif.

Du côté allemand, la défense a fait un grand match. En attaque, les occasions de marquer furent très rares et Gerd Muller ne parvint pas, cette fois, à tirer son épingle du jeu face à des adversaires qui, il est vrai, ne le ménagèrent pas.

Les Allemands ouvrirent la marque à la 30me minute sur un penalty accordé pour une faute commise par le gardien Simeonov sur Roth et transformé par Breiter. Quatre minutes avant le repos, c'est un nouveau penalty qui permit à Kolev d'égaliser (faute de Jensen sur Kolev). A la 8me minute, Denev porta la marque à 2-1 pour le CSCA Sofia et l'on put croire un moment que, sur leur lancée, les Bulgares allaient creuser rapidement l'écart. Un moment dépassée, la défense allemande se reprit parfaitement et elle parvint à éviter par la suite un nouveau but qui l'aurait placée dans une situation critique.

Né le 8 mai 1946 et professionnel depuis 1970, Emilio Pireddu avait été nettement battu aux points par Chervet le 25 novembre dernier à Schaffhouse. L'avantage du champion d'Europe avait varié de quatre à huit points. Pireddu est devenu champion d'Italie le 15 août 1973 en battant Franco Sperati aux points en douze reprises. Une fois encore, plus que la valeur de l'adversaire, c'est le calendrier qui va poser des problèmes à Chervet qui doit rencontrer Chartchai Chionoi à fin avril à Zurich.

boxe

PIREDDU « CHALLENGER » DE FRITZ CHERVET

Le champion d'Italie des poids mouches, Emilio Pireddu, a été désigné comme « challenger » officiel au titre européen de la catégorie, détenu par le Bernois Fritz Chervet. Les contrats relatifs à ce championnat d'Europe devront parvenir au siège de l'EBU, à Rome, avant le 7 mai prochain.

Le champion d'Italie des poids mouches, Emilio Pireddu, a été désigné comme « challenger » officiel au titre européen de la catégorie, détenu par le Bernois Fritz Chervet. Les contrats relatifs à ce championnat d'Europe devront parvenir au siège de l'EBU, à Rome, avant le 7 mai prochain.

dernière SPORTS dernière

cyclisme

Zweifel au Giro

Le professionnel suisse Albert Zweifel a signé, à Milan, un contrat avec le groupe sportif Furzi, ce qui lui permettra de prendre part à plusieurs épreuves en Italie, et notamment au Giro.

Trois épreuves sont venues s'ajouter au calendrier national publié au début de la saison : un critérium pour professionnels le 2 août à Morat et deux épreuves pour amateurs et amateurs élite le 21 septembre à Buchs (critérium) et le 29 septembre à Grabs (course de côte).

BOULE

● Ron Lyle, un ancien forçat de Denver, qui a passé sept ans en prison a brisé les espoirs du poids lourd argentin Oscar Bonavena (32 ans) qui faisait sa rentrée en espérant revenir au premier plan. Ron Lyle l'a battu aux points en douze reprises d'un combat très animé joué à Denver.

POIDS ET HALTERES

● A Yerevan, le Soviétique Vassili Alexeev a une nouvelle fois amélioré le record du monde de l'épaulé en catégorie super-lourds. Il a réussi 240,5 kg, soit 500 grammes de mieux que son précédent record. Il a remporté le concours avec un total de 410 kg, devant l'Allemand de l'Est Gerd Bong (385) et le Belge Serge Reding (370).

LUTTE

● L'équipe suisse a obtenu six médailles au tournoi international de lutte gréco-romaine de Madrid, qui réunissait des concurrents de six nations. 48 kg : 3me Luchinger (Kriens) - 57 kg : 2me Kuratli (Kriens) - 62 kg : 3me Magistrini (Martigny) - 74 kg : 2me Blaser (Berne) - 100 kg : 1er Bachmann (Bienne) - + de 100 kg : 1er Lucher (Bâle).

yachting

Tabarly continue

Les organisateurs du « Tour du monde à la voile » ont annoncé mercredi qu'Eric Tabarly est revenu sur sa décision d'abandonner la course et a pris le départ de la dernière étape Rio - Portsmouth à bord de son ketch « Pen Duick VI ».

« Tabarly avait probablement le moral très bas lorsqu'il est entré dans le port de Rio durant le week-end, plusieurs jours après le départ des autres concurrents vers Portsmouth » a déclaré un porte-parole des organisateurs.
« Il a été frappé par la malchance depuis le départ de la course... Et il est normal qu'il ait annoncé qu'il renonçait à Rio. Mais quand le soleil s'est levé le lendemain matin, son moral s'était amélioré et il a décidé de continuer ».

Eric Tabarly n'a évidemment plus aucune chance de se classer honorablement dans cette épreuve.
Les organisateurs ont annoncé que le yacht de la Royal Navy « Adventure » mène actuellement au handicap, devant le voilier français « 33 export ».

hockey sur glace

Tournoi du Salon

Espoirs Tchécoslovaques - London Lions 3-0 (0-0 1-0 2-0)
Face à une équipe canadienne qui se ressentait des efforts faits la veille contre Spartak Moscou, les espoirs tchécoslovaques ont généralement dominé mais ils ont dû attendre la 39me minute pour ouvrir la marque. Cette deuxième rencontre fut de moins bonne qualité que celle de la veille, en raison surtout de la baisse de régime des London Lions.

Stade de la Maladière Samed 23 mars à 17 h 30
RECOURS pour la Coupe suisse GRASSHOPPERS
Match d'ouverture, à 15 h 30 (interrégionaux)
Selon décision du F.-C. Grasshoppers, les moins de 18 ans payent Fr. 3.—

« Mondial » à Berne

La Suisse en demi-finales

Les Suisses ont poursuivi leur série victorieuse au cours du cinquième tour du Championnat du monde de curling. A Berne, devant près de 3000 spectateurs, ils ont battu l'Allemagne de l'Ouest (handicapée par l'absence de son « lead », Liedtke), ce qui leur a permis de conserver la première place du classement provisoire devant le Canada et la Suède.

En soirée ils ont créé l'une des nombreuses surprises en se payant le luxe de battre le Canada, ancien champion du monde, par 5-3. L'équipe helvétique se trouve ainsi d'ores et déjà qualifiée pour les demi-finales.
Autre résultat étonnant : la victoire remportée par le modeste Danemark sur l'Ecosse !
Les Suédois, qui semblent s'améliorer à chacune de leur sortie, ont battu les Etats-Unis (5-4) et ils restent ainsi de sérieux prétendants au titre. Parmi les équipes du bas du classement, la France et la Norvège ont remporté leur première victoire.

RESULTATS

Cinquième tour : France - Danemark

Championnat du monde pour juniors décidé

Le comité exécutif de la Fédération internationale de curling a décidé, au cours d'une séance tenue à Berne, de mettre sur pied des 1975 un tournoi mondial pour juniors, qui sera ouvert aux curlers de moins de 21 ans. Elle a ainsi donné un caractère officiel au tournoi que le « East York Curling Club de Toronto » organisait depuis six ans. C'est d'ailleurs pour cette raison que le premier championnat du monde pour juniors aura lieu à Toronto en 1976. C'est un pays européen qui sera chargé de l'organisation en 1976.

SS SIZE BITTER

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de chauffage du chef-lieu cherche, pour son service à la clientèle,

SECRÉTAIRE- TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiées toutes les tâches administratives concernant les interventions du service: contacts téléphoniques avec la clientèle, établissement et surveillance des rapports de travail, facturation, etc.

Nous désirons engager une candidate expérimentée, ayant le sens de l'organisation et recherchant des travaux variés en même temps qu'un emploi stable. Nous offrons une place bien rémunérée, les avantages sociaux d'une entreprise moderne, ainsi qu'un poste à responsabilités dans un domaine technico-commercial.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres 28-900085 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Proposons travail immédiat à

- 1 serrurier
- 1 sténodactylo bilingue
- 1 monteur électricien



Nouveau: si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

Importante entreprise des arts graphiques de Suisse romande cherche

REPRÉSENTANT

afin de compléter son équipe de vente.

Connaissances techniques de la branche souhaitées.

La formation d'un débutant dans la vente serait éventuellement assurée par nos soins.

La préférence sera accordée à un candidat ayant de bonnes notions d'allemand.

Ambiance de travail agréable avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, sous chiffres 267-16, Publicitas, 1000 Lausanne.

Entreprise appartenant à un important groupe horloger cherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer le secteur des ventes d'appareils électroniques, électro-mécaniques, éléments mécaniques et pneumatiques pour l'automatisme, ainsi que des systèmes automatiques d'assemblage.

Ce poste conviendrait à une personne de formation technique ayant de l'expérience dans le domaine de la vente, faisant preuve d'initiative et de dynamisme, connaissant l'allemand et éventuellement d'autres langues.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres P 28-950022 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Gagnez toujours davantage !

Nous cherchons quelques

REPRÉSENTANTS

pour repourvoir des rayons libres dans notre organisation de vente.

Nous offrons: salaire fixe depuis le premier jour, frais, commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de 80 % du revenu.

Etrangers seulement avec le permis C.

Si vous êtes sérieux et habitués à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous, dûment rempli, sous chiffres OFA 14.111 Rb à Orell Fussli Publicité, case postale, 5401 Baden. FN

Nom: Prénom:

Rue:

Localité:

Date de naissance: Entrée:

Profession: Tél.:

Nous cherchons, pour le 1er mai 1974 ou date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

Travaux faciles, facturation.

Faire offres à PH. BERTHOUD & Cie, Gare 7, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 13 69.

HAEBERLI MÉCANIQUE
Fahys 73, 2000 Neuchâtel, tél. 25 45 54,
engage:

1 mécanicien de précision en qualité de

sous-chef des fraiseurs, tourneurs du personnel

pour différents travaux de perçage, frsage et montage.

Horaires libres. Bons salaires selon capacités.
Faire offres ou se présenter.

La Centrale laitière de Neuchâtel cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour le conditionnement de crème à café.
Possibilité d'horaires réduits, mais à heures régulières.

Prière de faire offres à:

Centrale Laitière Neuchâtel,
rue des Mille-Bouilles 2, 2006 Neuchâtel.

La Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour son

studio de radiodiffusion à Genève

1 secrétaire

expérimentée

pour son département musical.

Bonnes connaissances en musique souhaitées. Nationalité suisse. Entrée: 1er juin 1974, ou à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1211 GENÈVE 8.

Nous cherchons

UNE AIDE DE BUREAU

aimant le contact avec la clientèle.
Entrée immédiate ou à convenir.
Se présenter ou téléphoner à
TELECOLOR - 2013 Colombier, rue Haute 6
Tél. (038) 41 11 21

MIGROS

cherche

pour son
Marché rue de l'Hôpital, à Neuchâtel,

VENDEUSES

au rayon charcuterie
aux stands extérieurs

Nous offrons:

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à:
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Restaurant BEAU-RIVAGE
Neuchâtel - Tél. (038) 25 47 65

cherche

CUISINIER

Se présenter ou téléphoner.

Nous cherchons:

FRAISEUR RECTIFIEUR ou AIDE-MÉCANICIEN

pour être formé comme tel.
Places stables et bien rémunérées.
Les personnes intéressées voudront bien adresser
leurs offres ou téléphoner à:
Fabrique EGIS
2022 Bevaux - Tél. (038) 46 16 22.

Nous cherchons pour notre usine de Neuchâtel

un aide-magasinier

robuste et consciencieux pour travaux de manutention.

Faire offres ou se présenter à l'usine DECKER S.A.,
serrurerie et constructions métalliques,
avenue de Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 55 44.

Pour visiter nos différents postes de vente du Jura neuchâtelois et du Jura bernois, nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

GÉRANTE TOURNANTE

- Formation assurée par nos soins
- Frais de déplacements et autres payés en totalité.
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Salaire au-dessus de la moyenne.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire offres de service sous chiffres 93-61580 à «ASSA», 2, avenue de la Gare, Moutier.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS HAUTERIVE

cherche

OUVRIERS OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322



L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

Importante firme suisse
cherche

REPRÉSENTANTS

Conditions d'engagement:

- fixe
- forte commission
- frais de déplacement, service militaire et vacances payés.

Pour tous renseignements, téléphoner au (022) 41 07 17, le soir dès 19 heures.

GARAGE LE PHARE
engage

mécanicien sur autos

expérimenté. Responsable d'un petit atelier. Bon salaire, prestations sociales. Semaine de 5 jours.

Se présenter ou téléphoner à la direction du garage M. Bardo S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

Le restaurant du Nord à Saint-Imier
cherche

sommelier (ère)

Service non compris.
Bons gages assurés.
Tél. (039) 41 28 96.

Je cherche une

secrétaire expérimentée

connaissant si possible l'anglais, sachant faire preuve d'initiative, pour prendre en main mon secrétariat, à Genève. Conditions de salaire en rapport avec les capacités. Semaine de 40 heures. 4 semaines de vacances. Caisse de retraite. Entrée immédiate ou à convenir.
Téléphoner au (022) 24 52 50, pendant les heures de bureau.

Pavillon des Falaises, au bord du lac, ambiance agréable, nous cherchons pour la saison d'été, une

dame de buffet

Prière de téléphoner le matin au
(038) 24 58 42.

A. ORTLIEB
Ferblanterie
Installations sanitaires
Cortalloid - Colombier

cherche pour entrée immédiate
ou à convenir:

ferblantier installateur sanitaire aide-monteur

Tél. 42 15 55.



Pour réaliser nos programmes de fabrication en constante évolution, nous engageons:

HORLOGERS DÉCOTTEURS DÉCOTTEURS SUR CHAÎNE METTEUSES EN MARCHÉ

Entrée en service immédiate ou pour date à convenir.
Les intéressés (ées) voudront bien appeler le (038) 24 15 52, ou se présenter à

Bulova Watch Company

8 - 10 place de la Gare
2000 NEUCHÂTEL

074205 N



Petite clinique générale cherche:

infirmière-sage-femme infirmière- instrumentiste infirmière lingère

Faire offres à:
Clinique générale des Forges,
Noma-Droz 208,
2300 la Chaux-de-Fonds.

Boîtes de montres Bouille S.A.,
Monruz 17, Neuchâtel,
engage

ouvriers-ouvrières

Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 77 33.

Concierge

est cherché pour l'entretien d'un groupe de 4 immeubles, à Neuchâtel.

Appartement de 3 1/2 chambres

à disposition.
Date d'entrée: 1er mai 1974 ou à convenir.

S'adresser à l'Etude Wavre,
palais DuPeyrou, Neuchâtel.
Tél. 25 10 63.

On cherche

menuisier-poseur

Travail varié dans chalets.

Possibilités d'avenir sérieuses.

APPARTEMENT A DISPOSITION.

W. Bürki, le Vaud-Nyon.

Tél. (022) 66 11 37.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des Industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis
de Neuchâtel

Neuchâtel engage:



BOUCHERS

UNE VENDEUSE EN CHARCUTERIE

Prestations sociales d'une grande entreprise. Salaires intéressants.
Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21, interne 21.






Le centre COOP - Boudry





**Maçonnerie
Carrelages
Terrazzo
Plâtrerie
Peinture**

Tous vos

DISQUES
et
CASSETTES

G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES
NEUCHÂTEL - ☎ (038) 25 44 42 - Saint-Maurice 6-11
VOTRE DISQUAIRE SPÉCIALISÉ



Hôtel-Restaurant du Soleil
NEUCHÂTEL

Les cuisses de grenouilles Provençales
Les croûtes aux morilles
Les quenelles de brochet « NANTUA »
Salle à manger au 1er étage
E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

TAPIS

E. GANS - RUEDIN

Grand-Rue 2 Neuchâtel Tél. 25 36 23

AGENCE OFFICIELLE

FIAT

GARAGE DES JORDILS

J.-P. AERNI
2017 Boudry Tél. 42 13 95

Boucherie - charcuterie

MARCEL MAIRE

Boudry Tél. 42 10 88

VIANDES DE 1^{er} CHOIX

LA COULEUR

chez vous sans problèmes !
Le plus grand choix des meilleures marques
**PHILIPS - MÉDIATOR - NOVAK -
CARAD - LOEWE-OPTA - SONY -
HITACHI**

Livré et installé par nos spécialistes.
Essai gratuit livrable tout de suite.
Facilités de paiement - Service rapide et consciencieux, garantie de la meilleure qualité.
Bonnes conditions de reprise de votre TV.

à partir de : **Fr. 1380.-**

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Un événement musical à la Salle des spectacles

LES TROIS CONCERTS ANNUELS DE LA « FANFARE DE BOUDRY »

Les trois grands concerts annuels de la « Fanfare de Boudry » (les 23, 29 et 30 mars) seront marqués cette année par une première : un arrangement du professeur Gérard Viette, directeur de l'ensemble, du premier mouvement de « La Symphonie fantastique » d'Hector Berlioz.

— Une fanfare doit se renouveler sans cesse. Si, en 1973, le répertoire a réservé une large place aux œuvres de Glen Miller, cette année a été placée sous le signe de la musique latino-américaine, sans négliger, bien entendu, les classiques.

Un ensemble imposant

L'autre jour, M. Charles Sciboz, président de la fanfare, faisait le point. La « Fanfare de Boudry », fondée en 1886, est un imposant ensemble de 53 musiciens, cuivres et tambours inclus, aux uniformes rutilants, dont la renommée a dépassé depuis longtemps les frontières du canton et même du pays. On le doit à sa présence à diverses manifestations nationales et internationales, à des tournées triomphales, aux distinctions obtenues à des concours. L'apparition des musiciens boudryens annonce chaque fois des événements réjouissants : Fête des vendanges, « Boudryssia », inaugurations, concerts des musiques du district, festivals folkloriques, cortèges humoristiques, liesse populaire.

Ses concerts attirent toujours les foules des grands jours, venues de tout le canton et même de plus loin.

Un riche bilan

Le bilan 1973 est éloquent : inauguration de la nouvelle bannière en juin, jumelage Boudry-Vaujeaucourt, cortège humoristique des vendanges sous le signe d'Astérix, etc.

Et l'avenir ?

M. Sciboz se tourne maintenant vers l'avenir :

— Le 8 juin, ce sera la Fête des musiques du district à Boudry ; en octobre, on a pris rendez-vous avec la Provence et la fanfare donnera des concerts en Camargue. Une nouvelle visite sera rendue auparavant, à fin juin, aux amis de Haute-Nendaz, qui préparent une rencontre folklorique.

M. Sciboz pense déjà à un important événement : en 1975, ce sera l'échéance de la Fête cantonale des musiques, au Landeron. A cette occasion, la « Fanfare de Boudry » devra défendre sa place au premier rang. Comme on le constate, elle aura suffisamment de pain sur la planche.

Il faudra de nouveaux uniformes

Autre préoccupation de taille : les uniformes actuels datent de 1960. On devra les renouveler d'ici deux ou trois ans. A l'époque, ils coûtaient environ 650 fr. la pièce, mais depuis, le coût de la vie s'est mis au galop.

A ce sujet, M. Sciboz souligne l'œuvre magnifique poursuivie par l'« Amicale de la Fanfare de Boudry », sous la présidence de M. René Favre, avec l'appui de M. Gérard Piaget, caissier. Les dons et les cotisations versés par les nombreux sympathisants de la fanfare



L'ensemble boudryen a remporté un grand succès à la récente « Journée neuchâteloise » organisée au Salon international du tourisme, à Lausanne. (Photo A.S.L.)

re permettent l'achat et le renouvellement du matériel. M. Sciboz tient aussi à évoquer les excellentes relations établies entre la fanfare et les autorités locales et leur aide sous la forme d'une subvention annuelle appréciée.

Et comment ne pas citer également la présence du président d'honneur de la fanfare, M. Pierre Pizzera père, un des fondateurs du célèbre ensemble ? On compte toujours sur ses conseils éclairés et son soutien généreux. M. Pizzera s'intéresse toujours de près à la vie de l'ensemble auquel il a consacré 35 ans d'activité permanente.

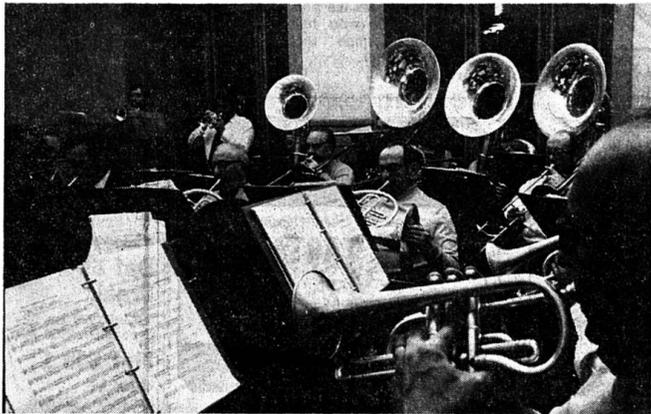
Du sang nouveau

M. Sciboz se penche également sur le problème du recrutement, car même si la moyenne d'âge des musiciens (35 ans) est relativement jeune, on a besoin sans cesse de nouvelles forces pour préparer la relève. On envisage une grande

campagne de popularisation. Les auditions dans les écoles, avec l'aide des commissions scolaires, se sont révélées un succès. Par exemple, en novembre dernier, au Mail, elles ont attiré chaque fois plus de 300 écoliers. Cette fois-ci, on veut que ces rencontres soient suivies de débats, afin de les rendre plus vivantes.

En avril, on inaugurera un cours d'élèves à Boudry, réparti en trois étapes : enseignement du solfège, pratique et début dans la fanfare. Ces cours, qui seront gratuits, avec instruments à disposition (trompette, cor, baryton et trombone) auront lieu en fin d'après-midi.

L'apport d'un sang nouveau contribuera non seulement à multiplier les concerts, mais également à résoudre en partie les problèmes financiers. Une chose importante lorsqu'on sait que pour l'achat d'un petit instrument, il faut un bon concert.



La « Fanfare de Boudry » répète régulièrement dans une salle de l'ancienne école. (Avipress - J.-P. Baillod.)

L'intégration des nouveaux venus

M. Sciboz profite de l'occasion pour se pencher sur le problème de l'intégration des nouveaux venus à Boudry, aussi bien les Confédérés que les étrangers. Parmi eux se trouvent certainement des musiciens ou des jeunes attirés par la musique. Les portes de la fanfare leur sont largement ouvertes.

La « Fanfare de Boudry », toujours présente aux manifestations locales, souhaite contribuer davantage à l'animation de « Boudryssia », par exemple, en donnant des concerts à différents endroits fixés par avance.

En attendant, la fanfare, sur le plan interne, vit toujours aussi intensément : une cinquantaine de répétitions par an, soirées et pique-niques réunissant les musiciens et leurs familles, bref des rencontres qui resserrent l'esprit « fanfare », celui de faire partie d'une communauté fraternelle.

La « Fanfare de Boudry » : un ensemble musical de qualité, un lieu de rencontre, dont la présence et l'activité culturelle s'harmonisent avec la beauté du Vignoble. Jaime PINTO



Les tambours, dont le rôle est particulièrement important dans un tel ensemble, s'exercent « silencieusement ». (Avipress - J.-P. Baillod.)

SAUNA Pathy BEAUTÉ

Chavannes 47 - CORTAILLOD Téléphone 42 16 35

vous propose Mesdames...

le traitement « cinq jours »

Cure exclusive de rajeunissement basée sur les principes vitaux de la macrobiotique

Pour cette cure de beauté et de bien-être ne sont utilisés que des produits naturels de première fraîcheur :

céréales - fruits - légumes
n'ayant subi aucune atteinte chimique.

N'hésitez pas à nous consulter soit en nous rendant visite, soit en nous téléphonant. Nous vous aiderons à résoudre vos problèmes de beauté.

La musique répand la joie et enrichit l'esprit

mais la pratiquer soi-même vaut mieux que de l'écouter seulement. Les instruments modernes en facilitent l'étude, tels que les **orgues électroniques** pour la musique de chambre ou d'orchestre.

Tous les effets et timbres d'un orchestre complet sur un seul instrument.

Un écouteur permet de s'exercer sans que l'entourage l'entende.

Démonstration et catalogue gratuits sans aucun engagement.

Leçons d'orgue électronique. Leçons de piano pour musique de danse, Jazz et Pop.

Méthode rationnelle.



& Co, maison de musique, BIENNE, rue des Tanneurs 17 - rue Basse 36

Le comité de la « Fanfare de Boudry »

Le comité de la « Fanfare de Boudry » est composé de MM. Charles Sciboz : président ; Pierre Pizzera fils : vice-président ; Heinz Gauch : caissier ; Roger Richard, Charles Guenin, André Schwaar, Ernest Gross, Ernest Ryter, Alain Petitpierre : membres, dont les charges seront réparties sous peu. Directeur : M. Gérard Viette. Président d'honneur : M. Pierre Pizzera père. Président de l'« Amicale » : M. René Favre, le caissier étant M. Gérard Piaget. L'amicale compte 350 membres.

LES 23, 29 ET 30 MARS À BOUDRY

Le programme des trois concerts de la « Fanfare de Boudry »

Les trois grands concerts annuels de la Fanfare de Boudry auront lieu à partir de 20 h 15, à la Salle des spectacles de la localité, les samedi 23, vendredi 29 et samedi 30 mars. Le programme est divisé en trois parties :

- **Première partie**
 1. « Le Brigadier », marche Sales Kleebl
 2. « Contraste » G. Viette
 3. « The Tit-larks », duo trompettes J. Ord Hume
 4. « Brass band sketches », suite en 8 numéros E. Siebert
 5. « La Symphonie fantastique », 1er mouvement « Réveries-passions », Hector Berlioz transcription G. Viette

Entracte

 6. Tambours, direction Alain Petitpierre
 - A. Cavaldrums, galop A. Petitpierre
 - Variations pour percussion A. Petitpierre

Entracte

- **Deuxième partie**
 7. « Paso Cabaño »
 - a) Paso doble ; b) Calypso-boléro ;
 - c) Baïon Kess Vlak
 8. « Viva Mexico », Ronald Hanmer arrangement J. Ham
 9. « Si tu vas à Rio », samba Carvalinho-Monteira, Scheffer
 10. « Jamaican folk suite »
 - a) « Mento » ; b) « Promenade » ;
 - c) « Jump-up » Harold L. Walters
 11. « Hootenanny » Harold L. Walters
 12. « Trombone contrast », trio Harold L. Walters

Entracte

 13. « Guillaume Tell » G. Rossini arrangement Blumicci

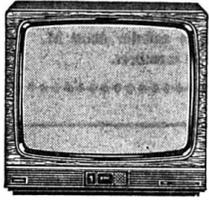
Les trois soirées seront couronnées par un bal animé par l'orchestre Rudi Frei. Pendant le concert, les portes seront fermées. Prix des places numérotées (danse et spectacle compris) : 8 fr. ; spectacle seulement (places limitées) : 7 fr. ; la carte de membre passif est à échanger contre un billet d'entrée. Tombola, buffet, bar. Location : Librairie-papeterie du Vignoble, av. du Collège, Boudry (tél. 42 10 78). Tombola, buffet, bar.

Une première : « La Symphonie fantastique » d'Hector Berlioz

Cette année, les concerts de la « Fanfare de Boudry » seront marqués par une première : un arrangement dû au professeur Gérard Viette — qui dirige l'ensemble boudryen et la fanfare de Couvet — de « La Symphonie fantastique » d'Hector Berlioz. M. Viette a porté son choix sur « Réveries et passions », un des cinq tableaux de l'œuvre interprétée pour la première fois en décembre 1830. La « Fantastique » garde intact, après bien plus d'un siècle et tant de modes, et tant d'esthétiques, son pouvoir d'envoûtement. C'est à travers les images d'un orchestre d'une couleur inouïe jusqu'alors, qu'un chœur humain dit ses passions, ses désirs ou ses rêves, ses rêves éternels a écrit le critique José Bruyr. « Réveries et passions » : frappé de cette maladie intellectuelle qu'est la vague des passions, l'auteur voit passer une femme belle et pure à miracle. Coup de joudre et idée fixe : pour celles-ci, il usera d'un thème datant de sa jeunesse dauphinoise. « Madame Bovary, c'est moi », disait Flaubert. Le poète, c'est évidemment Berlioz en personne.

TV couleur GRUNDIG

En démonstration chez :



Grundig, à l'avant-garde de la technique et du confort

- Boîtier blanc ou noyer
- Grand écran, 110°, encombrement minimum
- Commandes à distance par ultrasons

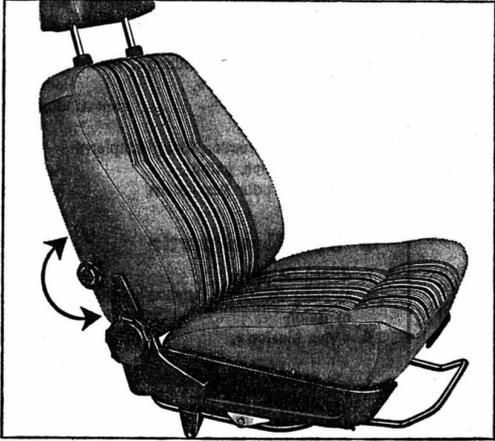
Demandez nos prix spéciaux pour les appareils TV couleur en retour de location.

G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES
Saint-Maurice 6-11 - Tél. 25 44 42
NEUCHÂTEL



999'999* kilomètres sans douleurs dorsales!



Sur siège Volvo. Le seul dont on puisse régler à volonté la cambrure de l'appui dorsal. Qui est bien assis roule mieux!

Les sièges Volvo peuvent être également réglés d'avant en arrière, en hauteur et en inclinaison. Leurs dossiers sont rabattables jusqu'à l'horizontale; les appuie-tête, pour leur part, sont réglables en hauteur. Sur les modèles 144 GL et 164 E, le siège du conducteur est chauffable. Des sièges mer-

veilleux! Venez donc vous y assooir!
*Le compteur Volvo est prévu pour marquer un million de kilomètres - en raison de la longévité de la voiture.



Heja!

VOLVO

Pas d'économies sur les sièges!

2001 Hauterive - Neuchâtel :
Garage M. Schenker,
tél. (038) 33 13 45

DISCOUNT ALIMENTAIRE CERNIER

Fermé le lundi matin
Tél. 53 11 44

DES PRIX IMBATTABLES

		Prix DIGA
Côtes-du-Rhône A. C.	La bout.	2.95
Bière Cardinal	six-pack	3.50
Omo Tambour	5 kg	15.90
Biscuits Oulevay	2 paquets	2.95
Pomme pure 40°	litre	13.95

plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne.
Tél. (021) 35 41 51.

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « L'AVENIR » DE LIGNIÈRES, offre en vente son

disque 33 tours

S'adresser à M. Frédl Bonjour.
Téléphone professionnel : (038) 51 22 82.
Délai d'inscription 5 avril 1974.

MENUISERIE

DECOPPET et Cie

Evole 69 - Tél. 25 12 67

Brocante - Montalchez

Grande vente de printemps

Si samedi vous ne savez que faire, venez à mon musée vous distraire. Machins, trucs, bidules en tout genre côtoient breloques et bralantes à vendre. Si par hasard vous achetez, vous aurez le plaisir de marchander les meubles et objets les plus divers. La morale de cette histoire c'est que mes vers comme mes affaires ne coûtent pas cher.
(Ouvert samedi.) Grand-père Borel

Spécialité:

STEAK TARTARE

Préparé devant vous
Fr. 15.— par personne, service compris.

ET CELA JUSQU'À MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

VÉHICULES À MOTEUR

OCCASION UNIQUE

FIAT X 109

modèle 1973, 12.000 km, expertisée.
Tél. (038) 61 32 23.

A vendre

SIMCA 1100

Spécial, 30.000 km, état de neuf.
Tél. 33 52 33.

A vendre

VW 1200

pour pièces de rechange ou pour bricoleur. Moteur excellent état.
Tél. 24 12 19, heures des repas.

A vendre

TOYOTA

Corolla 1200 modèle 1970, 59.000 km, expertisée, très bon état.
Tél. 33 31 62.

A vendre

Opel Caravan 1700

année 1964, expertisée, 2300 fr.
Tél. 42 28 28.

OCCASION PEUGEOT 504

automatique - moteur injection, modèle 1972, bleu métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
Garantie. Expertisée.

Garage du Chasseron Le Bey, 1400 Yverdon. Tél. (024) 24 22 88.

Problème de voiture ?

La solution !

A vendre

GRANDE BARQUE

moteur 5 CV, réservoir, bûche et chariot de mise à l'eau, le tout 1200 fr.
Tél. (038) 24 75 67.

A vendre

Opel 1900 S

modèle 1971, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03.

A vendre

Citroën GS 1015

blanche, modèle 1972, 32.000 km, expertisée, 6800 fr., facilités de paiement.
Tél. 33 44 68.

A vendre

Valiant V 200

1963-1964, moteur révisé; cause double emploi. Prix intéressant.
Tél. (038) 41 36 59, heures des repas.

Particulier vend

Matra M 530 A L X

modèle 1971, jaune, 15.000 km, impeccable.
Tél. (038) 37 14 93, heures des repas.

A vendre

Fiat 850 Spécial

modèle 1968, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre

Daf 55 Break

1972, 60.000 km, expertisée, 3950 fr.

Fiat 500 L

40.000 km, expertisée, 9800 fr.

Peugeot 304

1971, 60.000 km, expertisée, 5500 fr. Véhicules garantis sans accidents. Pierre Gross, automobiles, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 11 73.

OCCASION UNIQUE

Datsun 1300

1970. Prix intéressant. Parfait état. Expertisée.
Garage M. BARDO, Sablon 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

MINI 1000

commerciale. 1968, expertisée, 2600 fr.
Garage F. Fatton, Tombet 28, 2034 Pesoux.
Tél. (038) 31 72 50.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204	1968	blanche	45.000 km
PEUGEOT 304	1970	beige	51.000 km
PEUGEOT 304	1973	bleue	48.000 km
PEUGEOT 304	1973	blanche	28.000 km
PEUGEOT 404 Coupé	1967	gris métal.	63.000 km
PEUGEOT 504 Autom.	1969	gris métal.	59.000 km
PEUGEOT 504 Autom.	1970	verte	57.000 km
PEUGEOT 504 Inj.	1973	blanche	25.000 km
DAF 33	1967	rouge	28.000 km
DAF 44	1971	rouge	21.000 km
DAF 44	1971	blanche	13.000 km
OPEL ASCONA Autom.	1970	blanche	42.000 km
OPEL ASCONA	1970	blanche	61.000 km
OPEL MANTA SR	1971	jaune	46.000 km
FIAT 128 Coupé SL	1972	bleue	26.000 km
FIAT 124 Spécial	1969	rouge	42.000 km
ALFA 2000	1972	blanche	37.000 km
ALFA 2000	1973	rouge	34.000 km
LANCIA FLUVIA 1,3	1970	blanche	54.000 km
RENAULT R 16	1967	grise	60.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	1972	jaune	17.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

GARAGE DU LITTORAL

AGENCE PEUGEOT

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

A vendre

2 CV

1964, (centrifuge), 95.000 km; prix à discuter.
Tél. 31 70 19, heures repas.

On cherche à acheter

BATEAU

à cabine.
Tél. 31 70 19, heures repas.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de commerce

Suisse allemande, ayant des connaissances de français et d'anglais, cherche place intéressante à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à EB 787 au bureau du journal.

2 jeunes employées

de banque cherchent places, afin de se perfectionner en français, pour le 15 mai 1974.
Faire offres à Mlle Erika Berger, Elgerweg 1, 3700 Spliez.

Deux jeunes filles

16-17 ans, cherchent places dans des familles avec enfants si possible. Entrée 22 avril 1974. Eventuellement le matin et cours l'après-midi.
Faire offres à l'Office de placement, Mme L. Bertschinger-Wettstein, 8128 Hintereg (ZH).

Homme de 50 ans, bilingue, représentant pendant 20 ans, cherche

CHANGEMENT DE SITUATION

de préférence dans le commerce, l'industrie ou l'administration. Libre rapidement.
Adresser offres écrites sous chiffres BY 784 au bureau du journal.

Dem. à acheter

J'achète au prix fort :

bassins en pierre poutres en chêne

Tél. (021) 95 24 83.

DAME

habile et sérieuse cherche posage de cadran à domicile.
Tél. 47 19 85.

Prof. médicales

DOCTEUR

CORNU

FONTAINES

ABSENT

jusqu'à 15 avril

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Lingerie de grande classe, mode de plage et tenues de loisirs

Pour l'automne, nous cherchons une

OFFRES D'EMPLOIS

La Librairie Reymond, à Neuchâtel, cherche pour sa succursale de Delémont

un(e) libraire diplômé(e)

et offre possibilité d'initiative dans cadre sympathique.
S'adresser à L. Reymond, 5, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 44 66, qui assure toute discrétion.

Pour nos cultures de champignons, nous cherchons des

OUVRIERS

pour entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres par écrit ou par téléphone au (038) 61 14 16 à L. Büttikofer & Cie, culture champignons, 2123 Saint-Sulpice (NE).

Nous cherchons pour date à convenir

COUTURIÈRE

S'adresser à G. Schrepfer, Epancheurs 5, Neuchâtel.
Tél. 25 61 94.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

peintre en carrosserie

Faire offres ou se présenter au Garage M. Barde S.A. Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

APPRENTISSAGES

On engagerait une

apprentie couturière sur fourrure

S'adresser à : G. Schrepfer, Epancheurs 5, Neuchâtel.
Tél. 25 61 94.

Nous engageons pour l'automne

APPRENTI RADIO-ÉLECTRICIEN

Atelier moderne et très bien agencé.
Prière de s'adresser à

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

APPRENTIE VENDEUSE

qui se sentirait attirée par un travail dans notre magasin à caractère boutique.

Nous souhaitons accueillir une jeune fille vive, de nature gaie, aimant le contact avec la clientèle et à même de faire preuve d'intérêt et de volonté pour apprendre un beau métier féminin.

De notre côté, nous lui assurons une excellente formation comme conseillère BELDONA, dans une équipe sympathique, avec possibilité de travailler dans une de nos succursales ainsi que de parfaire ses connaissances linguistiques (Suisse allemande, Tessin) après l'apprentissage.

Nous prions celles qui seraient désireuses d'en savoir plus sur notre maison de s'adresser à :

BELDONA NEUCHÂTEL

Croix-du-Marché 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 69

Multipack

Pois verts

Maintenant particulièrement avantageux. Profitez-en!

Boîte de 870 g 1.10 (poids égoutté 550 g)

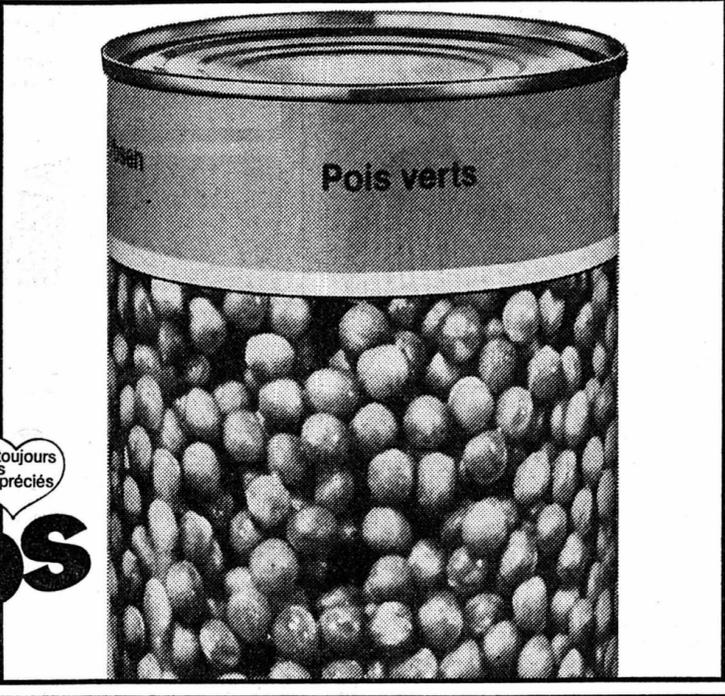
2 boîtes

1.80

Prix MIGROS

Eg. (100 g - -16,4) au lieu de 2.20

toujours plus appréciés




Pour une question de délai

NE PAS REMETTRE A PLUS TARD!

vos commandes de

STORES-TOILES



Stores en tout genre **G. Belperroud**
rue du Parc 77 — Tél. (039) 23 10 41
Jardinière 135 (heures des repas).

VIDANGE **JEAN DUCOMMUN**
TRANSPORTS

des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne

Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

NOUVEAU...
arrivage frais de la Méditerranée

Chinchards - Congres
Loups de mer - Moules

Lehnherr frères
POISSONNERIE — Tél. 25 30 92
Rue Fleury 7 — Neuchâtel

FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI



Les Breaks Peugeot ont plus d'un avantage sur les autres.

Pratiques et économiques à l'usage, ils vous procurent l'exceptionnel confort des berlines Peugeot.

... et la robustesse Peugeot à toute épreuve leur confère une longévité supérieure. En toute sécurité, même à pleine charge et sur mauvaises routes, les breaks Peugeot longs et maniables se conduisent aussi aisément que les berlines. Leurs freins assistés renforcent au maximum leur sécurité active.

Ils sont dotés d'un équipement très complet sans supplément. Toute la famille pourra, grâce à eux, bénéficier du confort d'une routière infatigable auquel s'ajoute le côté pratique des 5 portes ouvrant largement pour faciliter l'accès des passagers et le chargement du vaste compartiment à bagages.



204
204 Break Grand Luxe
1130 cm³, 5,76/60 ch SAE
5 places, charge utile 450 kg
volume de chargement 695-1475 dm³.



504
504 Break Grand Luxe
1971 cm³, 10,03/98 ch SAE
5 places
charge utile 640 kg
volume de chargement 1170-1900 dm³
Aussi avec boîte automatique ZF.

504 Familiale
7 places confortables avec 3 banquettes.
Mêmes caractéristiques générales que le break.

504 Commerciale
1796 cm³, 9,15/80 ch SAE
5 places
charge utile 670 kg
volume de chargement 1170-1900 dm³
Essence normale.



304
304 Break Super Luxe
1288 cm³, 6,56/70 ch SAE
5 places, charge utile 410 kg
volume de chargement 695-1475 dm³
Teintes métallisées.

504 Break Super Luxe
Caractéristiques identiques mais avec présentation en teintes métallisées et un plancher de chargement en acajou stratifié.

Bon **FAN 2**

Prière d'adresser à Peugeot-Suisse S. A., 3000 Berne 31.

Je désire recevoir une documentation sur les breaks suivants:

- 204 Break Grand Luxe
- 304 Break Super Luxe
- 504 Break Grand Luxe
- 504 Break Super Luxe
- 504 Familiale
- 504 Commerciale

Nom: _____

Adresse: _____

NPA et lieu: _____



PEUGEOT
Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S. A., 3000 Berne 31.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 56 c. le mm, min. 25 mm.
Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—
Naissances, mortuaires 1.— le mm.
Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.



VOTRE BOUCHERIE C'EST...

HYPER
YVERDON

**LE VRAI DISCOUNT DE LA VIANDE
LUTTE CONTRE LE RENCHÉRISSEMENT**

Gigot d'agneau . . . le kg 12.-
Epaule d'agneau . . . le kg 10.-
Ragoût d'agneau . . . le kg 3.-
Bouilli sans os . . . le kg 8.40

Chaque jour de la viande 1er choix
SERVIE AU PLOT

Grand choix de Caravanes et Mobilhomes

Abbey - Dethleffs - VFW Fokker

CARAVANES SCHAUB
1844 VILLENEUVE-RENNAZ (VD)
Tél. (021) 60 20 30

Toujours caravanes d'occasion en stock

Big Boy

hauser antiquités
Schwarzenburg

Enorme choix sur 6 étages

SPÉCIALITÉ : MEUBLES RUSTIQUES
REPECCABLEMENT RESTAURÉS.

Avec chaque meuble un certificat d'authenticité.
Prix clairement marqués.

Visite sans engagement.

031 93 01 73

Eugenio Beffa
couleurs et vernis
papiers peints - carrosserie - outillage

17, rue du Parc, 2300 la Chaux-de-Fonds tél. (039) 22 54 70
4, rue des Draizes, 2000 Neuchâtel. tél. (038) 24 36 52

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demands d'emplois

EMPLOYEE DE BUREAU possédant machine à écrire et voiture cherche travail à domicile. Tél. 41 25 30, le matin.

HOMME, 48 ANS, cherche emploi d'aide-chauffeur-magasiner. Adresser offres écrites à GD 789 au bureau du journal.

FEMME DE MENAGE cherche travail. Adresser offres écrites à HE 790 au bureau du journal.

MONSIEUR CHERCHE PLACE d'aide de bureau, l'après-midi. Région Marin, Saint-Blaise. Adresser offres écrites à IF 791 au bureau du journal.

ELEVE DU CONSERVATOIRE donne des leçons de piano et de solfège pour débutants. Tél. 33 28 52.

ETUDIANT (1955), cherche travail du 8 au 20 avril. Tél. 24 12 81.

DAME ferait tous travaux comptables à domicile. Offres détaillées à BV 758 au bureau du journal.

Demands à acheter

PLATEAUX de 40 mm environ, 40 m2. Téléphone 42 12 83.

VELOS DE GARÇON 10 ans. Téléphone (038) 46 14 39, heures des repas.

KAYAK 1 place en polyester. Tél. 46 14 79 de 18 h 30 à 19 h 30.

BATEAU ou VOILIER en plastique avec cabine, bon état. Tél. (038) 24 66 64.

VELO DE DAME, en bon état. Tél. (038) 42 17 43.

PLIEUSE de ferblantier de 2 ou 3 m. Téléphone (038) 25 29 85.

POUR COLLECTIONNEUR : fusils, pistolet parabolique, revolver d'armée et sabre ; au meilleur prix. Tél. (038) 25 29 85.

TIMBRES SUISSES, vieilles cartes postales et lettres. Téléphoner au (038) 33 37 43.

420 OU VAURIEN D'OCCASION. Téléphone (037) 71 20 32 (le soir).

TOUTES LES POUPEES ET TOUS LES JOUETS de plus de 40 ans, même en mauvais état ou incomplets. Bon prix. Je me déplace. Tél. (039) 23 86 07.

Divers

ANALYSE GRAPHOLOGIQUE : mieux vous connaître vous-même ou avant toute décision importante : amitié, mariage, collaboration. Discrétion absolue. Ecrire à DA 786 au bureau du journal.

LE VESTIAIRE DE LA CROIX-ROUGE organise sa vente printanière de vêtements usagés, le samedi 23, de 9 à 13 h, place du Temple-Neuf.

PEINTURE PAYSANNE, tous les travaux de restauration ainsi que décoration de tous les genres de meubles. Tél. 31 15 06.

A vendre

TABLE A RALLONGE, 4 chaises. Téléphone 25 11 10, le soir.

POUSSETTE, pousse-pousse Peg et parc pour bébé, en bois, 150 fr. Tél. 25 28 94.

BIBLIOTHEQUE d'angle, Louis XVI, noyer ; lit, époque Louis XVI, 120 large, noyer ; table noyer, Louis XVI ; table bureau, Louis-Philippe ; poussette ancienne ; portemanteau perroquet Louis-Philippe, noyer. Téléphone (038) 53 19 88.

2 LITS COMPLETS, 2 buffets de cuisine, 1 frigo Bosch ; immédiatement. Tél. 42 11 41.

CYCLOMOTEUR Cylo Apollo, 3000 km, très soigné. S'adresser, le soir, à René Grandjean, rue Derrière, 2115 Buttes.

TABLE RONDE + rallonges, 4 chaises, vaisselier, bar mosaïque, noyer clair, bon état. Prix à discuter. Tél. (038) 46 18 23.

CARAVANE DOUBLE, 6 m sur 2 m 40, essieux tractable, équipée, chauffage au mazout, etc. Prix : 8000 fr. Téléphone (038) 47 10 10.

GRAND BERCEAU enfant, style ancien, 1900 environ. Tél. (038) 53 16 88.

CHASSE SECURIAL pour bébé, dès 10 jours. Tél. (039) 23 75 27.

DEUX CANARIS, couple, prix 50 fr. Téléphone 33 46 85.

MOTEURS, Fiat 1800, Taunus 17 M, Simca 1500, ainsi que boîte à vitesses, etc. en bon état. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98, midi.

BUFFET DE SERVICE, cuisinière électrique, essoreuse, machine à laver le linge ; le tout en bon état. Tél. 53 37 88.

1 LIT USAGE avec sommier et matelas, 1 table de nuit et 1 lampe de chevet, 100 fr. le tout. Tél. 33 21 36.

ENREGISTREUR ; radio ; habits : 2-4 ans ; costume ; jupes, etc., taille 38-40. Téléphone 41 19 00.

POMMES A CUIRE, plateau 12 kg, livré domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 18 et 25 56 18.

1 TABLE à rallonge, 4 chaises métal, 4 tabourets, et à donner matelas à ressort, bon état. Tél. 31 34 16.

GUITARE électrique Agström III, battant neuve, 500 fr. Tél. (038) 24 75 87.

CHIOTS DOGUES allemands, 5 mois, fauves et bringés. Avec pedigree et vaccinés. Tél. (038) 46 15 16.

CUISINIERE A GAZ, 4 feux, four vitré, Hunziker, Poudrières 20, Neuchâtel.

CITERNE à mazout 500 litres avec bac. Tél. 25 36 39, 8 à 12 heures.

BUREAU chêne 135 x 75, avec 7 tiroirs. Tél. 25 61 31.

ARMOIRE avec glace ovale, style Louis XV. Tél. 42 12 83.

MACHINE A ECRIRE électrique, état de neuf. Tél. (038) 25 63 19.

CHAUSSURES FOOT, Puma-Milan, No 42 ; Puma-A-trix No 40. Tél. 41 19 76.

POUR GRAND LIT, draps percale fantaisie, taies assorties, neufs. Prix avantageux. Téléphone (038) 46 22 68.

CUISINIERE ELECTRIQUE, prix 30 fr. Téléphone 33 33 48.

BUFFET DE CUISINE bon marché. Téléphone 47 16 89.

MOBILIER EXCLUSIF, cause de départ : salle à manger en chêne, style Tudor, salon en dralon velours, chambre à coucher noyer, lustre hollandais huit branches, lustre cristal cinq branches, tableaux hollandais et vases. Adresser offres écrites à AX 783 au bureau du journal.

BELLES CAROTTES FOURRAGERES, par 25 kg, 30 c. le kg. Tél. 33 29 44.

PORTES NEUVES et anciennes ; chaise d'enfant pour fixer à la table. Tél. 42 18 04.

DIVAN-LIT avec coffre à literie, en bon état. Téléphoner au 25 99 67, heures des repas.

CHAMBRE A COUCHER, salon, meubles divers, radiateurs électriques. Tél. 31 16 28.

MACHINE A LAVER révisée, automatique, 4 1/2 kg linge. Tél. (038) 31 63 12, le soir.

PIANO DROIT, Wahlesach, brun, très bon état, 300 fr. Tél. (038) 41 11 98.

A louer

CRANS-MONTANA, Pâques et été, appartement 2 1/2 pièces, 4 lits. Tél. (01) 46 98 62.

EN GRUYERE, appartement de vacances, situation tranquille, date à convenir. Téléphone (038) 53 27 66.

STUDIO tout confort, rue Bachelin No 2A, porte No 3.

DEUX PIECES ET DEMI, grande salle de séjour, grande cuisine, balcon, baignoire, W.-C., séparés, antenne collective, à Cornaux, libre fin mars, 335 fr. plus charges. Tél. (038) 25 46 38.

APPARTEMENT de 4 pièces tout confort pour le 1er avril, 470 fr. + charges. Téléphone 24 42 27.

CHAMBRE INDEPENDANTE dans villa, à jeune fille, 5 minutes de la gare et de l'université. Grande possibilité. Tél. 24 14 96.

BEVAIX, chambre indépendante, ensoleillée, tranquille. Tél. 46 14 48.

DES LE 20 AVRIL, à jeune homme, chambre meublée, part à la salle de bains. Téléphone 25 95 17.

A MONSIEUR, belle chambre, près de l'université. Tél. 25 57 93.

DEUX PIECES meublées, bains, cuisine agencée, dépendances, proximité gare Auvier, dans villa locative. Tél. 31 69 47, entre 18 et 20 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98, midi.

CORNAUX, immédiatement ou à convenir, appartement 2 1/2 pièces, confort, cuisine agencée, 305 fr. charges comprises. Téléphone 25 34 52, dès 18 heures.

DES JUIN, par semaine, aux Collons, sur Sion, appartement tout confort de deux chambres, 3 lits, belle vue. Téléphoner au (038) 33 37 43.

A HAUTERIVE, studio meublé, confort, pour 1er avril. Tél. 33 25 35.

PRES DE NICE, Pâques et été, appartement 2 pièces, tout confort. Tél. (038) 25 43 51.

NEUCHATEL, direction Serrières, appartement 4 pièces tout confort, cuisine agencée, cave, galeries, 590 fr., charges environ 100 francs, garage à disposition. Adresser offres écrites à 213-343 au bureau du journal.

JOLIE CHAMBRE indépendante et meublée à monsieur, dès le 1er avril, quartier Fontaine-André. Tél. (038) 24 14 30.

LE LANDERON, GRAND STUDIO moderne, avec cuisine, salle de bains et balcon, pour le mois de mai. Tél. (038) 51 37 64.

CHAMPSEC (VS), appartement vacances, 1er - 13 juillet, 200 fr. Tél. 24 18 08.

PLACE DE PARC située à Peseux, rue du Temple 28, 20 fr. par mois, libre dès le 1er avril. Tél. Lausanne (021) 24 25 45.

GRANDE CHAMBRE indépendante tout confort, avec pension. Tél. 25 88 55.

CORCELLES, à dame ou demoiselle, chambre indépendante, meublée, très tranquille, possibilité de cuisiner, chauffage central, eau chaude et froide, tout compris 100 fr. par mois. Tél. (038) 31 17 14.

AU CENTRE, chambre meublée, lavabo. Tél. 25 95 21.

MEUBLE, pour couple, 1 chambre, cuisine, bains. Tél. 25 16 89.

A BEVAIX, beau studio meublé, cuisinière, salle de bains-douche, tout confort, 280 fr., plus charges 30 fr., pour le 24 mars. Téléphone 46 16 57.

LE LANDERON, appartement 4 pièces, confort, pour 1er juillet, 450 fr., charges comprises. Tél. 51 23 38.

APPARTEMENT 2 pièces, confort, quartier 3el-Air, libre le 24 mars ou à convenir. Téléphone 24 18 32.

STUDIO NON MEUBLE, tout confort, centre ville Neuchâtel. Tél. 24 19 62, le soir, dès 19 heures.

LA COUDRE, appartement 2 pièces, 310 fr., cuisine, salle de bains ; libre fin avril ; avec prise tapis, rideaux, cuisinière, frigo. Tél. professionnel 25 45 86 ou 33 51 32, à midi.

STUDIO à Verbier, 2 ou 3 personnes, avec bains. Semaine ou mois. Tél. (026) 7 33 77.

PETITE CHAMBRE indépendante, près du centre. Téléphoner le matin de 7 h 30 à 11 h 30 au 25 51 94.

CHAMBRE MEUBLEE, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Offres d'emplois

AU LANDERON, FEMME DE MENAGE est recherchée quelques heures par semaine. Téléphone 51 11 21.

QUI M'AIDERA à faire les nettoyages de printemps ? Tél. 31 57 26, heures des repas.

AIDE DE MENAGE, un après-midi par semaine, quartier des Valangines. Téléphone 25 88 80.

FEMME DE MENAGE, demi-jour par semaine (à convenir) pour travaux faciles, région le Landeron, la Neuveville. Prière de téléphoner au No 51 39 30, après 18 heures.

AU PAIR. Famille (trois personnes) cherche étudiante ayant connaissance des travaux ménagers. Entrée après Pâques. Téléphone 25 19 56.

JET VOYAGES SA
6, rue des Poteaux Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation !

PARIS **AMSTERDAM**

PAQUES du 12 au 15 avril 4 jours en avion dès Genève

PAQUES du 12 au 15 avril 4 jours en avion dès Genève

A partir de Fr. **261.-** A partir de Fr. **495.-**

038 25 44 25

NOTRE FEUILLETON 20

L'ENNEMI BIEN-AIME
par LEE MARNER

Absorbée par ses réflexions, Wendy n'entendit pas entrer Alan Stuart. Brusquement elle aperçut la pointe de ses chaussures sur le tapis. Surprise, elle leva les yeux ; ses pensées lui avaient égaré l'angoisse de l'attente, mais en face du jeune homme elle se sentit incapable de maîtriser sa confusion.

Il la mit tout de suite à son aise en demandant l'autorisation de s'asseoir et de fumer.

— Ceci, si vous ne voyez pas d'inconvénient à ce qu'un robot à l'esprit mercantile fume la pipe devant vous ?

Son sourire était à ses propos ce qu'ils auraient pu avoir d'amer.

Mystifiée, Wendy leva les sourcils dessinant de beaux arcs bruns. Remarquait son étonnement, il plissa les lèvres.

— C'est ainsi qu'on vient de me qualifier, expliqua-t-il. — Nan ? Je suis certaine qu'elle ne le pensait pas.

— Je puis vous assurer le contraire. Je suis également un monstre à deux têtes avec une queue et des fanons de poisson, un esprit déséquilibré et un massacreur d'innocents. Bref, un monstre parfait.

— Oh ! elle n'a pas pu vous dire tout cela !

Son bon cœur, oubliant sa propre humiliation, frémissait de sympathie pour le directeur.

— Si, et plus encore, répondit-il gaiement. En miss Varn vous avez un champion fort loquace.

— Elle n'aurait pas dû, reprit Wendy avec indignation, vous n'êtes pas si mauvais.

— J'espère que non, dit-il en lui jetant un regard de biais tout en bourrant sa pipe. Le fait est que j'ai été très mal traité, Wendy. Toutefois la colère de miss Varn est justifiée.

— Nous nous sommes mis en colère tous les deux, murmura-t-elle.

— Vous en aviez le droit. J'aurais dû vous permettre de vous expliquer. N'importe qui, sauf un fou égoïste, aveugle et obstiné, aurait vu que vous étiez au-dessus de toute duplicité, que vous étiez une jeune fille à l'esprit pur et innocent que le contact avec ce monde hypocrite et voleur où l'argent est roi n'a pas souillée. Vous n'avez pour toute expérience que ces trois mois où vous avez dirigé un hôtel qui en réalité était votre foyer et dont les clients sont de vieux amis.

Ce ne sont pas ses propres termes, pensa Wendy ; il les emprunte à Nan, mais ils résonnent sans doute encore à ses oreilles. Un instant elle regretta de n'avoir pas été là pour les entendre puis, très vite, elle repoussa une pensée si mesquine.

Il alluma sa pipe, un moment fuma lentement, le visage sombre. Wendy l'observait avec des yeux qui trahissaient une chaleur et une bienveillance nouvelles.

Il a besoin de fumer pour se rasséréner, se dit-elle. Il prend très bien les choses, acceptant le blâme là où un homme moins viril aurait crié, essayant d'obtenir à tout prix le respect.

— Oubliez tout cela, proposa-t-elle aimablement.

Il continua à fumer, les yeux fixés sur les bûches qui, entièrement rouges maintenant, achevaient de se consumer. Il branla la tête.

— Vous avez le cœur généreux, Wendy, mais j'ai peur que cela ne soit pas facile, j'ai beaucoup de choses à vous expliquer.

— Ne prenez pas cette peine, je devine.

— Pour les droits de pêche, le fait que vous les avez obtenus à un prix d'ami et que tout était pratiquement conclu

avant mon arrivée donne une physionomie toute différente à l'affaire.

Elle se demanda si Nan n'avait pas exagéré sur ce point, mais elle estima qu'il était assez près de la vérité.

— Ma conduite du début de la matinée était injuste, reprit-il.

— Les gens s'irritent parfois lorsqu'ils sont occupés.

Il secoua la tête.

— Je n'avais aucun droit de refuser de vous entendre en ce qui concernait la direction de l'hôtel, vous aviez l'expérience. Je pouvais ne pas partager votre avis mais j'aurais dû l'entendre.

Entièrement d'accord avec ce qu'il venait de dire, Wendy ne trouva rien à répliquer. De l'expression morose du jeune directeur, elle déduisit qu'il était mortifié de ce qu'elle fut incapable de lui trouver une excuse.

— Et je n'aurais pas dû vous faire d'observation.

La jeune fille rougit.

— Vous voulez parler... de la nuit ?

— Précisément.

— Mais c'était dans le hall.

— Ce n'est pas un raison. J'aurais pu me montrer plus compréhensif. D'ailleurs, (il se pencha pour secouer le fourneau de sa pipe.) je serais hypocrite en prétendant mon mobile louable.

Elle le dévisagea avec stupéfaction puis, dans un éclair, elle comprit.

— Le fait est... Eh bien ! la vérité est... Wendy... que j'étais jaloux.

Elle inclina la tête, elle avait deviné juste.

— Je sais, dit-elle calmement.

Le regard d'Alan exprima une intense surprise.

— Vous savez ?

— Oh ! cela devait arriver, dit-elle pour l'apaiser, je comprends ce que vous éprouvez.

Il la regarda d'un air étrange.

— Vous comprenez vraiment ?

— Naturellement. Depuis le commencement, j'ai eu peur que cela n'arrive.

— Vraiment ?

— Elle est si belle ! dit-elle tristement ; mais je vous en prie... ne lui en gardez pas rancune.

— Je ne lui en veux nullement, répliqua-t-il vivement, tout en la regardant avec de plus en plus d'étonnement. Lui aussi est un beau garçon.

— Ce n'est pas de sa faute. Il ne pouvait pas agir autrement sans être grossier, affirma-t-elle gravement.

Hébéte, mal à son aise, Alan Stuart s'assit très raide sur son siège.

— Vous êtes enclin à le blâmer, continua Wendy en contemplant le feu, mais ne pensez-vous pas qu'elle se comporte bien mal avec vous ?

Il se pencha en avant, un peu tendu.

— Pour l'amour du ciel, de qui parlez-vous, Wendy ?

— De Clare et de Rob, naturellement.

— Le diable emporte Clare, dit-il sans galanterie, je parlais de Varn et de vous.

— Oh !

Une nuée rouge monta jusqu'à la racine de ses cheveux. Alan Stuart avait dit qu'il était jaloux. Alan avait vu ce qui lui avait échappé, à elle. Comment pourrait-elle lui apprendre qu'il n'y avait rien entre elle et Larry sans paraître rechercher ses attentions ?

— Je ne savais pas, dit-elle lentement en détournant son visage enflammé.

Devant cet embarras, il se sentit confus.

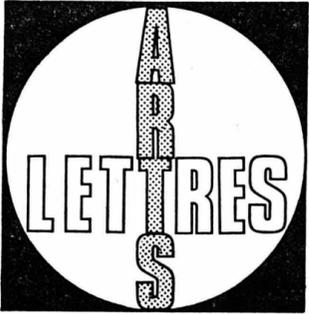
— Je n'aurais pas dû vous l'avouer, j'ai voulu être franc, sans me rendre compte que cela pourrait vous paraître monstrueux.

— Pauvre monstre ! dit-elle tranquillement.

Il leva vivement les yeux et, voyant le rire trembler sur les lèvres de la jeune fille, il parut soulagé.

— Peut-être pourrions-nous au moins être amis ? suggéra-t-il gentiment.

Elle comprit qu'elle ne devait pas le tromper, même en se taisant.



Robert Laffont éditeur

Robert Laffont n'a pas fini de nous étonner. Non content d'avoir fait une brillante carrière d'éditeur qui a culminé dans le succès prodigieux du prodigieux Papillon, il se révèle aujourd'hui avec le livre qu'il a écrit sur lui-même, **Robert Laffont éditeur** (1), un écrivain remarquable.

Ce livre présente un double aspect. Il nous renseigne à fond sur tous les mécanismes de l'édition parisienne, et en particulier sur ceux des éditions Robert Laffont. L'auteur ne nous dissimule rien, ni les divers pour-cent que comporte la vente d'un livre, ni les chiffres vite grandissants des tirages de Papillon, ni les exigences du marché, ni la cuisine des prix littéraires. Tout cela intéressera les spécialistes et les curieux.

Mais à côté de cela, il y a l'aspect vivant, humain, foncièrement généreux du livre, qui à mon avis est infiniment plus important, car nous découvrons là toute la valeur de l'homme. Robert Laffont, qui a passé toute son enfance à Marseille, aurait pu, comme chacun, mener une vie tranquille et sûre. Non, il convoitait l'aventure. Il hésita quelque temps entre la production cinématographique et l'édition. Ses proches furent très soulagés lorsqu'il choisit la seconde, car le cinéma, pour cette bonne famille bourgeoise, ne pouvait conduire qu'à la débauche et à la ruine.

Nous ne retracerons pas ici les diverses étapes d'une ascension qui connut des moments difficiles. Pour nous, ce qui compte, ce sont les contacts qu'il eut avec les grands auteurs, car c'est là ce qui donne à son livre sa couleur propre, je dirais même ce qui en fait un livre infiniment drôle. Cela commence avec Charles Maurras, qui, durant la guerre, à la terrasse d'un café lyonnais, tempêtait contre les journalistes qui le disaient favorable aux Allemands, alors que ceux-ci restaient pour lui l'ennemi héréditaire et détesté, comme il tempêtait contre les archéologues qui soutenaient que Marseille

était d'origine grecque, alors que, bien entendu, c'était à Martigues que les Phocéens s'étaient établis.

On ne cesse ainsi de rire en lisant les aventures de Robert Laffont au Canada, en Russie soviétique, comme en l'écoutant nous conter ses malentendus avec Georges Lecomte, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, qu'il édita bien malgré lui, car il ne se sentait que peu d'affinités avec l'Académie. Venons-en à l'essentiel, c'est-à-dire à ses tractations réussies ou manquées avec de Gaulle, Montherlant et Papillon.

Quant les éditions parisiennes apprirent que de Gaulle allait publier ses mémoires, ce fut la ruée générale. De Gaulle tint alors un conseil de guerre avec ses lieutenants, parmi lesquels Georges Pompidou. Il retint trois maisons, Gallimard, Plon et Laffont, dont il convoqua les chefs à tour de rôle. Arrivé devant le général, Robert Laffont développa son projet qui différait sur un point de celui de ses confrères. De Gaulle s'en étonna. Laffont crut alors avoir une idée géniale. Il déclara : « Mon général, toutes proportions gardées, je suis dans le même cas que vous lorsque, devant le Conseil supérieur de la guerre, vous défendiez l'emploi tactique des chars. Il y avait là vos grands confrères, qui avaient pour eux l'expérience, et vous qui plaidez pour une méthode nouvelle : une idée jeune face aux routines... » Hélas ! déjà de Gaulle était devenu glacial. Robert Laffont avait commis le crime impardonnable de comparer sa chétive personne à celle du grand homme. L'affaire était manquée.

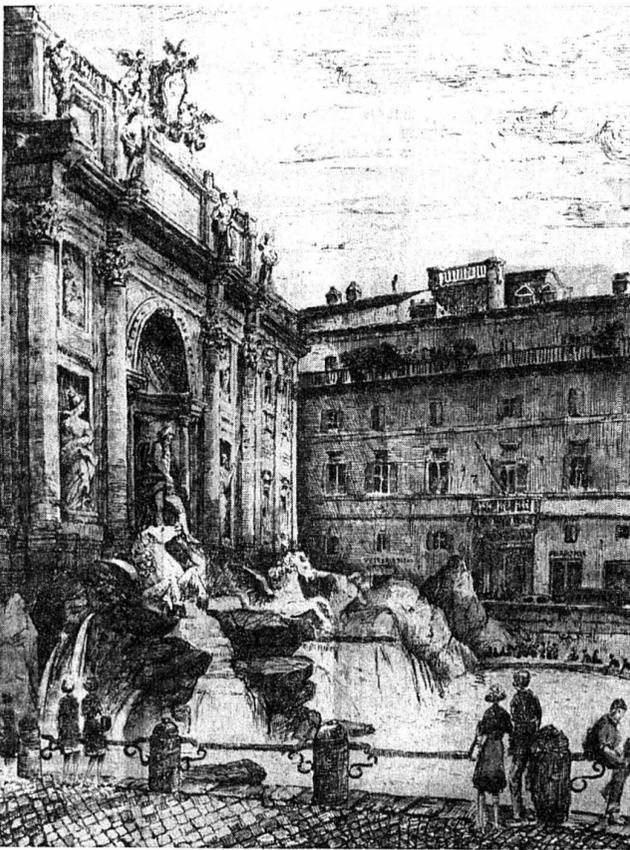
Montherlant, lui, était infiniment plus abordable, car au lendemain de la guerre il avait besoin d'être dédouané. Menacé d'être traduit devant les tribunaux, il faisait valoir qu'il avait toujours été de cœur avec le parti communiste, affirmation si invraisemblable qu'elle en était ridicule. Robert Laffont l'aïda en rééditant ses anciens livres, puis, le temps passant et l'atmosphère s'améliorant, Montherlant songea à reprendre toute sa liberté, fût-ce en rusant de manière inadmissible. Il prétextait une irrégularité dans l'application du contrat pour quitter Laffont, qui alors piqua contre lui une terrible colère. Aujourd'hui même, Laffont vibre encore d'indignation. On le comprend ; chez Montherlant, le caractère n'était pas à la hauteur du génie.

Avec Papillon, Robert Laffont eut sa revanche. Il trouva en lui un homme charmant, « généreux et finaud, un peu grande gueule, mais d'une profonde délicatesse de cœur et encore tout ébahé par les surprises que la vie lui avait réservées ». Après dix minutes de conversation, Papillon le tutoyait déjà. Et toujours les problèmes se trouvèrent réglés par de grandes plaisanteries.

L'un des meilleurs chapitres du livre est celui que Robert Laffont consacre au couple auteur-éditeur. Il y a d'abord la lune de miel, puis généralement, à partir du jour où le livre paraît, le refroidissement. Toutefois, quand l'auteur et l'éditeur sont des hommes dignes de ce nom, les relations demeurent loyales et cordiales. On voit donc que Céline était bien loin d'avoir raison lorsqu'il prétendait que tous les éditeurs sont des maquereaux.

1) Robert Laffont. P. L. B.

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE



La fontaine de Trevi.

Robert-Benoît Chérix. LE VISAGE DE ROME A TRAVERS SES FONTAINES. (Sansoni, Florence). C'est à une charmante promenade à travers Rome que nous convie Robert-Benoît Chérix dans ce volume illustré. De place en place, nous découvrons les célèbres fontaines, la fontaine de Trevi, la fontaine de la Barcaccia, la fontaine des Chevaux marins, la fontaine des Tortues, la fontaine des Quatre Fleuves, etc. Promenade d'humanité qui rappelle en passant les événements heureux ou dramatiques qui marquèrent l'histoire de Rome.

Marthe Richard. MON DESTIN DE FEMME. (Robert Laffont). A seize ans, Marthe Richard s'évade d'une maison de redressement. En 1913, elle devient pilote et possède deux avions. Ayant perdu son mari au front, elle se fait espionne, et la voici en Espagne où elle devient la maîtresse du baron von Krohn, chef de l'Intelligence navale allemande et grand spécialiste de la guerre sous-marine. Comme elle prétend ne pas savoir l'allemand, lors d'un repas, pour la mettre à l'épreuve, on complète autour d'elle, en allemand, de

l'empoisonner ; elle ne bronche pas. Avec l'argent du baron, elle ouvre à Madrid un institut de beauté, le Miroir aux alouettes, qui sert surtout aux agents du deuxième bureau. Enfin elle trahit le baron et quitte l'Espagne. Après avoir joué le rôle de Judith usant de ses charmes pour tuer Holoferne, elle lance une campagne pour la fermeture des maisons closes. Aujourd'hui, dans son tailleur au revers duquel elle porte un mince ruban rouge, elle peut se vanter d'avoir bien servi la France.

Philippe Jullian. JEAN LORRAIN OU LE SATIRICON 1900. (Fayard). La passion du scandale, un œil employable et une très mauvaise langue ont fait de Jean Lorrain le plus étonnant chroniqueur de la Belle époque, dont il étale dans ses articles et ses contes les tares, les prétentions, les escroqueries et les plus singuliers plaisirs. Sur ce fumier, des personnages prestigieux : Sarah, Liane de Pougy, Yvette Guilbert, Huysmans, Barbey, Goncourt, Loti, épargnés pour un regard vert, un beau vers ou un mot. Hélas ! avec Jean Lorrain auquel

Gide l'a perfidement comparé, on découvre ce qu'aurait été un Proust sans génie : quelque chose de bien médiocre.

Natacha Michel. ICI COMMENCE. Récit. (Gallimard). Fillette de quatorze ans, la narratrice rencontrera l'amour au sixième étage de la maison dont sa mère est la concierge. C'est le beau Théodore qui décore sa chambre avec les cartes postales qu'il a ramenées de ses voyages. Hélas ! un jour elle surprend Théodore dans les bras d'une jeune femme. Théodore, donneur de leçons, lui donne là, sciemment, la plus essentielle : il lui apprend à souffrir. C'est cette souffrance étonnée et encore toute naïve qui forme le thème de ce joli roman, qui est comme un fruit encore vert et un peu aigre, mais d'une saveur déjà très mûre.

Lavilledieu. L'AMOUR GUÉPE. Roman. (Denoël.) Un automobiliste rencontre une jeune fille qui fait de l'auto-stop ; il l'embarque. C'est le début d'un amour qui sera intensément vécu. Un amour sans illusion, un « être qui me détruira, que je détruirai aussi, par l'amour et par la guerre, à la poursuite de ce qui n'existe pas ». Amour charnel, désir sacré, élans féroces, c'est le duel avec ses hauts et ses bas, ses victoires passagères et ses échecs durables. Un livre très « moderne », qui évidemment n'a rien de romantique.

Henry Babel. LES CHANCES DE LA VIE. Deuxième édition. (La Baconnière.) Une excellente initiation au problème religieux sous ses aspects les plus divers, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dans l'histoire du christianisme, dans les religions ori-



La fontaine de Neptune et des Néréides.



Riccardo Pagni au travail.

Riccardo Pagni. CATALOGUE RAISONNÉ DE L'ŒUVRE GRAVÉ. Textes de Mauro Corradini. (Editions Alber's.) Très préoccupé par la déliquescence du monde moderne, Riccardo Pagni est cependant avant tout un artiste. C'est ce que montre ici avec force le jeune critique italien Mauro Corradini.

tales, dans l'Islam, dans les lois fondamentales de la vie.

Marie-Claire Blais. A CEUR JOUAL. Roman. (Robert Laffont.) Le Québec ? Un trésor dont nous ne possédons pas la clé. Cette clé magique, elle se trouve dans le roman de Marie-Claire Blais, A la suite de Ti-Pit, le narrateur, et de son ami Elói Papillon, le chanteur national, c'est une plongée dans les entrailles de Montréal, la grande ville moderne et discordante, pleine de personnages insensés, et par le biais d'un langage particulier, librement inspiré du jocal québécois, une plongée dans le cœur et l'âme de ce peuple éclatant de jeunesse et de folie.

Edouard Mengin. SI L'ARCHE M'ÉTAIT CONTEE. Illustrations de l'auteur. (Debrès-Poésie.) Un recueil de fables satiriques, piquantes et spirituelles.

LE DOSSIER DU MOYEN-ORIENT. (Centre d'Information et de documentation sur le Moyen-Orient, 30, avenue de la Grenade, Genève.) « Je me range derrière Israël », par Friedrich Dürrenmatt. P. L. B.

Une annonce de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité

La « crise du pétrole » n'a pas été suivie (cette fois) d'une crise de courant. Une chance du tonnerre !

Nous nous en sommes encore tirés — au moins en ce qui concerne l'électricité ! Mais qu'en sera-t-il des prochains hivers ?

Nos centrales électriques peuvent maintenant respirer. Grâce à un temps inhabituellement doux elles ont pu cet hiver satisfaire à toutes demandes. De plus, le degré de remplissage des accumulations avait atteint en automne 96 %, soit sensiblement plus que les années précédentes. Le débit des cours d'eau a été lui aussi favorable. Par ailleurs, lorsque la « crise pétrolière » a éclaté, la ruée que l'on craignait vers l'électricité est restée limitée. Mais l'énergie électrique que nous avons consommée a été très chèrement acquise dans la mesure où elle a été produite en Suisse à partir du mazout, ou importée de l'étranger.

Sombres prévisions à l'entrée de l'hiver

L'embarco décidé par les producteurs de pétrole a coïncidé en novembre avec un début d'hiver particulièrement rude. La consommation d'électricité a alors brusquement augmenté, selon les régions, de 8 à 15 %. Cela tenait avant tout à l'emploi accru des radiateurs mobiles ; fabricants et vendeurs au détail de ces appareils ont enregistré des chiffres records.

La question se posait : Connaîtrons-nous un « rush » sur l'électricité ? Les usines et équipements de distribution qui en hiver sont de toute façon fortement sollicités connaîtront-ils une charge supplémentaire ? La débauche dans la distribution est-elle inévitable ? Les responsables des centrales électriques ont vécu de durs moments. Heureusement, le « rush » s'est éteint ; l'hiver, on peut maintenant le dire, « n'a pas eu lieu ». L'accroissement de la consommation s'en est tenu aux normes. Et pourtant, la question

demeure posée : Les centrales électriques sont-elles en mesure de faire face à la tendance évidente de confier à l'électricité — favorable à l'environnement — le soin de chauffer les locaux ?

Le chauffage électrique ne peut être introduit que progressivement

De fait, la hausse subite du prix du mazout rend le chauffage électrique plus compétitif. Mais il faut le dire sans ambages, le remplacement massif du chauffage au mazout par l'électricité submergerait bien vite la capacité des centrales et des équipements de distribution. Qu'on s'en rende compte : si en Suisse l'on voulait convertir à l'électricité seulement deux chauffages au mazout sur dix, la production actuelle de courant devrait doubler. C'est un problème insoluble à bref délai ! A elle seule déjà la couverture de la croissance « normale » (en 1972-1973, elle a atteint 5,8 %) pose de gros problèmes à notre économie électrique. Et

même si l'on parvient à limiter la consommation d'énergie dans son ensemble, les besoins d'électricité continueront à croître fortement.

Le goulet le plus critique est encore devant nous : dans les trois prochains semestres d'hiver

Du fait que les possibilités de construire de nouvelles centrales hydrauliques et thermiques classiques (c'est-à-dire chauffées au mazout) dans notre pays sont désormais épuisées, l'augmentation de la consommation doit être couverte, depuis quelque temps déjà, par les centrales nucléaires. Actuellement, les trois centrales nucléaires de Beznau I et II et de Mühleberg (avec leur production annuelle totale de 6900 millions de kWh), fournissent environ 20 % de l'énergie d'hiver nécessaire. Mais on sait que la construction d'autres équipements de production a été retardée de 4 à 6 ans, si bien que ce n'est qu'à la fin de 1977 que l'on peut attendre de nouvelles mises en service. Cela signifie simplement qu'à l'égard de l'approvisionnement, nous avons devant nous trois hivers pleins d'incertitudes et où nous devons compter avec des déficits d'énergie électrique. Il n'y a nulle garantie que nous puissions combler cette lacune par des importations de courant.

L'électricité au service de l'homme

L'économie électrique suisse base ses prévisions sur un accroissement de la consommation dans le pays de 4,5 à 5 % par an jusqu'en 1980. Cette évolution est d'ailleurs prévisible : appareils nouveaux, bureaux, bâtiments scolaires, équipements pour la protection de l'environnement et la récupération des matières premières, extension des transports publics, des universités, des hôpitaux, rationalisation des entreprises agricoles, ... tout cela exige une fourniture de courant sûre et croissante. Pour cela, nous devons tout mettre en œuvre pour tenir notre « ménage électrique » en bon ordre.

21 mars 1974

Actualités électriques

A quelles sources puisons-nous la couverture de nos besoins d'énergie ?
La crise du pétrole, l'a mis en évidence : nos besoins d'énergie sont couverts à 80 % par les combustibles et carburants liquides. En comparaison, l'électricité produite par la force hydraulique et la fission nucléaire tient un rôle encore en vue avec 15 %. Les 5 % restants incombent au charbon, au gaz et au bois de chauffage.

C'est ainsi que nous utilisons l'énergie

Chaleur (dans l'industrie, l'artisanat, les ménages etc.)	65 %
Force motrice (Moteurs d'automobile, moteurs électriques, chemins de fer)	31 %
Processus chimiques	3 %
Eclairage	1 %

11 mars 1974 : Les lacs d'accumulation retiennent encore 35 % de leur capacité

La météorologie favorable de cet hiver se traduit par un degré de remplissage inhabituel (en cette époque) des bassins de retenue. On sait que les pluies et les fontes des mois d'été y sont tenues en réserve pour l'hiver (la capacité de retenue de nos lacs d'accumulation représente à peu près 1/5 de nos besoins annuels en électricité). Mais en cas de conditions défavorables, il peut arriver que nous abordions l'hiver avec un degré de remplissage plus ou moins insuffisant. Sans les centrales thermiques (classiques et nucléaires), nous connaîtrions alors de sensibles lacunes d'approvisionnement. (A propos des centrales nucléaires : ici le maintien de réserves ne soulève guère de difficultés. La quantité annuelle de combustible nécessaire aux trois centrales nucléaires suisses existantes (Beznau I et II et Mühleberg) tient sans danger dans un volume équivalent à la moitié d'une halle de gymnastique).

Pourquoi ? Qu'est-ce ? Combien ?

Les centrales électriques suisses entendent vous informer ici de questions actuelles et dignes d'être connues dans le domaine de l'électricité.

- Peut-être ne désirez-vous rien savoir du tout ? Mais il se peut aussi que les membres de votre famille, vos collaborateurs ou vos amis soient d'un autre avis. Il est bon de discuter de questions d'énergie, car nous en dépendons largement.
- Peut-être avez-vous des questions précises à poser ? Par exemple, pourquoi pouvons-nous être sûrs de nos centrales nucléaires. Qu'est-ce qu'une centrale à pompage ? Combien « votre » centrale produit-elle de kilowattheures ? Quelles différences y a-t-il entre kilowattheures et mégawatts ? Quelles professions demande-t-on dans les centrales électriques ? Et ainsi de suite.

Faites-nous connaître ce que vous voudriez savoir ! Veuillez écrire à votre centrale électrique ou à l'office de renseignements de l'UCS, Bahnhofplatz 3, 8023 Zurich. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre soit ici-même, soit par lettre personnelle. Nous attendons votre message.

Union des Centrales Suisses d'Electricité (UCS)

L'Electricité au service de l'homme

Quelques vérités au sujet de votre argent.

Que vous épargniez ou non, il faut de l'argent pour tout achat.

Où le prendre en cas d'imprévu? L'épargnant dispose toujours de l'argent nécessaire. Et c'est son propre argent — ce qui le rend indépendant en toute circonstance. Car épargner est synonyme de liberté d'action, dans les bons comme dans les mauvais jours.

Le Crédit Suisse vous offre de multiples possibilités d'épargner méthodiquement. Par exemple le compte privé, le carnet d'épargne, le compte d'épargne «Jeunesse», le compte d'épargne-placement, les obligations de caisse.

Pour qui entend épargner de façon méthodique et bénéficier d'un rendement sûr, pour qui l'épargne doit constituer une réserve au propre sens du terme, il vaut mieux s'en tenir à des placements traditionnels offrant un maximum de sécurité. Epargner ce n'est pas spéculer mais prévoir.

Renseignez-vous donc sur les diverses possibilités d'épargne. Consultez-nous, adressez-vous à l'une des succursales du Crédit Suisse — ou envoyez-nous le coupon ci-dessous. Vous en apprendrez alors davantage sur cette importante question.



Pour épargner, il faut savoir comment.

Veillez me faire parvenir votre brochure d'information «L'art d'épargner avec méthode».

53 / a

Nom/Prénom _____

Rue _____

NPA/Localité _____

Adressez ce coupon au siège central du Crédit Suisse, case postale, 8021 Zurich, ou à l'une de ses succursales.

CRÉDIT SUISSE

La banque de votre choix pour une épargne méthodique

MACHINES À LAVER

toutes marques, rabais élevé et reprise.
Pose, installations et service après-vente faits par nos monteurs.
Grandes facilités de paiement.
Renseignements :
ALAM, Grand-Saint-Jean 20,
1003 Lausanne.
Tél. (021) 20 68 06.
Neuchâtel : tél. (038) 25 28 82.

Vacances balnéaires sur l'île de Corfou

L'île verte de la Grèce vous attend avec son climat doux et son paysage de végétation exubérante.
Vols réguliers à partir du 18 mai 1974. 2 semaines.
Prix forfaitaire à partir de Fr. 1075.—

Circuit du Portugal du Nord

combiné avec un séjour balnéaire en ALGARVE ou à L'ILE DE MADÈRE.
La formule idéale pour joindre l'intéressant au délassant.
Vols réguliers depuis le 6 avril 1974. 2 semaines.
Prix forfaitaire à partir de Fr. 1780.—

Augmentation du prix des carburants réservée !
Renseignements, programme, inscriptions :



AMITIÉ-MARIAGE

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres.

Discretion totale assurée.
Documentation gratuite.

Centre-Union - Neuchâtel.
2088 Cressier. Tél. (038) 47 10 08.

038
24 46 86

COSTA DORADA

Départs hebdomadaires
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines
avec avion dès Genève

A partir de Fr. **340.—**

Neuchâtel 9, rue des Moulins

VOYAGES AVY

PIERRE GUTH ELECTRICITE

Rue Bachelle 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Installations électriques et téléphoniques. Villas, immeubles locatifs, dépannage, transformations. Devis sans engagement. Maîtrise fédérale.

Comité neuchâtelois pour l'accueil des réfugiés chiliens

SITUATION ACTUELLE AU CHILI

conférence donnée par un responsable de l'Action Accueil Chili de retour de Santiago NEUCHÂTEL, vendredi 22 mars, GRAND AUDITOIRE DU COLLÈGE DES TERREAUX, à 20 heures.

Le spécialiste

pour vos

SUPPORTS et CHAUSSURES

sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

DESPLAND

2022 BEVAIX
Bottier - orthopédiste
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile

Poissons frais
recommandés cette semaine

Profitez de notre

GRANDE BAISSÉ

Filets de soles Cabillaud

entier ou en tranches

Lehnherr frères

le magasin spécialisé
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

20 mai - 2 juin

QUI PRATIQUE LA MUSIQUE ENRICHIT SA VIE !

Choisissez un instrument dans notre grand assortiment des meilleures marques :

Trompettes, trombones, clarinettes, saxophones, flûtes, guitares de tout genre, batteries, amplificateurs, accordéons, orgues et accordéons électroniques.

Conditions de paiement au comptant et à crédit avantageuses.

Envois au choix !

Soulignez s.v.p. l'instrument qui vous intéresse. Découpez l'annonce et renvoyez-la. Vous recevrez aussitôt GRATUITEMENT notre catalogue. N'oubliez pas votre adresse !

MAISON DE MUSIQUE
2501 Bienne
Rue des Tanneurs 17
Tél. (032) 22 93 13

Prêts

immédiatement

remboursement par petits acomptes

plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

PER PEDES

CORSE

découvrir à pied (ou à cheval) le printemps sur l'île de beauté
28 avril - 9 mai Fr. 1540.—

Il reste encore quelques places pour votre randonnée de

PÂQUES À PORTOFINO

11-15 avril Fr. 475.—

Un choix complet de vacances et week-ends pédestres inoubliables en Suisse et à l'étranger est à votre disposition. C'est avec plaisir que nous vous adressons notre brochure.

PER PEDES

1025 SAINT-SULPICE (VD)

Tél. (021) 34 06 02

VOYAGES

WITTWER ASCENSION

VOYAGES DE 6 JOURS : 20-25 MAI

JERSEY - NORMANDIE Fr. 590.—

VOYAGES DE 4 JOURS : 23-26 MAI

AMSTERDAM - BRUXELLES Fr. 420.—

CAMARGUE - MARSEILLE Fr. 360.—

TOURAINÉ - LOIRE Fr. 390.—

VOYAGE DE 2 JOURS : 25-26 MAI

STRESA - BORROMÉES Fr. 175.—

Programmes et inscriptions : **WITTWER CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

Mieux

VOIR

c'est

VOIR

RABUS

RABUS OPTICIEN DIPLOMÉ
REG. DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)
2001 NEUCHÂTEL TEL. (038) 25.11.38

Vacances en vue

... dans la joyeuse animation des îles ensoleillées des Baléares.

Si vous désirez passer des vacances délassantes, agréables et de façon individuelle, sur les plages les plus recherchées, choisissez airtour suisse, le label des vacances heureuses.

Majorque
6 jours à partir de Zurich dès Fr. 198.—
8 jours à partir de Genève dès Fr. 370.—

Ibiza
8 jours à partir de Genève dès Fr. 370.—

Pour des vacances joyeuses et animées

Stella Maris Club, Majorque	8 jours	dès Fr. 570.—
Mini-Folies, Majorque	8 jours	dès Fr. 593.—
Club Punta Arabi, Ibiza	8 jours	dès Fr. 560.—
Stella Maris Club, Ibiza	8 jours	dès Fr. 586.—

Où, si vous préférez un hôtel confortable, sans renoncer pour autant à des vacances pleines d'entrain et de joie de vivre, nous vous recommandons le nouveau centre de voile de Cala d'Or ou le centre de fitness de Cala Santanyi, à Majorque.

Supplément du carburant, pas compris
Bien que les suppléments actuels seront probablement augmentés, nous vous garantissons aucune majoration supplémentaire du carburant, à condition que les réservations se fassent maintenant.

Le programme de vacances d'airtour suisse vous propose d'autres possibilités d'évasion. Informez-vous auprès de votre agence de voyages.

Neuchâtel: Wagons-Lits/Cook ■
Voyages Marti SA ■
Voyages Wittwer & Cie ■
AVY-Voyages ■
Popularis Tours ■

La Chaux-de-Fonds: Voyages Marti SA ■
Porrentruy: Voyages Stucky ■

300 agences de voyages sont à votre disposition en Suisse, portant la marque

airtour suisse

LE LABEL DES VACANCES HEUREUSES

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : Après leur arrivée à l'hôtel des Pins, la métisse propose à Hubert Bonisseur de la Bath d'aller faire un tour.

LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT



Une Chrysler noire toute neuve attendait au bas des marches. Le chauffeur descendit pour ouvrir la portière. Philippin d'une trentaine d'années, mince et souple, il tint ses yeux baissés sans accorder le moindre regard à Hubert, puis reprit sa place au volant. La métisse lui adressa quelques mots en talog, la langue locale qu'Hubert ne comprenait pas. Il répondit brièvement, et la voiture démarra en souplesse. La jeune femme posa sa main sur celle d'Hubert.



« Nous pouvons parler librement, dit-elle en anglais. Ce garçon ne sait que le talog et l'espagnol. — « Il est à votre service ? » demanda Hubert. « Ne posez pas de questions ! Moins vous en poserez, mieux cela vaudra. — « Très bien, chère Rosita. Je mets un bœuf sur ma langue ! — « J'ai cru comprendre que vous désiriez être des nôtres, reprit la métisse. Est-ce vrai ? » Hubert pensa qu'il convenait de lui serrer fortement la main pour appuyer son adhésion.



« Ce serait mon plus cher désir ! dit-il d'une voix pénétrée. Malheureusement, je dois rentrer à Philadelphie dans trois semaines. La métisse eut un grand rire : « D'ici là, Anthony, vous aurez l'occasion de rendre un grand service à PALTIK. — « PALTIK ? répéta Hubert. C'est votre chef ? » La jeune femme rit une nouvelle fois : « Non. Ainsi les partisans appelaient-ils un fusil qu'ils fabriquaient de leurs mains pendant l'occupation japonaise. Nous avons adopté ce nom pour notre organisation. »



La Chrysler noire roulait à allure modérée sur la route qui s'élevait au milieu de la forêt de pins. Désignant du doigt l'entrée d'une magnifique propriété qui s'ouvrait sur sa droite, la métisse dit à Hubert : « C'était ici que résidait le gouverneur général américain. Le nouveau président des Philippines va y arriver demain pour y passer l'été. Il ne vaut pas mieux que Magsaysay. » Hubert garda le silence, attendant la suite, mais sa compagne n'ajouta rien à son propos.

Demain : Le serment

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h, Concert d'abonnement.
Théâtre : Amants terribles de Noël Coward.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, G. Delahaye, chanteur breton.
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots + exposition Manesier.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Bilo : 18 h 40 et 20 h 45, Touche pas à la femme blanche. 16 ans. 2^{me} semaine.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Moto Grand prix. 12 ans. 17 h 30, L'Aveu. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Les Chinois à Paris. 16 ans. 2^{me} semaine.
Arcades : 15 h et 20 h 30, La Valise. 16 ans.

Rex : 15 h et 20 h 45, Le Train. 16 ans. 3^{me} semaine.
Studio : 14 h 30 et 20 h, Le Meilleur des mondes possibles. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.
AUVERNIER
Galerie Numaga I : J.-E. Augsburger, Suisse, gravures et livres.
Galerie Numaga II : Debré, Paris, peintures.
COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Cosa nostra.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Big Guns (Les Grands Fusils).

HOROSCOPE

Le domaine sentimental sera plus particulièrement favorisé. Evitez les spéculations hasardeuses et les combines louches.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront sensibles, très affectueux et ils auront horreur du bruit.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Suivez un régime pour perdre les kilos superflus. **Amour :** Ecoutez les suggestions de votre famille. **Affaires :** Modifiez les choses au maximum.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Voyez un oto-rhino-laryngologiste. **Amour :** N'abusez pas de la patience de l'être aimé. **Affaires :** Ne laissez pas passer les bonnes occasions.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Votre résistance nerveuse finira par craquer. **Amour :** Ne laissez pas un malentendu s'installer. **Affaires :** Prenez tout votre temps pour choisir.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Mangez des grillades plus souvent. **Amour :** La réalité vous déçoit souvent. **Affaires :** Ne comptez pas sur une aide autoritaire.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Couchez-vous un peu plus tôt. **Amour :** Certains de vos amis manquent de franchise. **Affaires :** Montrez-vous moins autoritaire.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Modérez votre grand appétit. **Amour :** Abandonnez votre attitude provocante. **Affaires :** Il vous sera confié un travail délicat.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Rendez souvent visite à votre pédicure. **Amour :** Soyez ponctuel à vos rendez-vous. **Affaires :** Contrôlez les initiatives de vos associés.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Stimulez vos fonctions intestinales. **Amour :** Votre jalousie est excessive. **Affaires :** N'amplifiez pas les petits problèmes.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Relaxe vous au grand air. **Amour :** Evolution des sentiments de l'être cher. **Affaires :** Vous avez encore des obstacles à vaincre.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Douleurs articulaires à redouter. **Amour :** Vos soucis n'intéressent personne. **Affaires :** Relations professionnelles tendues.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Ne portez pas de chaussures trop étroites. **Amour :** Ne laissez pas la passion l'emporter. **Affaires :** Adoptez les idées nouvelles.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Protégez-vous des intempéries. **Amour :** N'amplifiez pas les petits malentendus. **Affaires :** Montrez-vous décidé et énergique.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Céleri-rave
Bœuf miroton
Salade
Quatre-quarts aux pommes

LE PLAT DU JOUR :

Quatre-quarts aux pommes

Ingrédients (pour 6 personnes) : 250 g de beurre, 250 g de sucre fin, 250 g de farine, 5 œufs, 1 pincée de sel, 1 petit verre de calvados, 50 g de sucre cristallisé, 4 pommes, un peu de beurre pour le moule.
Mélangez le sucre et le beurre jusqu'à ce qu'ils blanchissent. Ajoutez les cinq jaunes d'œufs, un à un, la pincée de sel et le calvados. Incorporez la farine. Battez les blancs d'œufs en neige très ferme et ajoutez-les à la pâte. Pelez les pommes, taillez-les en quartiers, beurrez un moule, saupoudrez-le de sucre cristallisé et disposez une couche de pommes dans le fond du moule. Versez la pâte en alternant avec des pommes. Faites cuire au four chaud quarante minutes environ et démoulez.
Préparation : 25 minutes et cuisson : 40 minutes environ.

Quelques « trucs »

— Les conseils du cordon-bleu : comment tirer parti d'un reste de pommes de terre ?
Un reste de purée de pommes de terre améliore grandement un potage aux légumes ou en sachet. Si le reste est très important, ajoutez des œufs battus en omelette, des fines herbes hachées et faites cuire à la poêle comme une galette, dans un bon morceau de beurre ou dans le mélange préalablement chauffé d'huile et de beurre. Servez lorsque la galette est bien dorée avec une sauce tomate et une salade de saison.
— Que faire lorsqu'on voit quelqu'un étouffer dans un restaurant, devenir tout rouge et tomber par terre en étouffant ? C'est peut-être une apoplexie... mais c'est peut-être un mangeur pressé qui s'est étouffé avec un trop gros morceau. Un seul moyen de sauver le patient : enlever le morceau qui bloque la trachée avec les doigts ou une pince.
Faire du bouche-à-bouche est aussi inutile que de souffler dans une bouteille bouchée.

De tout pour faire un monde

Comète

Comète est le premier et l'un des plus importants réseaux d'évasion organisés pendant la Seconde Guerre mondiale. Né en Belgique dès 1941, il s'étendit à la France du Nord. En trois ans, « Comète » recueillit et hébergea près de 800 soldats alliés, dont 275 aviateurs rejoignant la Grande-Bretagne en franchissant les Pyrénées. (Larousse)

Jazz

Les Etats de l'Afrique noire veulent honorer les grands musiciens de jazz. Après la Haute-Volta, le Gabon a émis trois timbres aux effigies de Nat King Cole, Sidney Bechet et Louis Armstrong. (Larousse)

Géronte

Ce nom masculin est tiré du grec « gerôn » qui signifie « vieillard ». Le mot désignait, à Sparte, chacun des trente membres du sénat, élus à vie et qui devaient être âgés de soixante ans au moins. Au XVIII^e siècle, c'était le type de vieillard de la comédie classique, ridicule et facile à duper. (Larousse)

Vocabulaire

S'esbigner signifie proprement « s'enfuir de la vigne comme un marauder » ; en 1809, dans sa forme transitive : « voler, dérober » ; enfin la langue populaire lui a donné le sens de « s'enfuir sans se faire remarquer », « décamper » (mais le terme a vieilli) ou, comme disait Victor Hugo, « casser une canne » ! (Larousse)

Un grand mélomane

Le docteur Albert Schweitzer est mort, à Lambaréné, âgé de quatre-vingt-dix ans, en écoutant la Cinquième Symphonie de Beethoven. (Larousse)

La Provence

Les bories sont des cabanes entièrement faites de pierres calcaires, sèches et plates (molasse). Ces abris servaient autrefois de granges, bergeries ou demeures dans les pays du nord du Luberon, et ont créé les plus beaux sites d'habitat perché de Provence. (Larousse)

Le saviez-vous ?

Le plus grand centre de production de truffes de France est le Tricastin, région appelée parfois la « Cendrillon provençale », à cause de sa position marginale, au nord d'Avignon. (Larousse)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Chronique montagne
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Petit ours Colargol
18.55 (C) La Folle des bêtes
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.35 (C) La voix au chapitre
22.05 (C) Vous avez manqué...
22.55 (C) Téléjournal

20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Domino
21.45 (C) Le soleil se lève à l'est
22.40 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (68)
18.50 (C) Cap sur l'aventure
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Vacances en France
20.40 (C) « 52 »
21.30 Basketball
21.55 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da capo
17.00 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 Barrier Reef
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.25 Im Reich des Wasseramsel
20.55 Scènes de films suisses
22.15 Téléjournal
22.30 (C) Dal Parlament
22.40 Championnats mondiaux de curling

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.30 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i piccol
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Qui Berna
20.10 (C) I Vianella
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 La grande sete
22.50 (C) Telegiornale

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.35 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
18.50 La vie est là
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 A dossiers ouverts
20.35 Grand écran
Les contrebassiers de Moon Fleet
22.40 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, l'âge critique. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine culturel. 21 h, le chef. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, le crime passionnel. 24 h, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, la mort d'une planète. 17 h, téléjournal. 17.10, Wickie. 17.45, plaque tournante. 18.25, Alexandre et les filles. 19 h, téléjournal. 19.30, en avant la musique. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, Monsieur le curé Sommerauer vous répond... 22.30, téléjournal.

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Arsène Lupin
16.10 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants des autres

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, spécial-salon. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, semaine tessinoise, tout dire.

semble. 20 h, informations. 20.10, de vive voix. 20.35, les mythes éternels. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques demandés. 11.05, musique légère non-stop. 12 h, les Musiciens du village, l'Echo du Käferholz. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, de maison en maison.

16.05, lecture. 16.30, musique pour le thé. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, voyage musical à travers Barin de ans écnaée. 20.30, plaisir de la nature. 22.25, Capricci notturni. 23.30, pop 74.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, des histoires suisses. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, plaisir de lire. 10.45, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11 h, université radiophonique internationale, le bruit dans la vie de l'homme. 11.30, l'art choral. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-live. 18.30, rythm'n pop. 19 h, émission d'en-

L'annonce reflète vivement du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

MOTS CROISÉS

Problème No 259

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT

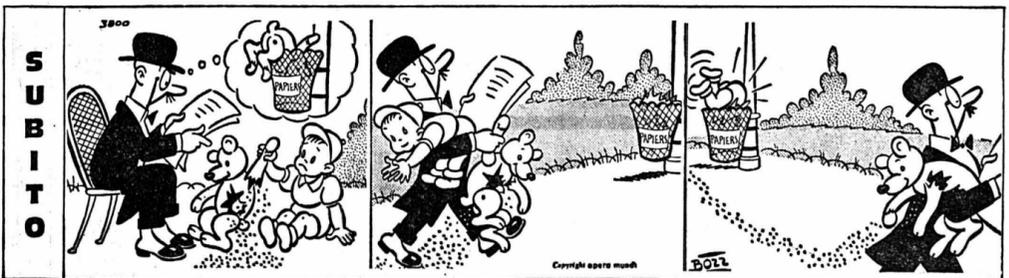
1. Déploiement de luxe. — Orge préparée pour le brassier. 2. Article. — Conjecturer. 3. Chimiste belge. — Ville de Pologne. 4. Rivière de la Sibérie. — Devenues des connaissances. 5. Reproduire. — Où point le jour. 6. On ne compte pas ses points de côté. — Affectueux. 7. Poisson. — Tout d'un coup. — D'une série de sept. 8. Auteurs des tempêtes. — Mueurtrier. 9. Harmonie d'ensemble. — Fut aimée de Zeus. 10. Petite tasse de dégustateur.

Solution du No 258

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	E	C	O	U	V	I	L	L	O	N
2	B	R	U	N	V	E	I	N	E	
3	R	A	S	T	O	U	T	E	P	
4	E	P	I	A	I	A	V	E		
5	A	L	E	U	R	O	N	E	S	
6	M	U	E	T	E	R	I	C		
7	A	D	E	T	T	E	T	U		
8	U	U	T	I	L	I	S	E	R	
9	V	E	N	E	T	I	E	U	N	
10	E	T	E	I	N	S	E	R	E	

HORIZONTALEMENT

1. Qui cause de l'ennui. 2. Habile cocher. 3. Le misanthrope n'en a pas. — Choisis. 4. Une cible vaste. — Possessif. — Lettre grecque. 5. Dans la Seine-Maritime. — Milieu où un fait se produit. — Préposition. 6. Connaissance en bonne chère. 7. Au pied du pape. — Moment où la mer ne monte ni ne baisse. 8. Réduire la surface d'une voile. — Monnaie bulgare. 9. Cercle à Sofia. — Un jour entre les jours. 10. Pensée vive. — Vaste plateau d'Asie.



ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 16 ans
Jeudi - Lundi - Mercredi 15 h
Samedi - Dimanche 14 h 45

un film de **GEORGES LAUTNER**
LA VALISE

Un trio
d'une joyeuse
complicité!
MIREILLE DARC
MICHEL CONSTANTIN
JEAN-PIERRE MARIELLE
DANS UN FILM D'UNE DRÔLERIE EXPLOSIVE



A partir de l'authentique enlèvement d'un agent israélien, Georges Lautner, sur un scénario original de Francis Veber, nous entraîne dans une grande vadrouille à travers les pays arabes...

OU IL EST PROUVÉ QUE D'UN SUJET GRAVE ON PEUT FAIRE UN FILM COMIQUE!

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 heures
Jeudi - Mercredi 14 h 30
Samedi - Dimanche 14 heures

16 ans
MALCOM Mc DOWELL
LA RÉVÉLATION DE «ORANGE MÉCANIQUE»
ET IF
LE MEILLEUR DES MONDES POSSIBLES

DANS LE FAMEUX
FILM DE
LINDSAY ANDERSON

(O LUCKY MAN)
Un personnage étrange et attachant...
Un film d'un humour cinglant
sur une certaine société...

Musique et chansons
d'ALAN PRICE

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30
EN GRANDE PREMIÈRE VISION
COULEURS • En français • 12 ans

MOTO GRAND PRIX



Un document sensationnel au rythme d'un passionnant film d'action!

Pour tous les passionnés de vitesse...

Un reportage foudroyant avec la participation de

Steve Mc QUEEN



En complément: «**CLAY REGAZZONI**» de Mario CORTESI

Jeudi - Vendredi 17 h 30 Tiré du récit de Lise et Arthur LONDON
L'AVEU de COSTA-GAVRAS Yves MONTAND Simone SIGNORET COULEURS

NOUVEAU

3^{me} semaine



1^{re} VISION

En couleurs

16 ANS

Tous les soirs 20 h 45

Matinées: jeudi 15 h

Samedi - dimanche 15 h - 17 h 30

Mercredi 15 h

Tél. 25 55 55

Le film qu'il faut voir!

un couple EAN LOUIS TRINTIGNANT / ROMY SCHNEIDER
une histoire GEORGES SIMENON
des dialogues PASCAL JARDIN
le nouveau film de PIERRE GRANIER DE FERRE



LE TRAIN

Distrib. par Fox-Ita

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CROIX-ROUGE SUISSE
Sections de Neuchâtel
Vignoble et Val-de-Ruz

Jeudi 4 avril 1974, à 20 h 30, à la salle des projections du collège des Terreaux-Sud

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes; décharge au comité.
3. Divers.

Remise des attestations aux nouvelles auxiliaires hospitalières.
Film commenté: «Le Quatrième Lit».

NAGEL - Installations sanitaires

Vous proposez:

des chaudières, générateurs et chauffe-eau à gaz pour chauffages centraux et services d'eau chaude.

Met à votre disposition:

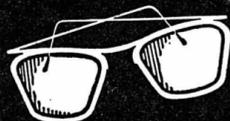
un service rapide et expérimenté pour vos réparations, remplacements de robinetterie et d'appareils sanitaires, détartrage de boilers, etc.

25 35 81 NEUCHÂTEL



Au volant,
la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

Bassin 8

Portes-Rouges 149

Tél. (038) 24 07 22

Tél. (038) 25 79 09

Maître opticien



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Au programme de mars De la grande illusion avec **HAROLD et PIN-UP** et, comme toujours, 5 jolies filles Sandra - Dailan - Tiny - Rosy et Suady et le fameux **TRIO WILLIAM'S**

bio

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeudi, vendredi 18 h 40 - 20 h 45

Samedi et dimanche 14 h - 20 h 45

TOUTE L'ÉQUIPE DE «LA GRANDE BOUFFE» dans un ÉNORME CANULAR

DÈS LUNDI 15 h - 18 h 40 - 20 h 45

Le nouveau film de CLAUDE CHABROL

NADA 18 ans

VENDREDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 Version originale sous-titrée fr.-it. | couleurs | 20 ans

Au bureau, au magasin, à l'atelier, après le travail,

LES APPRENTIES

se défendent-elles ou faut-il se défendre d'elles?



JEAN YANNE et JEAN-PIERRE RASSAM présentent: CATHERINE DENEUVE — MARCELLO MASTROIANNI MICHEL PICCOLI — UGO TOGNAZZI — PHILIPPE NOIRET SERGE REGGIANI — DARRY COWL — ALAIN CUNY

DANS **TOUCHE PAS A LA FEMME BLANCHE!**

UN FILM DE MARCO FERRERI

PALACE

COULEURS

25 56 66

COULEURS

Le nouveau **JEAN YANNE**

LES CHINOIS A PARIS

PROLONGATION



2^{me} SEMAINE

AVEC JEAN YANNE • NICOLE CALFAN • MICHEL SERRAULT
BERNARD BLIER dans le rôle de Président de la République
KYOZO NAGATSUKA • MACHA MERIL • GEORGES WILSON • FERNAND LEDOUX
DANIEL PREVOST • PAUL PREBOIST • JACQUES FRANÇOIS
Musique MICHEL MAGNE
Production - Cinéquanon Productions 2000 Distribution - Majestic Films SA

Tous les soirs à 20 h 30 - Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 heures
16 ANS - FAVEURS SUSPENDUES

BOUCHERIES MIGROS

Gigot d'agneau
frais, avec os
les 100 g **140**

Ragoût de bœuf
les 100 g à partir de **120**

Langues de bœuf
fraîches ou salées
les 100 g **110**

Dans tous nos magasins:
Farce vol-au-vent -.70
les 100 g



EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Nostalgie des années trente au Théâtre
« Les amants terribles » de Coward, avec Danielle Darrieux et Jean-Pierre Aumont

La saison s'achève au Théâtre, pour les galas Karsenty-Herbert, sur un ton aimable. « Les Amants terribles », de Noël Coward, trois actes qui ont plus de quarante ans et quelques bonnes idées, mais qui n'en sont pas moins joués partout dans le monde, réunit sur le plateau un fameux couple d'acteurs: Danielle Darrieux et Jean-Pierre Aumont, épaulés par Pierre Jourdan, Emmanuelle Parèze et Michel Hubert.

Audience préliminaire du tribunal correctionnel de Boudry

(c) Prévenus d'abus de confiance et escroquerie, R. B. de Pesoux et T.M. de Neuchâtel seront renvoyés devant le tribunal correctionnel de Boudry pour avoir vendu un tableau de maître et d'avoir disposé de la somme de sept millions de francs touchés à la vente. La plainte pénale est toutefois retirée, selon une communication lue à l'audience, préliminaire, le plaignant ayant été payé. Pourquoi dans ce cas, faire les frais d'un procès en correctionnelle? Les jurés, tirés au sort, seront M. Jean Henmoud d'Auvernier et Mme Annie Favre d'Areuse.

Informations suisses

Coup de théâtre à l'ouverture du procès de la banque « Interchange »

LUGANO (ATS). — Mercredi matin s'est ouvert à Mendrisio, devant la Cour d'assises, le procès intenté aux six personnes accusées d'être responsables du « krach » de la banque « Interchange » de Chiasso, dont la faillite avait été déclarée le 29 septembre 1967.

MONTÉE DES MOUVEMENTS HOSTILES À L'EMPRISE ÉTRANGÈRE À WINTERTHOUR

WINTERTHOUR. — (ATS). — Avec un retard que l'on impute à l'utilisation, pour la première fois, d'un ordinateur, les résultats des élections pour le renouvellement du conseil général de Winterthour ont été publiés mercredi matin. Les mouvements hostiles à l'emprise étrangère font une entrée en force dans le législatif communal. Ils n'étaient pas encore représentés dans le précédent parlement mais occuperont 9 sièges dans le nouveau.

FRIBOURG

Singine: cambrioleurs arrêtés

(c) En collaboration avec les gendarmes de Flamatt et de Planfany, la police de sûreté a mis fin aux méfaits de cambrioleurs. Il s'agit d'un valaisain de 29 ans, F.M., qui avait opéré au garage Maeder et dans le commerce de vins Gehring, à Flamatt, ainsi que un trio, B.O., N.L. et R.A., âgés de 18 à 24 ans, qui avait cambriolé l'entreprise Element A.G., à Tavel et le garage Zahnd, à Planfany. Ceux-ci ont encore commis d'autres méfaits dans la région de Frیبourg et dans le canton de Berne.

Le lac de Lussy protégé

(c) Le lac de Lussy et ses environs immédiats, qui constituent, près de Châtel-Saint-Denis, un site naturel unique et d'un très grand intérêt, sont dorénavant protégés en vertu d'un plan adopté par le Conseil communal de Châtel-Saint-Denis et approuvé par le Conseil d'Etat. Toute construction (sauf pour l'agriculture) y est interdite, de même que toute modification du terrain, dépôts d'ordure, allumages de feux, pose de réclames ou de lignes aériennes. La faune et la flore, particulièrement riches, sont protégées également. Camping, Caravaning et navigation y sont interdits.

La saison s'achève au Théâtre, pour les galas Karsenty-Herbert, sur un ton aimable. « Les Amants terribles », de Noël Coward, trois actes qui ont plus de quarante ans et quelques bonnes idées, mais qui n'en sont pas moins joués partout dans le monde, réunit sur le plateau un fameux couple d'acteurs: Danielle Darrieux et Jean-Pierre Aumont, épaulés par Pierre Jourdan, Emmanuelle Parèze et Michel Hubert.

Hauterive: déjà 100 signatures pour sauver des arbres

(c) Mardi soir, quelques habitants du quartier de la Marnière, à Hauterive, sont descendus dans la rue pour récolter des signatures concernant l'opposition faite à la décision du Conseil général d'élargir la route de la Marnière et principalement le tronçon de l'Arroind du gros chêne, élargissement qui entraînerait l'abattage de plusieurs arbres. Une centaine de signatures ont déjà été recueillies.

DERNIÈRE HEURE

Champignons français interdits aux Etats-Unis

WASHINGTON (AP). — L'Administration américaine pour l'alimentation et les produits pharmaceutiques (Food and Drug Administration) a décidé le retrait des circuits de consommation de champignons en boîte fabriqués en France, qui pourraient contenir des bacilles botuliques. La plupart des boîtes auraient été fabriquées par la société Ricou, de Saumur. Un laboratoire de la base aérienne de Mac Dill en Floride, avait décelé la présence de bacilles dans l'une des boîtes analysées. La « Food and Drug » a confirmé la présence de ces bacilles capables de provoquer de graves empoisonnements.

Autour du monde

Anne et Mark échappent à un attentat mais quatre personnes sont blessées

LONDRES (AP). — La princesse Anne et son mari ont échappé mercredi à un attentat. Leur chauffeur, deux policiers et un quatrième homme ont été atteints par des coups de feu. L'attentat a eu lieu sur le Mall, près du palais Saint-James où réside la reine mère. Au palais de Buckingham il a été précisé qu'une Ford blanche a contrainit la limousine royale à stopper dans le Mall à quelque 150 m du palais. Un homme en est sorti, a tiré un coup de feu sur un passant puis six autres sur la voiture de la princesse.

La reine Elisabeth II et le prince Philippe qui sont en voyage officiel en Indonésie ont été immédiatement avertis par câble. TENTATIVE D'ENLEVEMENT Une tentative en vue d'enlever la princesse Anne a eu lieu mercredi soir dans le cœur de Londres et quatre personnes ont été blessées par des coups de feu tirés lors de cet attentat, a annoncé mercredi soir à la Chambre des Communes M. Roy Jenkins, secrétaire au « Home Office ».

En quelques minutes, plus de 20 voitures de police se trouvaient sur place et le quartier était encerclé. Sur tout le Mall — la grande avenue menant du palais royal à Trafalgar Square — la circulation était bloquée. On pouvait voir les policiers à quatre pattes, à la recherche des douilles. Tandis que les policiers procédaient à l'identification de l'agresseur, M. Harold McCusker, parlementaire représentant une circonscription d'Irlande du Nord exprimait l'espoir que cette tentative d'assassinat ne soit pas liée aux violences de sa province.

Le capitaine Phillips avait passé un bras autour d'une épaule de sa femme, a précisé Mlle Scott. L'homme a alors fait le tour derrière la voiture tandis que le jeune couple reculait à l'intérieur. L'homme a ensuite couru vers les buissons le long de l'avenue mais a été plaqué au sol par un chauffeur de taxi et par la police. Après la fusillade, Anne et Mark semblaient « avoir retrouvé leur calme » a constaté Mlle Scott.



Le couple princier photographié peu de temps avant l'attentat alors qu'il assistait à la projection d'un film documentaire.

Le témoignage de Mlle Scott

Mercredi soir, un témoin de l'attentat contre la princesse Anne a été interviewé par la télévision britannique. Mlle Sandy Scott roulait en voiture sur le Mall derrière la voiture de la princesse. La voiture blanche de l'agresseur la contraignit à quitter la route puis coïncia la limousine royale.

L'Ethiopie en proie à la famine

ADDIS-ABEBA (AP). — La grève des enseignants terminée, le nouveau gouvernement éthiopien peut désormais s'attaquer à la famine, aux difficultés financières et aux autres problèmes urgents que le pays doit affronter. Les 35.000 professeurs du primaire et du secondaire, dont 18.000 appartenant, à l'Association des enseignants éthiopiens ont accepté l'augmentation de salaire proposée par le gouvernement et ont convenu de reprendre le travail mercredi après un mois de grève.

bulletin boursier

Table with multiple columns showing stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, London, and New York, including various company names and their respective prices.

Un chrétien-social nommé préfet de la Singine

(c) Le Conseil d'Etat a nommé M. Willy Neuhaus, député, de Chevilles, à Tinterin, préfet du district de la Singine. M. Neuhaus, qui entrera en fonction le 1er avril, succède à M. Eugen Aebischer qui a démissionné pour raison de santé. Il sera remplacé au Grand conseil par le premier des viennent-ensuite de la liste chrétienne-sociale de la Singine, M. Othmar Schmutz, entrepreneur, nouveau syndic de Boesingen.

Paris : un plan de guerre anti-inflation est adopté après un coup de semonce de Pompidou

Le président Pompidou voulait un « vrai plan de guerre contre l'inflation ». Giscard d'Estaing et Pierre Messmer lui avaient présenté mardi une « simple mise à jour des dispositifs anti-inflation » (selon les propres termes du ministre de l'économie et des finances). Le président de la République, comme le professeur qui refuse un devoir mal fait, les a réprimandés et invités à présenter une « copie plus sérieuse ». Pour leur donner le temps, on a reculé l'habituel Conseil des ministres du mercredi matin à l'après-midi. Tels de bons élèves, Messmer et Giscard d'Estaing ont refait leur « devoir ». Le président Pompidou l'a trouvé « bon » et le Conseil des ministres l'a approuvé.

Certains observateurs politiques sont persuadés que les vigoureux critiques du gardien vigilant du gaullisme orthodoxe l'ex-« premier » Michel Debré, qui déclarait mardi soir à Europe numéro un que la politique économique du gouvernement n'était pas « à la hauteur », et les attaques de nombreux parlementaires UDR « chabanophiles » contre celui qui pourrait être l'adversaire du maire de Bordeaux, dans la course à l'Élysée : Giscard d'Estaing, ne sont pas étrangères au « coup d'humeur » du président Pompidou.

Porte-parole officiel de l'UDR et de l'Élysée, « La Nation » écrivait mercredi

matin : « Le président a rendu leurs copies au premier ministre et à son ministre de l'économie : insuffisantes. A compléter et approfondir. Cela manque de rigueur et de prospective. Corrigez tout cela et revenez me voir demain... »

D'UN ARTICLE A L'AUTRE

Voici les grandes lignes du plan de guerre Pompidou contre l'inflation :

1. Le double marché des changes institué en 1971 est supprimé.
2. Le « deuxième tiers » de l'impôt sur le revenu que les Français paient en avril sera, comme le premier l'avait été, de 43 % pour les contribuables ayant payé plus de 2000 fr. d'impôt en 1973 et de 50 % pour ceux ayant payé cette année là plus de 10.000 fr. d'impôts.
3. Les sociétés voient leur tiers accompli d'impôt porté de 25 à 30 % pour avril.
4. Les tarifs des chemins de fer seront majorés de 7,5 % au 1er avril (la SNCF avait demandé 13 %). Mais, pas d'augmentation pour le moment des tarifs des transports en commun et des tarifs postaux.
5. Le gouvernement demandera au parlement de l'autoriser à réduire le montant de la TVA sur certains produits de première nécessité « le cas échéant ». Cette mesure a été exigée par le président Pompidou mais M. Giscard

d'Estaing ne croit pas à son efficacité pour faire réellement baisser les prix de détail. Il l'a dit dans une conférence de presse à l'issue du Conseil des ministres.

6. La politique des prix sera « contractuelle », c'est-à-dire que toute augmentation des prix à la production est soumise à autorisation. Autrement dit : ni blocage, ni liberté totale pour répercuter sur les prix à la production les hausses de l'énergie et des matières premières. Le gouvernement veillera à ce que les industriels ne se servent pas de cet « alibi » pour « arrondir » leurs prix. De même, le gouvernement n'acceptera pas également que la totalité des augmentations de salaires consenties par les patrons soient répercutées sur les prix à la production. Il s'agit évidemment de contraindre les patrons à se montrer moins généreux en face des revendications salariales de leurs personnels comme cela fut le cas au cours des deux dernières années afin de maintenir les cadences de production.

Le plan de guerre paraîtra à certains insuffisant et timide (les salariés). A d'autres, (les patrons), autoritaire et dangereux. D'un côté, le gouvernement doit accorder aux catégories sociales les plus défavorisées des compensations destinées à adoucir la période d'austérité ; allocation logement élargie, aide aux familles améliorée, retraites accrues aux vieux

etc..., mais en même temps l'industrie a besoin de sérieux « coups de poing ». Tout cela va coûter très cher et le déficit des recettes de l'Etat par rapport à ses dépenses pourrait être considérable en fin d'année malgré la décision de faire payer aux Français, plus de six mois à l'avance, 86 % de leurs impôts et pour certains 93 % au lieu de 66 %.

Jean DANÈS



Nombreuses grèves en France. Voici un cortège des employés de banque. (Téléphoto AP)

La paix malaisée des hauteurs du Golan

DAMAS (AP). — Les forces syriennes ont anéanti un certain nombre de tanks et de halftracks israéliens mercredi au cours de nouveaux incidents sur le Golan, a annoncé un communiqué militaire syrien.

De nouveaux tirs d'artillerie et de blindés ont en effet éclaté, Damas accusant les Israéliens d'avoir tenté de renforcer leurs positions avancées dans le secteur nord.

Les tirs se sont étendus au secteur central du front et ont duré une heure vingt. C'est le neuvième jour consécutif que le front du Golan connaît des incidents.

Pendant ce temps, Port-Saïd, situé à l'entrée du canal de Suez, sur la Méditerranée, a été rouvert au trafic maritime international.

Le port, qui avait été fermé à la suite de la guerre d'octobre, et dont l'activité avait été très ralentie par la fermeture du canal de Suez en juin 1967, pourrait accueillir, précise-t-on, des navires jaugeant 150.000 tonnes.

L'organisme du canal de Suez, qui a procédé avec la participation des forces de la marine au renflouement des épaves qui encombraient la rade, a également remis en service le port d'Adabia situé

au sud de la ville de Suez sur le golfe de Suez.

Enfin, M. Hatem, vice-premier ministre égyptien et ministre de l'information, a reçu un message de M. Miki, vice-premier ministre japonais, concernant la contribution que pourrait apporter le Japon aux travaux d'approfondissement et d'élargissement du canal de Suez.

On indique à ce propos que le Japon est disposé à fournir à l'Égypte un prêt d'un montant de 140 millions de dollars pour l'exécution de ces travaux.

En Ulster où le bain de sang est quotidien

BELFAST (AFP). — Deux soldats britanniques ont été tués mercredi matin au cours de deux fusillades près du village de Markethill, dans le comté d'Armagh (Ulster).

En une semaine, six militaires ont trouvé la mort en Irlande du Nord, dans des embuscades tendues par des tireurs isolés.

Par ailleurs, un policier a été tué à Belfast par l'explosion d'un puissant engin qui avait été placé à bord de sa voiture, stationnée devant son domicile.

L'explosion s'est produite au moment où le policier, père de trois enfants, dont le plus jeune est âgé de six mois, est monté à bord du véhicule.

Au total, depuis le début de l'année,

52 personnes ont été tuées : 35 civils, 9 soldats, 3 membres de la milice paramilitaire et 5 policiers.

Depuis le début des troubles en 1969, près d'un millier de personnes — 978 exactement — sont mortes (13 en 1969, 25 en 1970, 467 en 1972, 250 en 1973).

L'armée britannique a révélé, d'autre part, que des soldats avaient découvert les plans détaillés du système d'alarme de la prison de femmes d'Armagh pendant la fouille de routine d'une maison dans le quartier catholique de Whiterock, à Belfast.

Des responsables de la sécurité pensent que ces plans étaient destinés à une opération montée par l'aile « provisoire » de l'IRA en vue de libérer les sœurs Price, emprisonnées depuis l'an dernier pour avoir opéré un attentat à la bombe à Londres. Plus de 200 personnes avaient alors été blessées.



Un soldat anglais vient d'être abattu dans une rue de Belfast. (Téléphoto AP)



Soldats israéliens en faction face aux positions syriennes. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Eux et nous

Quand Nixon joue au grand méchant loup — quand Kissinger oublie de sourire — le sourire pourtant lui va si bien — je ne m'inquiète pas une seconde. Je me borne à feuilleter quelques pages. Quand Nixon hausse le ton, trépigne à la tribune de Chicago, flétrit les infidèles, je relis son discours du 5 mai 1973.

C'est une lecture fort édifiante, pouvant être mise dans toutes les mains. Au 7^{me} paragraphe, on trouve la raison de tout cet ouragan. Si les Européens avaient plus de mémoire, peut-être seraient-ils moins souvent trompés. Mais, donnons vite la parole à Nixon. Il avait ce jour-là tant de choses à nous dire ! En effet, s'adressant au Vieux continent, le président déclara textuellement ceci : « Il est grand temps que l'Europe se décide à accepter un nouveau système économique international plus équitable pour les États-Unis ». C'était un aveu. Ce n'était pas le seul. Car, en voici d'autres : « La CEE doit cesser sa régionalisation, la politique agricole européenne doit être fondamentalement révisée ». Comment appellerions-nous cela, si ces paroles avaient été dites par un autre que Nixon ? Chacun aurait crié à l'ingérence, voire à l'ultimatum. Mais, tout le monde le sait, Nixon est un véritable ami. Aussi, nous bornerons-nous à le remercier de nos discours du 5 mai 1973. Il nous aide à mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui.

En mai 1973, le président Nixon n'a pas dit que cela. Il nous a littéralement vidés son cœur. Ainsi, quand il morigène l'Europe à propos de la crise de l'énergie, certains s'étonnent, s'indignent ou courbent l'échine. Le 8^{me} paragraphe du discours du 5 mai 1973 nous en dit plus long que toutes les paroles sur la levée de l'embargo : « Un des tests de l'alliance américano-européenne sera l'acceptation par l'Europe d'une coordination de sa politique pétrolière avec celle des États-Unis ». Autrement dit, le pétrole étant une affaire américaine, vous êtes invités à avoir sur ce sujet la même opinion que moi. Voilà en tout cas ce qui s'appelle parler. Voilà une diplomatie ouvrant des horizons. Discuter avec Nixon devient un plaisir. D'autant que l'invité n'a que peu de choses à dire, sinon un « yes » de temps à autre.

Ces discours du 5 mai est une véritable mine d'or. Tout y est, je vous l'assure. Même le paragraphe sur les relations atlantiques. « Il est grand temps, a aussi déclaré Nixon, de réviser toute la stratégie de l'alliance. Il faut voir de quelle manière les forces de frappe indépendantes affectent les décisions de l'alliance. Il est temps de régler un certain nombre de problèmes ». Je m'excuse grandement de ce qui parle déjà au bout de ma plume. Mais, ayant lu Nixon, j'ai cru, un moment, entendre Johnson. Lorsque, en compagnie de McNamara, il voulait emmener l'Europe en bateau, sur les râfiots de la force multilatérale.

Pourtant, c'était bien Nixon. C'était bien le même homme qui, en février 1971 — le 9 pour être précis — avait aussi parlé de l'Europe. En disant très exactement le contraire. Il faudra qu'un jour Nixon explique pourquoi en deux ans, il a pu ainsi changer d'avis. Car, il est là, devant nous ce discours du 9 février 1971. Et comme c'est curieux, il s'agit également du 7^{me} paragraphe : « L'Europe, déclara alors Nixon, est pour les États-Unis un grand sujet de satisfaction ». Et ce 10^{me} paragraphe ? Je ne voudrais pour rien au monde conclure cette chronique sans vous le rappeler. C'est un morceau d'anthologie. « L'Amérique doit enterrer sa rivalité économique avec l'Europe. Ma politique signifie la fin de la tutelle américaine sur l'Europe. Je me félicite de la diversité dans la conduite des politiques nationales de chacun de nos partenaires européens ». Il arrive que l'on fasse des découvertes. Après tout, Kissinger n'a-t-il pas dit en mars 1968 : « Il est honteux de considérer les membres de l'alliance comme des filiales » ? Il a, lui aussi, changé de ton.

L. GRANGER

Un incident soviéto-chinois

MOSCOU (AP). — L'Union soviétique a annoncé qu'un de ses hélicoptères a fait un atterrissage d'urgence en Chine, et que l'appareil et son équipage de trois hommes n'ont pas été restitués.

L'agence TASS a déclaré que l'URSS avait demandé aux Chinois « de veiller à ce que l'équipage et l'hélicoptère soient retrouvés et rendus à la patrie soviétique ».

Mais, a ajouté l'agence, « les autorités chinoises n'ont pas jusqu'ici donné de réponse à la déclaration de la partie soviétique ».

L'appareil, a expliqué TASS, était un « hélicoptère de frontière », qui survolait une région au sud de Belechi dans l'Altaï pour recueillir un soldat malade, mais, par suite « des conditions météorologiques difficiles », il a perdu sa route.

Mais l'atterrissage forcé a été signalé à un représentant frontalier chinois, et, le lendemain, une déclaration a été remise à l'ambassadeur chinois à Moscou.

On estime généralement qu'il y a environ un million de soldats soviétiques de long de la frontière soviéto-chinoise, longue de 6500 kilomètres.

Des sources soviétiques à Moscou, on déclarait que l'ambassadeur de Chine, M. Liou Hsin-chouan a été convoqué au ministère des affaires étrangères le 15 mars, où il a entendu lecture d'une déclaration au sujet de l'incident. L'ambassadeur aurait répondu qu'il ignorait tout de l'affaire et qu'il allait consulter Pékin.

RUMEURS AUTOUR D'EDWARD HEATH

LONDRES (DPA). — Au sein du groupe conservateur britannique de la Chambre des communes le mécontentement se fait de plus en plus pressant au sujet de l'échec subi par l'opposition avant le vote sur le discours du trône, qui constitue le programme de gouvernement de M. Wilson. Une partie des députés rendent en effet M. Heath personnellement responsable d'avoir donné « un visage de perdant » au parti conservateur en retirant en dernière minute le vote sur l'amendement au discours du trône.

Des rumeurs circulent déjà, faisant état d'« intrigues de palais » en citant les hypothétiques successeurs de M. Heath : outre M. Whitelaw, l'ancien secrétaire d'Etat pour l'Ulster et ex-ministre du travail, reviennent les noms de M. Carr, ex-ministre de l'intérieur, et sir Keith Joseph, qui dirigeait le ministère des affaires sociales.

Les observateurs politiques considèrent toutefois que de tels bruits n'entraînent pas de conséquences. Ils soulignent que M. Heath n'a en aucune manière laissé percevoir qu'il était prêt à abandonner sa fonction de chef de l'opposition conservatrice.

Les premiers pas de Litvinov à l'Ouest

VIENNE (AFP). — « Ce qui unit principalement dans leur diversité les dissidents soviétiques — mais je n'aime pas ce mot de dissident — c'est une certaine attitude morale à l'égard des violations des droits de l'homme. C'est aussi, dans la meilleure tradition russe, la compassion pour ceux qui souffrent, ceux qui sont dans les camps et les asiles psychiatriques », a déclaré Pavel Litvinov à son départ de Vienne mercredi.

Il est « absolument certain », que, comme l'a dit Soljenitsyne le système

qui a engendré cette absence de liberté remonte à la période de Lénine, qui a instauré le pouvoir soviétique, et pas seulement à Staline, a poursuivi Pavel Litvinov qui s'exprimait en russe. Je ne sais pas quel est l'avenir de l'opposition en URSS, mais il est important que restent en URSS, des gens qui puissent témoigner des violations des droits de l'homme ».

« Mais, en ce qui me concerne, j'ai été obligé de partir. Pour moi, tout était terminé là-bas. Je n'avais pas d'autorisation permanente de résidence à Moscou ».

Pendant les quinze mois qui ont suivi la fin de mon assignation à résidence en Sibérie, je n'ai jamais pu avoir de travail permanent », a indiqué le jeune ingénieur chimiste. « Sans travail et sans autorisation permanente de résidence, je risquais donc à tout moment d'être condamné pour parasitisme ».

« J'ai été interrogé par le K.G.B. au moment de l'instruction du procès de Yakir et Krassine l'an passé, mais j'ai refusé de coopérer avec les policiers chargés de l'instruction » a encore déclaré Pavel Litvinov ».

L'entretien avec Pavel Litvinov s'est terminé sur une note d'humour. « Quand vous arriverez en Italie les travailleurs des chemins de fer seront en grève », lui a-t-on dit. « Ah, je n'ai jamais vu ça. Ce sera une expérience très intéressante a-t-il répondu ».

La nouvelle guerre d'Asie

PNOM-PENH (AFP-Reuters). — La garnison assiégée du lycée d'Oudong, ville située à 40 km au nord de Pnom-penh, commence à manquer de vivres et de munitions, apprend-on de sources militaires.

Mardi, des hélicoptères de l'armée ont tenté, sans succès, de se poser dans la cour du lycée afin d'évacuer les morts et les blessés et ravitailler la garnison. Mais, un violent tir de batteries anti-aériennes les en empêchait. Des avions cargos ont fait des parachutages de vivres sur le camp. Cependant, il semble qu'une partie de la cargaison destinée aux gouvernementaux soit tombée aux mains des khmers rouges.

Ces derniers ont creusé deux solides lignes de fortification à cinquante mètres du lycée et ont tiré à bout portant sur les gouvernementaux. Des batteries de 105, installées dans une pagode à l'ouest d'Oudong ont également pilonné la garnison. Les pertes, selon une source militaire, ont été très lourdes pour les défenseurs cambodgiens.

mentaux et la quinzaine de civils qui ont dû fuir la ville, auraient été poursuivis pendant toute la nuit par les maquisards.

Des soldats ont déclaré que leur départ avait été rendu nécessaire par le manque de nourriture, d'eau et de munitions et par l'absence de tout renfort.

UNÈ PLUIE D'OBUS

La situation des forces gouvernementales autour de la capitale provinciale de Kampot (à 120 km au sud-ouest de Pnom-penh) serait également critique. Des pertes ont été enregistrées au cours des trois derniers jours pendant lesquels n'a cessé de s'abattre sur la ville une pluie d'obus de mortiers.

Selon le haut commandement, de nouveaux renforts sont actuellement acheminés vers Kampot, qui tient sous le feu des maquisards depuis le 1er mars.

Au Viet-nam les forces communistes ont opéré mercredi un coup de main sur un village du delta du Mékong, tuant 17 personnes dont cinq civils.

Nonante cinq violations du cessez-le-feu ont été commises par les communistes durant les dernières vingt-quatre heures.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Famille de Soljenitsyne : départ retardé

MOSCOU (AFP). — La famille de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne pourrait quitter Moscou plus tard que prévu l'un des enfants de l'auteur étant malade apprend-on dans l'entourage de la famille.

Natalia Soljenitsyne, femme du prix Nobel de littérature 1970, comptait rejoindre son mari en Suisse la semaine prochaine avec ses quatre enfants et sa mère. Le plus jeune des enfants, Stefan, âgé de six mois, étant malade avec une forte fièvre, le départ de la famille pourrait être renvoyé jusqu'à la guérison de l'enfant, indique-t-on de même source.

Tragédie en Silésie

VARSOVIE (AFP). — Cinq garçons âgés de six à douze ans ont péri asphyxiés dans les environs d'Opole en Silésie, dans l'incendie d'une grande meule de paille dans laquelle ils avaient creusé une cachette.

Les fumeurs d'outre-Rhin

WIESBADEN (AFP). — Le nombre des fumeurs est en régression en Allemagne de l'Ouest. Leur consommation de cigarettes a baissé de 0,8 % en 1973 (pour s'établir à 125,5 milliards d'unités), celle des cigares de 8,2 % et de tabac à pipe de 3,3 %.

AMÉRIQUE

Nouvelle greffe du cœur

PARIS (AP). — Un homme, dont l'identité n'a pas été révélée, vit depuis le 11 mars avec un nouveau cœur greffé par le professeur Cabro à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris. Le secret sur cette 19^{me} greffe cardiaque pratiquée en France avait été parfaitement gardé jusqu'à mardi tard dans la soirée. Mercredi matin, on affirmait dans le service du professeur que l'état de l'opéré était satisfaisant.

Pas de réévaluation du mark

FRANCFORT (AP). — Un porte-parole de la Bundesbank a rejeté mercredi l'idée d'une réévaluation prochaine du mark et a annoncé que le monnaie continuerait à flotter avec les autres monnaies de la communauté.

Océanie

La Gulf baisse ses prix

HOUSTON (Reuters). — Première compagnie pétrolière américaine à réduire ses prix depuis la levée de l'embargo des pays arabes, la « Gulf » annonce une baisse de 1,5 cents par gallon (4,5 litres) sur le gazoil, 5 cents pour les carburants d'avion et 05 cents sur l'huile de chauffage.

L'affaire Hearst

MARTINEZ (Californie) (AP). — Le juge Sam Hall a refusé le passage à la télévision de deux détenus, qui affirment avoir à faire des propositions pouvant aboutir à faire libérer Patricia Hearst, enlevée le 4 février dernier.

Le « droit » à la mort

BOSTON (Reuters). — L'Etat du Massachusetts pourrait devenir le premier des États-Unis à prévoir un « droit à la mort », en vertu d'une loi actuellement à l'étude.

Une commission législative de l'Etat s'efforce de décider si les résidents du Massachusetts souffrant d'une maladie conduisant inévitablement à la mort auraient le droit de demander que leurs existences ne soient pas indûment prolongées.

Les inondations au Brésil

RIO-DE-JANEIRO (AFP). — Par suite de récentes pluies diluviennes, de graves inondations affectent actuellement six États brésiliens. Environ trente mille personnes ont dû être évacuées.

Dans l'Etat de Mato-Grosso, en particulier, la crue du rio Cuiaba a provoqué la destruction partielle de cinq cents habitations.

Océanie

La vie dans l'univers

SYDNEY (Reuters). — Le radio-télescope de Parkes (Australie), long de soixante-dix mètres, a permis la découverte d'une molécule organique dans la voie lactée, la méthylamine, et mis en évidence une molécule de formaldéhyde dans d'autres galaxies, donnant à penser aux chercheurs que la vie extra-terrestre « est fort probable ».

SUITE MARGARET ET TONY

« Mais, il apparut bientôt que le travail n'était pas son seul motif quand on commença à la voir avec telle ou telle femme autre que Margaret. Il y en avait une en particulier, une magnifique Américaine nommée Pamela Colin, que Tony avait rencontrée alors qu'elle était rédactrice à « Vogue ».

« Pamela (qui a épousé lord Harlech) et Tony ont été vus ensemble souvent... »

Par la suite, ajoute Stephen Birmingham « l'affaire Margaret-Tony-Pamela

commença à atteindre l'état de crise » et la réunion de la famille royale s'ensuivit.

De son côté, dit-il, la princesse Margaret « avait également commencé à voir d'autres hommes » et un de ceux qui l'escortaient fréquemment, Robin Douglas-Home fut invité à quitter la résidence des Snowdon à Kensington après que lord Snowdon eut trouvé sa femme en compagnie du jeune homme.

« Un jour, peu de temps après, il fut trouvé mort dans son cottage... avec des bouteilles de pilules vides près de lui ».